



EVALUATION FINALE DU PROJET DE PREVENTION DE LA FEMINISATION DES MODES OPERATOIRES DES GROUPES EXTREMISTES AU TCHAD



RAPPORT FINAL
Juillet 2023

ÉVALUATION COMMANDITEE PAR :

Le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO)
Et Sous le suivi de PNUD Tchad

ÉVALUATION CONDUITE PAR :

Cabinet CIBLE RH & ÉTUDES TCHAD

ÉQUIPE D'ÉVALUATION:

- BILLONG BI NTEP Luc Maurice, Consultant international et Chef d'équipe
- Solkem ALASCHARI, Consultante Nationale et spécialiste en Genre
- RAMADJI NADJIBAYE Nguem, Consultant National et spécialiste en évaluation

Évaluation sommative du « projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad »

Rapport final, version définitive : Juillet 2023

Ce rapport a été réalisé avec l'appui des assistants de recherche suivants : Mme Miriam RÉMADJI, Mme GHOU KIBE ISAKANA, Mme Carine NOYADE, Mme Marie Florence NAISSEM, Mme YESSAIN RIMTEBAYE, M. KOH HONTA Sodom, M. MEDIGAM NGARAMKARE

ENONCÉ D'INTENSION

L'analyse et les recommandations de ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue des agences de mise en œuvre du projet à savoir : le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Ceci est une publication indépendante et les opinions qui y sont n'engagent que les auteurs.

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES	5
I. RESUME EXECUTIF.....	6
1.1. Introduction.....	6
1.2. But de l'évaluation	6
1.3. Objectifs de l'évaluation	6
1.4. Portée de l'évaluation	7
1.5. Critères et questions d'Évaluation.....	7
1.6. Méthodologie	7
1.7. Limites de l'évaluation et mesures de mitigation.....	7
1.8. Constats et Conclusions par critère	8
II. CONTEXTE DE L'EVALUATION.....	11
2.1. Contexte du Pays.....	11
2.2. Contexte spécifique de la zone de projet.....	13
III. OBJET DE L'EVALUATION	14
3.1. Présentation du projet	14
3.2. Théorie de changement du Projet	16
IV. BUT DE L'ÉVELAUTION.....	17
V. OBJECTIFS DE L'EVALUATION	13
VI. PORTEE DE L'EVALUATION.....	13
VII. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION.....	14
7.1. Critères dévaluation	14
7.2. Questions évaluatives et matrice d'évaluation	14
VIII. METHODOLOGIE	15
8.1. Le cadre théorique de l'évaluation, les méthodes de collecte et d'analyse des données	15
8.1.1. Approche d'évaluation proposée : participative et inclusive.....	15
8.1.2. Aperçu de l'approche théorique envisagée	16
8.1.3. Méthodes de collecte de données	16
8.1.4. Échantillonnage.....	17
8.1.5. Méthodes d'analyse des données	18
8.2. Assurance qualité et éthique de l'évaluation.....	19
8.2.1. Assurance qualité.....	19
8.2.2. Éthique	19
8.3. Limites et contraintes de l'évaluation	20

IX.	CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES	21
9.1.	Pertinence	21
9.2.	Cohérence.....	25
9.3.	Efficacité	29
9.4.	Efficiencia	41
9.5.	Durabilité.....	45
9.6.	Genre, droits humains et équité	51
X.	LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES	48
10.1.	Leçons apprises	48
10.2.	Bonnes pratiques	48
XI.	CONCLUSIONS FINALES.....	49
XII.	RECOMMANDATIONS.....	51
XIII.	ANNEXES.....	53
13.1.	Annexe 1 : TDR.....	53
13.2.	Annexe 2 : Chaîne de résultats du projet.....	54
13.3.	Annexe 3 : Théorie du changement du projet.....	55
13.4.	Annexe 4 : Matrice évaluative.....	56
13.5.	Annexe 4 : lien entre projet et PND.....	61
13.6.	Annexe 5 : Bibliographie.....	62
13.7.	Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées	65
13.8.	Annexe 8 : outils de collectes.....	71
	Outil 01 : guide d'entretien avec le PNUD et l'UNICEF.....	71
	Outil 02 : guide d'entretien pour les responsables des ministères sectoriels concernés au niveau central	74
	Outil 03 : guide d'entretien pour les délégués provinciaux des ministères et les autorités communales.....	76
	Outil 04 : guide d'entretien pour les OSC partenaires de mise en œuvre	78
	Outil 05 : guide d'entretien pour le PBSO.....	81
	Outil 06 : guide d'entretien des autorités traditionnelles cantonales.....	83
	Outil 07 : guide discussion de groupe	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation	15
Tableau 2 : Budget du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad	16
Tableau 3: Parties prenantes à l'évaluation	12
Tableau 4: Echantillonnage de l'évaluation	18
Tableau 5: Normes éthiques de l'évaluation.....	19
Tableau 6 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées	20
Tableau 7: cohérence du projet avec le PDL de Mani.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8: cohérence du projet avec le PPSD du Lac.....	28
Tableau 9: niveau de réalisation des résultats.....	30
Tableau 10: Niveau de réalisation des différents produits du projet	30
Tableau 11: effectif des personnes touchées par les femmes relais communautaires	33
Tableau 12: programmes radio diffusés dans le cadre du projet	34
Tableau 13: Volumes et valeurs des crédits rotatifs attribués par le projet.....	36
Tableau 14 : Ventilation du budget du projet par rubrique.....	41
Tableau 17 : recommandations stratégiques et opérationnelles de l'évaluation	51

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Groupe de discussion avec les femmes bénéficiaires de cash à Mahada	15
Photo 2: Entretien avec le Président du COGES du fonds rotatif de MAHADA	21
Photo 3: plaques signalétiques de quelques projets de stabilisation dans la zone	25
Photo 4: femmes bénéficiaires de crédits rotatif et ayant investi dans la culture et le commerce d'oignons	29
Photo 5: Entretien de groupe avec les U-reporters de Mani	33
Photo 6: Matériel Agricole non utilisé mis à la disposition d'un groupement de femmes de Mahada	37
Photo 7: femme bénéficiaire de crédit rotatif dans la localité de Bol (commerce des oignons).....	41
Photo 8: Entretien le président du COGES de Mani.....	45
Photo 9 :Entretien avec le point focal PBF au Ministère du Genre.....	51
Photo 10: Groupe de discussion avec les jeunes bénéficiaires d'appui à Bol	54

LISTE DES ACRONYMES

CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CR	Chaine de Résultats
ECOSIT4	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de Pauvreté au Tchad (4 ^e)
EDS	Enquête Démographique et de la Santé
FGD	Entretiens de groupe
GNUE	Groupe des Nations unies pour l'évaluation
GE	Groupe Extrémistes
IDG	Indice de Développement de Genre
IDH	Indice de Développement Humain
IIG	Indice d'Inégalité du Genre
INSEED	Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques
MENPC	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
OCDE/DAC	Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement économique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
OSC	Organisations de la Société Civile
PBSO	Bureau d'appui à la consolidation de la paix
PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de Projet
SNU	Système des Nations Unies
TDR	Termes de Reference
TOC	Théorie du Changement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNPBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
WCARO	Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNICEF

I. RESUME EXECUTIF

1.1. Introduction

Le « Projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad » a été mis en œuvre par le PNUD (lead) et l'UNICEF entre janvier 2021 et janvier 2023 (soit une durée de 24 mois). Son évaluation a été commanditée par le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) et suivie par le PNUD. Elle a été conduite par un regroupement de consultant indépendant du cabinet CIBLE RH& Études Tchad.

L'objectif du projet était de renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles ciblées afin de réduire leur propension à l'enrôlement par des GE, par leur protection, la promotion de la cohésion sociale et l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ainsi qu'en promouvant les opportunités de participation au sein de leurs communautés. Trois principaux résultats de ce projet étaient attendus : 1) les femmes et les jeunes filles ont davantage de connaissances sur leurs droits, les méthodes d'approche et de recrutement des GE et s'engagent contre l'enrôlement volontaire dans l'extrémisme violent ;2) Les institutions nationales, les autorités administratives et communautaires s'engagent aux côtés des femmes et des jeunes filles dans la prévention contre l'extrémisme violent et la promotion de la paix et de la cohabitation pacifique dans leurs communautés ;3) l'autonomisation et la résilience des femmes et jeunes filles renforcées, favorisent leur engagement dans la vie politique et socio-économique.

1.2. But de l'évaluation

L'évaluation de ce projet qui a été de nature sommative avait un double but notamment, la redevabilité et l'apprentissage. Elle a fourni une appréciation indépendante de la Performance des stratégies de mise en œuvre du projet aux partenaires financiers en termes de résultats atteints (**redevabilité**). Elle a également fourni des leçons apprises et les bonnes pratiques ainsi que des informations aux partenaires de mise en œuvre sur l'opérationnalisation des résolutions 1325 et des stratégies nationales du genre et de la jeunesse qui favorisent la participation citoyenne, notamment la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, (**apprentissage**).

1.3. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation finale a eu pour objectif d'apprécier la contribution du projet au renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles des provinces du Lac et du Hadjer-Lamis afin de réduire leur propension à l'enrôlement par les GE, par leur protection, la promotion de la cohésion sociale et l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ainsi qu'en promouvant les opportunités de participation au sein de leurs communautés. Spécifiquement l'évaluation a eu quatre objectifs suivants : 1) apprécier les résultats et les effets atteints par le projet, l'approche méthodologique utilisée par le projet par rapport aux résultats attendus ; 2) analyser l'adéquation entre les résultats poursuivis, les ressources allouées ainsi que l'implication des femmes et des jeunes filles dans les actions de prévention de l'extrémisme violent ; 3) Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer et les aspects catalytiques ;4) apprécier comment le projet a abordé les questions liées à l'autonomisation des femmes, à leurs participations dans la gestion des affaires communautaires , de consolidation de la paix...

1.4. Portée de l'évaluation

Au niveau thématique, l'accent a été mis sur l'appréciation des stratégies mises en œuvre (Renforcement des capacités des bénéficiaires couplé aux appuis financiers et matériels, renforcement des capacités aux niveaux institutionnel, communautaire, les activités de sensibilisation...), ainsi que les résultats et les produits. Au niveau géographique la collecte des données évaluatives a été faite dans trois localités du Lac (Bol, Bagassola et Liwa), ainsi que dans quatre localités de la province du Hadjer-Lamis (Mani, Mahada, Guitté, Mitteriné). Au niveau chronologique, l'évaluation a couvert toutes les activités du financement PBF troisième phase mises en œuvre entre janvier 2021 et Janvier 2023.

1.5. Critères et questions d'Évaluation

Cinq critères d'évaluation standards ont été utilisés : (i) la pertinence, (ii) la cohérence (iii) l'efficacité, (iv) l'efficience, (v) la durabilité, et un critère transversal (vi) le genre et approches basées sur les droits humains. L'équipe d'évaluation n'a pas retenu l'impact car au regard de la temporalité du projet, on ne peut pas parler d'impacts

1.6. Méthodologie

L'évaluation a utilisé une approche fondée sur la théorie pour développer une compréhension contextuelle de l'environnement dans lequel le projet a été mis en œuvre. Pour la collecte des données dont les sources primaires ont été essentiellement qualitatives, l'équipe d'évaluation a utilisé la saturation d'idée théorique pour bâtir son échantillon. L'évaluation a été conduite suivant une approche mixte : examen approfondi de la documentation du projet ; analyse des données secondaires existantes auprès des parties prenantes institutionnelles ; entretiens semi-structurés d'informateurs clés avec les parties prenantes ; entretiens de groupe (FGD) avec les jeunes femmes, et les femmes. Les données ont été tirées de plusieurs sources et collectées par plusieurs méthodes, ce qui a permis la triangulation des sources et des méthodes. Il a été effectué 29 interviews sur 30 prévues et 14 groupes de discussions sur 14 prévus dans la zone de couverture du projet. Les interviews et les FGD ont été conduites à l'aide des guides d'entretien conçus pour chaque catégorie d'informateurs clés identifiés et d'un guide de discussion de groupe. Tout le processus de mise en œuvre de l'évaluation a été sensible au genre en utilisant les spécificités contextuelles selon les localités. L'analyse des données a été basée sur une approche d'évaluation réaliste pour expliquer ce qui fonctionné, comment, pour qui, dans quelle mesure et dans quelles circonstances.

1.7. Limites de l'évaluation et mesures de mitigation

L'indisponibilité de certains informateurs clés à cause des mouvements dans l'administration centrale et déconcentrée, les départs de certains staffs des OSC ayant pris part à la mise en œuvre du projet et l'absence de données baseline et endline pour se prononcer avec évidence sur la performance de certains résultats et produits du projet. Pour atténuer ces dernières, l'équipe d'évaluation a recueilli des informations en rencontrant d'autres acteurs à N'Djamena et en province, elle a réalisé des entretiens en ligne puis rassemblé d'autres documents durant la collecte de données. Le focus sur les données mises à disposition par les agences d'exécution et exploitation des données fournies par les OSC partenaires de mise en œuvre a été la stratégie adoptée pour palier à l'absence des données base line et endline.

1.8. Constats et Conclusions finales par critère

Pertinence : En matière de la promotion de la consolidation de la paix, le projet a été aligné sur les documents nationaux à savoir l'axe 1 : « Renforcement de l'unité nationale » et l'axe 2 : « Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit » du PND 2017-2021. Avec le PAN 1325 (2023-2017), les résultats 1 et 2 du projet s'intégraient dans l'axe prioritaire 1 « la participation » alors que le résultat 3 était en ligne avec l'axe prioritaire 4 « secours et relèvement ». Le projet était également en lien avec le résultat stratégique N°3 du PNUAD « *gouvernance, paix et sécurité* ». Compte tenu des exactions des groupes extrémistes violents, du patriarcat, des diverses restrictions imposées aux femmes, le faible niveau d'instruction, l'absence d'emploi et les difficultés socioéconomiques dans les provinces, le projet par son objectif et sa chaîne de résultats était approprié. Le processus de ciblage a été inclusif et a permis d'identifier les bénéficiaires les plus vulnérables et de répondre à leurs besoins prioritaires dans le domaine de la cohésion sociale et de la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes.

Cohérence : Le projet était cohérent avec le Plan de Développement Local (PDL) de Mani dans le Hadjer-Lamis et le Plan Provincial de Sécurité et de Développement du Lac (PPSD). Dans sa conception et sa mise en œuvre le projet a tenu compte des interventions (complémentarité et synergie) des autres acteurs de la consolidation de la paix intervenant dans les mêmes provinces. La stratégie du projet fondée sur trois les approches institutionnelle, communautaire, et individuelle était appropriées au contexte car elle a contribué à l'atteinte des résultats tout en évitant les risques majeurs non prévus par les équipes du projet.

Efficacité : Avec un taux global de réalisation au dessus de 80% (R1 : 80%, R2 :350% et R3 :107%) , le projet a été mis en œuvre de manière satisfaisante. Il n'a pas été possible d'estimer le niveau d'exécution de certains produits faute de données initiales (Baseline) et finales du projet (Endline). L'innovation (succès) du projet se trouve dans l'implémentation réussie du fonds pour crédits rotatifs et la prise en charge satisfaisante et holistique des victimes de violences basées sur le genre (VBG). La collaboration satisfaisante avec les autorités locales et le recrutement des travailleurs sociaux locaux ont été la clé de voûte de ce succès. Le dispositif de suivi-évaluation du projet a été peu efficace .Le SSE n'a pas été convenablement renseigné et plusieurs indicateurs n'ont pu être renseigné et renvoyé à l'évaluation finale dont le but n'est pas de renseigner le SSE. Les interventions du projet ont dans une moindre mesure permis aux femmes atteintes de résister aux discours éventuels des groupes extrémistes. Elles ont aussi sensiblement renforcé la cohésion sociale et la consolidation de la paix. En l'absence des d'indicateur de mesure d'effet, l'appréciation de la contribution du projet à ces changements n'a pas été possible.

Efficience : La gestion des ressources financières du projet affectée à la mise en œuvre des résultats programmatiques a été satisfaisante avec un taux de consommation global d'environ 89,03% pour un taux de réalisation des interventions largement au-delà de 80%. la répartition du budget du projet en frais de coordination et frais dédiés à la mise en œuvre des activités a été excellente avec une pondération de 36% pour la coordination et 64% pour la mise en œuvre directe des résultats. Les ressources financières ont été suffisantes et déployées à temps et les ressources humaines affectées à la mise en œuvre programmatique ont été également suffisantes. Les lourdeurs et la diversité des procédures de gestion au sein des agences SNU chargées de la mise en œuvre du projet, ainsi que

l'insuffisante utilisation des ressources humaines des bureaux de proximité ont affecté le rapport coût-efficacité négativement. Par ailleurs, au regard du volume des besoins identifiés et à satisfaire en relèvement économique, aide juridique et la prise en charge psychosociale, ces ressources financières ont été peu suffisantes.

Durabilité : La stratégie de sortie du projet a été mise en œuvre conformément au plan établi ceci au travers du renforcement de capacité et l'autonomisation des communautés. Les partenaires étatiques impliqués dans le projet au niveau central et provincial disposent des capacités techniques mais manquent des moyens financiers pour assurer et accompagner la pérennisation des acquis. L'appropriation des acquis par les communautés est peu perceptible exception faite de la gestion des fonds rotatifs et des appuis matériels. Les agences UN et leur partenaires ont travaillé sur la base des fonds disponibles et ne peuvent accompagner la pérennisation post projet des interventions. Les effets catalytiques du projet aux plans programmatique et financier sont faibles pour les OSC partenaires de mise en œuvre qui ont toutefois mobilisé de nouveaux financements.

Genre, équité et droits humains : Le genre a été mis au centre du projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. Avec un peu plus de 84% du budget dédié aux interventions de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, le projet est frappé d'un marqueur genre 3. Bien que les jeunes femmes et les femmes aient été les principaux bénéficiaires du projet, il est peu évident de se prononcer sur l'équité dans le traitement de ces deux groupes de bénéficiaires en l'absence de données désagrégées par tranche d'âge. La démarche de mise en œuvre du projet telle que présentée dans la TOC avec l'implication des autorités dans la planification et la mise en œuvre des interventions a limité ou inhibé tous les obstacles sociologiques à l'intégration des droits humains et l'égalité des sexes.

Leçons apprises :

- L'Implication des autorités dans la planification et la mise en œuvre de ce type de projet est un important facteur d'appropriation des dynamiques et de pérennisation des acquis ;
- Les mécanismes endogènes et communautaires de cohésion existent dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis. Le renforcement des capacités des leaders traditionnels et religieux et la redynamisation de ces mécanismes ouvrent un champ à la participation des femmes à la prise de décision ;
- La prise en charge holistique des survivants de VBG est une bonne approche pour une réinsertion sociale réussie de ces derniers ;
- Le relèvement économique est une bonne stratégie de prévention de l'extrémisme violent et de l'enrôlement par les groupes extrémistes.

Bonnes pratiques

- Complémentarité et synergie avec les interventions des autres acteurs intervenant dans la consolidation de la paix au Tchad à travers l'exploitation des acquis ;
- Choix des Partenaires de mise en œuvre (OSC et ONG) ayant une expertise des thématiques et un ancrage dans les zones d'intervention du projet ;
- L'autonomisation des femmes et des jeunes femmes en AGR et en appui matériel.
- L'implication des autorités traditionnelles et religieuses dans la planification et la mise en œuvre de certaines interventions ;

- Implication par certaines agences du SNU des partenaires de mise en œuvre dans la formulation des activités ;
- Utilisation de la plateforme u-report dans la mobilisation et la sensibilisation des jeunes en matière de consolidation de la paix ;
- Implications des sectorielles au niveau central et au niveau déconcentré dans la mise en œuvre des activités ;

Au terme du processus évaluation, les recommandations stratégique et opérationnelles suivantes sont formulées :

Recommandations stratégiques

1. Définir une stratégie d'identification des besoins et de ciblage des bénéficiaires dans les documents de projet ;
2. Élaborer des indicateurs dans la chaîne des résultats qui permettront de capter les effets du projet et d'apprécier le niveau de réalisation de toutes les interventions à mettre en œuvre ;
3. Élaborer des indicateurs permettant de désagréger les résultats en fonction des différentes catégories de bénéficiaires et d'apprécier la dimension catalytique des interventions ;
4. Réaliser une évaluation d'impact pour estimer la contribution du projet à la cohésion sociale et la consolidation de la paix ;
5. Améliorer les aspects inter-agence notamment dans la coordination commune, le suivi-évaluation et la mise en œuvre conjointe ;
6. Organiser un atelier de consolidation des acquis du projet auprès de toutes les parties prenantes en vue de la pérennisation des résultats ;
7. Revoir à la hausse les enveloppes budgétaires affectées au projet pour permettre une plus importante prise en charge des besoins des bénéficiaires ;

Recommandations opérationnelles

8. Mettre des études d'orientation telle celle de BUCOFOR avant le lancement du projet et l'élaboration des plans de travail ;
9. Réaliser des enquêtes médiamétriques thématiques pour estimer les taux d'audience réels des programmes radiodiffusés par les projets ;
10. Revoir la planification du projet de sorte que les mécanismes communautaires de cohésion sociale et de consolidation de la paix soient créés/redynamisés dès les premiers mois de la mise en œuvre ;
11. Réaliser les revues à mi-parcours du projet lorsque la mise en œuvre est rendue à 50% ce qui permettrait de mesures correctives ou de réorienter les interventions ;
12. Réaliser les enquêtes baseline en début de mise en œuvre et endeline pour avoir les données de référence et finales du projet ;
13. Présenter dans les rapports financiers du projet le niveau d'utilisation des ressources financières par chaque agence afin d'apprécier l'efficacité de sa gestion ;
14. Affecter le suivi programmatique des interventions sur le terrain aux staffs des bureaux de proximité afin d'améliorer le rapport coût-efficacité ;
15. Affecter au sein de l'agence Lead un staff spécialiste en suivi-évaluation à temps plein ou partiel au sein de l'équipe de mise en œuvre du projet pour veiller au Suivi-évaluation du projet.

II. CONTEXTE DE L’EVALUATION

2.1. Contexte du Pays

- Sur le plan démographique

Avec une superficie de 1 284 000 Km² le Tchad est le cinquième plus grand pays d’Afrique. Le pays partage ses frontières au Nord avec la Libye, à l’Est avec le Soudan, au Sud avec la République Centrafricaine. A l’Ouest, il est frontalier avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger avec qui il forme le bassin du Lac Tchad. Selon l’Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED) et sur la base des projections du RGPH¹ (2009), la population tchadienne est estimée à 17 414 717 d’habitants en 2022 avec une croissance démographique de 3%, elle est l’une des plus élevées d’Afrique subsaharienne. Cette population est composée de 51% de femmes. La fécondité au Tchad est en sensible baisse passant de 5,6 enfants par femme en 2011 à 5,3 en 2018². Cette tendance devrait suivre la même évolution sur la période 2020-2025, l’espérance de vie à la naissance s’est quant à elle améliorée entre 2010 et 2019, passant de 49,6 ans (44 ans pour les hommes et 49 ans pour les femmes) à 57,5 ans (respectivement 56,7 ans et 59,3 ans)³. L’une des caractéristiques de la population tchadienne est son extrême jeunesse. En effet, un individu sur quatre a moins de 5 ans (20,6%), 53,3% de la population a moins de 15 ans, 42,5% est âgée de 15 à 59 ans et celle âgée de 60 ans et plus ne représente que 4,2% et la proportion des femmes de 15-49 ans dans la population féminine est évaluée à 41,6%⁴.

- Sur le plan socioéconomique

L’économie tchadienne est dominée par les ressources pétrolières, dont elle dépend à hauteur de 90% pour les exportations et représentent 40% de ses recettes publiques⁵. L’élevage et l’agriculture ainsi que le commerce étant les autres secteurs porteurs de l’économie tchadienne. Depuis mars 2020, il convient de souligner que la fragilité du contexte économique a été exacerbée par la crise sanitaire due à la COVID-19, perturbant les efforts entrepris par le Gouvernement pour relever le pays de la crise engendrée par la baisse du cours du pétrole. En outre, selon une note émise par la Banque mondiale sur la situation de l’économie et de la pauvreté au temps de la COVID-19, il ressort que, jusqu’en février 2020, l’économie tchadienne poursuivait sa reprise progressive, bien que modeste, soutenue par une augmentation significative de la production pétrolière et agricole. Selon la quatrième Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de Pauvreté au Tchad (ECOSIT4, 2019), le Tchad a enregistré des progrès en matière de lutte contre la pauvreté monétaire, dont le taux national a suivi une baisse progressive de 55% en 2003 à 47% en 2011 pour atteindre 42,3% en 2019. Cependant, du fait de la pression démographique, le nombre de personnes pauvres a augmenté passant de 4,7 à 6,3 millions entre 2011 et 2018. Par ailleurs, la pauvreté est plus accentuée en zone rurale (49,7%) qu’en zone urbaine (19,3%).

- Situation des droits humains, égalité des genres et de l’équité

¹ 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l’Habitat

² ECOSIT 4, Page 3 sur la base des projections de l’INSEED

³ Analyse Commune Pays Tchad, Nation Unies Décembre 2020

⁴ ECOSIT 4, Chapitre 3 : caractéristique de la population et des ménages page 54

⁵ INSEED 2008

Le Tchad a été confronté à de nombreuses décennies de crises de différentes natures (politico-militaires, institutionnelles, sécuritaires, économiques). Outre ces crises, au Tchad les facteurs socio-culturels, religieux, géographiques, démographiques et climatiques sont porteurs de nombreux défis qui exacerbent la situation des Droits Humains déjà préoccupante. En effet, ces différents facteurs offrent un champ fertile à toutes sortes de dérives en matière de Droits Humains (réfugiés, retournés, populations déplacées internes, etc.).

Bien que l'État Tchadien ait ratifié de nombreuses conventions⁶ et adopté des instruments juridiques, la situation des Droits Humains reste inquiétante. Selon l'Indice du capital humain de la Banque Mondiale, en 2020 le Tchad est arrivé au dernier rang du classement, tandis que son indice de droit humain (IDH) le classe au 190^{ème} rang sur 191 pays⁷. En matière d'équité et d'égalité du genre, la femme tchadienne est victime de nombreuses injustices et discriminations. En effet, de nombreuses croyances et préjugés phalocratiques ont construit et cantonnent la femme à un statut social marginalisé. Cette situation d'injustice sociale s'est illustrée en 2020 par le classement du Tchad en 160^{ème} position sur 162 pays pour les indices d'inégalité du genre (IIG : 0,710) et de développement de genre (IDG : 0,764)⁸.

Au sujet des droits de l'homme, beaucoup des défis existent surtout concernant la jouissance des droits fondamentaux et des libertés publiques comme la liberté d'expression, de manifestation, d'association, de réunion ainsi que la participation des femmes et des jeunes à la gestion des affaires publiques. Selon le groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes, malgré certains progrès réalisés, les femmes tchadiennes demeurent considérablement sous-représentées dans toutes les sphères de la vie politique et publique, notamment dans les instances de prise de décision et ce même au niveau communautaire.

- Sur le plan de la protection de l'enfant

Le mariage d'enfants au Tchad reste une situation très préoccupante malgré l'adoption de la loi interdisant le mariage des enfants. Selon le rapport de l'enquête MICS6 (2019), la situation du mariage précoce se présente comme suit :

- 18,9% des femmes âgées de 15 à 49 ans se sont mariées avant leur 15^{ème} anniversaire ;
- 21,9% des femmes de 20 à 49 ans se sont mariées avant leur 15 ans et 55% avant l'âge de 18 ans;
- 24,6% des filles âgées de 15 à 19 ans sont actuellement mariées.

34,1% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déjà subi des mutilations génitales féminines (MGF). Les pratiques de MGF sont effectives tant en milieu urbain (32,2%) qu'en milieu rural (34,6%). En ce qui concerne les violences faites aux femmes, En effet 9,3% de femmes âgées de 15 à 49 ont déclaré avoir 13 été victimes de violence physique entre 2016 et 2019⁹.

Le Tchad a fait des efforts dans l'enregistrement des naissances. En effet, le taux d'enregistrement à la naissance a progressé de 12 % en 2015 (rapport de l'EDS-MICS, 2014-2015) à 25,7% (MICS 6, 2019). Cette progression a été le fruit de la collaboration entre le gouvernement du Tchad et ses partenaires

⁶Résolution 1325 (2000), Résolution 2250 (2015) et 2419 (2018) du Conseil de Sécurité Nations Unies

⁷PNUD 2022

⁸PNUD 2022

⁹MICS6

notamment l'UNICEF, le UNHCR et l'Union Européenne. En reconnaissance de la contribution précieuse que l'état civil peut jouer dans la protection des droits des citoyens et ses liens avec la planification socio-économique, le gouvernement tchadien a entrepris une évaluation globale de son système d'état civil à la suite de laquelle ce Plan Stratégique d'Amélioration de l'État Civil au Tchad a été élaboré et adopté en 2017.

2.2. Contexte spécifique de la zone de projet

- Sur le plan socio-démographique :

Dans le bassin du Lac Tchad, les effets du changement climatique et l'avancée du désert se sont traduits par un rétrécissement de la superficie du Lac Tchad, qui est passée de 25 000 km² à 2 500 km² en 60 ans¹⁰. Cette situation combinée à la faiblesse de la présence des États dans cette zone a provoqué un déficit de gouvernance et un effritement de la confiance envers les institutions étatiques. L'Aperçu des besoins humanitaires 2023 estime que 6,9 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, soit plus du tiers de la population tchadienne, comparé à 6,1 millions en 2022 et 5,5 millions en 2021¹¹. En raison de la situation sécuritaire, plusieurs communautés (notamment celles vivant dans les îles du Lac Tchad) sont toujours inaccessibles à l'aide humanitaire. La région connaît également un taux de chômage et un niveau de pauvreté élevé, et de nombreux jeunes sont livrés à l'oisiveté et à la consommation abusive de l'alcool et des drogues¹². La faiblesse des indicateurs de développement dans cette région est l'une des causes structurelles de l'émergence de Groupes Extrémistes (GE)¹³, et plus récemment, de l'augmentation de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Tchad. Le manque d'opportunités socioéconomiques et l'inaccessibilité des services de base alimentent le désespoir des populations, et nourrissent du même coup les discours extrémistes.

- Sur le Plan du genre, de l'éducation et de la santé

De profondes inégalités de genre sont enracinées dans l'organisation sociétale des communautés vivant autour du bassin du Lac Tchad. L'accès limité à l'éducation et à la qualification professionnelle, l'exclusion des femmes des mécanismes de résolution et de prévention de conflits, les pesanteurs culturelles reléguant les femmes à un rôle essentiellement domestique, contribuent à entretenir ces disparités. Le taux de mortalité maternelle de 856 décès par 100 000 naissances est l'un des plus élevés au monde et 67,3% des adolescentes ont déjà eu un enfant ou étaient enceintes avant l'âge de 19 ans¹⁴. Les inégalités de genre dans l'accès à l'éducation sont particulièrement frappantes, avec un taux d'alphabétisation (en langue française ou arabe) des plus de 15 ans d'environ 40,2% (dont 48,5% pour les hommes et 31,9% seulement pour les femmes)¹⁵. **Ces facteurs peuvent conduire les femmes et les jeunes filles à adopter des mécanismes d'adaptation négatifs tels que la violence et la radicalisation.** Le faible niveau de développement et l'organisation sociétale patriarcale entravent aussi l'accès des

¹⁰Commission du Bassin du Lac Tchad, 2019

¹¹Humanitarian Need Overview Plan 2023

¹²Agence Française de Développement, 2019

¹³Nous préférons cette expression à Boko Haram car tous les groupes qui interviennent dans la zone de projet ne sont pas uniquement les membres de Boko Haram

¹⁴EDS-MICS 2014-2015.

¹⁵ECOSIT 4, INSEED Juillet 2020

femmes aux informations sur leurs droits et les méthodes de recrutement, et restreignent leur capacité à s'engager pour prévenir l'extrémisme violent au sein de leur communauté.

- Sur plan sécuritaire

L'extrémisme violent exacerbe les inégalités existantes, exploite et renforce les divisions entre les groupes sociaux, et sapent le contrat social entre les citoyens et leurs gouvernements. Les femmes de tous âges sont de plus en plus la cible de violences extrémistes et d'actes terroristes, y compris le recours à la violence sexuelle et à l'esclavage pour saper leurs libertés et droits essentiels. Les GE tirent également parti des normes et dynamiques traditionnelles de genre au sein de certaines sociétés pour imposer la violence et perpétuer les actes extrémistes. Les concepts de masculinité et de féminité orientant les relations de genre sont reflétés dans la structure organisationnelle et les stratégies de recrutement de ces derniers. D'une part, le stéréotype de la femme soumise, largement présent communautairement et légitimé par les pratiques culturelles, dépeint les femmes comme étant les victimes de l'extrémisme violent. D'autre part, la décision volontaire de nombreuses femmes de rejoindre ces GE met de l'avant une démarche autonomisante, une cassure avec un mode de vie oppressant au sein de la cellule familiale. Malgré les efforts à travers les contre-discours de divers acteurs impliqués dans la lutte contre l'extrémisme violent, il s'observe dans le bassin du Lac Tchad une lente, mais manifeste féminisation des modes opératoires des GE. Entre avril 2011 et juin 2017, le groupe aurait perpétré 434 attentats-suicides, dont au moins 56 % commis par des femmes¹⁶. L'adoption d'une stratégie incluant davantage de femmes et de jeunes filles, considérées comme inoffensives et bénéficiant d'une facilité de dissimulation et de mouvement par rapport aux hommes dans les zones contrôlées par le gouvernement, ne résulte pas d'un caractère innovateur ; ce mode opératoire a été largement observé dans les réponses adaptatives d'autres organisations terroristes en période de surveillance accrue sur les hommes.

C'est dans ce contexte que les Bureaux Pays du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) avec l'appui financier du Fond de Consolidation de la Paix (PBF), ont développé le « **projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad** ».

III. OBJET DE L'EVALUATION

3.1. Présentation du projet

Le projet de Prévention de la Féminisation des Modes Opératoires des Groupes Extrémistes au Tchad a été mis en œuvre par le PNUD (lead) et l'UNICEF entre janvier 2021 et janvier 2023 sous financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet le PNUD et l'UNICEF ont travaillé en partenariat avec les ministères sectoriels au niveau du Gouvernement et les organisations de la société civile (OSC) tchadienne. L'objectif du projet était de renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles afin de réduire leur propension à l'enrôlement par

¹⁶Selon les chercheurs du « Combatting Terrorism Center ».

des GE, par leur protection, la promotion de la cohésion sociale et l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ainsi qu'en promouvant les opportunités de participation au sein de leurs communautés. La fiche signalétique du projet est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation

Titre du projet	Projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad
Pays	Tchad
Sources de financement	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)
Budget total	1 500 000 USD soit respectivement : PNUD :800 000USD ; UNICEF : 700 000 USD ;
Durée	24 Mois (Janvier 2021 à janvier 2023)
Objectif global	Renforcer les capacités de femmes et des jeunes filles afin de réduire leur propension à l'enrôlement par des GE, par leur protection, la promotion de la cohésion sociale et l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ainsi qu'en promouvant les opportunités de participation au sein de leurs communautés
Résultats attendus	1. Les femmes et les jeunes filles ont davantage de connaissances sur leurs droits, les méthodes d'approche et de recrutement des GE et s'engagent contre l'enrôlement volontaire dans l'extrémisme violent. 2. Les institutions nationales, les autorités administratives et communautaires s'engagent aux côtés des femmes et des jeunes filles dans la prévention contre l'extrémisme violent et la promotion de la paix et de la cohabitation pacifique dans leurs communautés. 3. L'autonomisation et la résilience des femmes et jeunes filles renforcées, favorisent leur engagement dans la vie politique et socio-économique.
Bénéficiaires attendus	Bénéficiaires directs - 180 femmes et jeunes formées sur les thématiques de prévention de l'extrémisme violent ; - 135 jeunes femmes relais formées et engagées dans les activités de mobilisation sociale contre l'extrémisme violent ; - 450 femmes appuyées dans les activités génératrices de revenus. Bénéficiaires indirects : - 36 000 personnes, dont 16 000 femmes pour les actions de sensibilisation et de mobilisation sociale, à travers les dialogues communautaires et la radio ; - 200 autorités administratives et communautaires sensibilisées et engagées contre l'extrémisme violent dans leurs communautés.
Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)	Mise en œuvre : Agences du SNU (UNICEF, PNUD) Institutionnels : Ministère de l'Éducation Nationale et Promotion Civique, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale, Ministère de l'Éducation Nationale et Promotion Civique, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Délégation provinciale du Genre du Lac Exécution (OSC) : CELIAF, PILC

Source : document de projet

La chaîne de résultat du Projet a été construite autour de 3 résultats et 6 produits. Cette chaîne de résultats est consignée en annexe 2. Le budget approuvé en US \$ dollars pour la mise en œuvre du Projet était de 1 500 000 US\$ soit 800 000 US \$ pour le PNUD (Agence lead) 700 000 US \$ pour l'UNICEF. La ventilation de ce budget par résultats et produits est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Budget du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad

Résultats	Produits	Agences d'exécution		Total produits	Total résultats
		PNUD	UNICEF		
Résultat 1.	Produit 1.1	70 000	60 000	130 000	190 000
	Produit 1.2	15 000	45 000	60 000	
Résultat 2	Produit 2.1	50 000	125 000	175 000	235 000
	Produit 2.2	40 000	20 000	60 000	
Résultat 3	Produit 3.1	-	95 000	95 000	534 963,55
	Produit 3.2	345 963,55	94 000	439 963,55	
TOTAL POUR ACTIVITES		520 963,55	439 000	959 963,55	959 963,55
COUTS DE PERSONNEL, COUTS OPERATIONNELS, COMMUNICATION, SUIVI et EVALUATION		226 700	215 205,61	441 905,61	-
COUTS DIRECTS		52 336,45	45 794,39	98 130,84	-
TOTAL GLOBAL PAR AGENCE		800 000	700 000	1 500 000	-

Source : document de programme

3.2. Théorie de changement du Projet

Selon le document de projet, le **Projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad** s'est fondé sur une théorie de changement qui présume que les causes de l'adhésion volontaire des femmes et des jeunes femmes aux GE sont les suivants :

- L'insularité de certaines localités du bassin du Lac et de Hadjer-Lamis expose leurs habitants aux Promesses et harcèlements des habitants en général et des femmes et des jeunes filles en situation de précarité ;
- L'attrait des discours de propagande des GE ;
- Le manque d'opportunité de ces femmes dans leurs communautés ;
- Le poids des pesanteurs socioculturels qui réduisent leur participation effective à la gestion des affaires de la communauté ;
- L'insuffisance des services sociaux de base et les préjudices y relatifs ;
- Le manque de perspective dans les communautés.

L'analyse de ces dynamiques a montré la nécessité d'élaborer une réponse programmatique qui renforce le niveau d'information des femmes et des jeunes filles sur les GE, facilite leur participation dans leurs communautés et dans la prise de décision et leur offre des opportunités économiques. Le projet a donc reposé sur une hypothèse centrale : **« Si les femmes possèdent les connaissances et les moyens de subsistance et d'émancipation, leur propension à rejoindre volontairement les groupes extrémistes sera réduite »**. Les conséquences regrettables qui imposent une telle approche sont :

- a- La perte d'équilibre des communautés qui voient partir leurs femmes et jeunes filles
- b- Le renforcement des GE qui reçoit du personnel additionnel
- c- L'augmentation des risques sécuritaires pour les communautés.

S'agissant des causes énoncées plus haut auxquelles il fallait remédier, la théorie du changement du projet a reposé sur les hypothèses suivantes :

- *Si les femmes et les jeunes filles connaissent les méthodes d'approches et de recrutement des GE ;*
- *Si les femmes et les jeunes filles ont accès à un paquet de services adaptés à leurs besoins ;*
- *Si le pouvoir économique des femmes et des jeunes filles est renforcé ;*
- *Si les leaders appuient la participation des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes de prise décision en général, et notamment dans ceux de prévention et de gestion de conflits, au niveau communautaire ;*
- *Si les autorités administratives et communautaires, les femmes et les jeunes filles ont des compétences renforcées sur les droits humains, et s'engagent dans la prévention de l'extrémisme violent dans leur communauté.*

Alors « d'ici 2022, les femmes et les jeunes filles, actrices communautaires seront moins tentées par l'enrôlement volontaire par les groupes extrémistes ; et elles contribueront au développement de leurs communautés »

Parce que : Les femmes et les jeunes filles désormais bien informées, hors de la précarité, et devenues actrices de changement dans leurs communautés contribueront au renforcement de la sécurité en faisant barrière à la propagande des groupes extrémistes. Aussi, en restant dans leurs communautés, les femmes et les jeunes filles participant désormais à la gestion des affaires de leurs communautés deviendront une importante source de contribution à la production de la richesse communautaire.

Cette Théorie de changement a été vérifiée par l'équipe d'évaluation durant les phases d'analyse. Sur la base informations documentaires et des données collectées, l'équipe d'évaluation a reconstruit la théorie de changement dont la représentation graphique est consignée en annexe 3.

IV. BUT DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation qui est de nature sommative est entreprise à un moment où le « projet Prévention de la Féminisation des Modes Opératoires des Groupes Extrémistes au Tchad » a pris fin. Au service de objectif sommatif, l'évaluation aura un double but celui de la redevabilité et celui de l'apprentissage. Ces deux buts sont décrits ci-dessous :

- **Redevabilité** : l'évaluation rendra compte des résultats qui ont été atteints par le projet, auprès des partenaires financiers ainsi que des bénéficiaires (avec un focus sur les jeunes et les femmes des provinces du Lac et du Hadjer-Lamis) qui sont censés être servis par le projet.
- **Apprentissage** : l'évaluation informera le plan d'opérationnalisation des résolutions 1325 et des stratégies nationales du genre et de la jeunesse qui favorisent la participation citoyenne, notamment la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, et guidera les agences du système des nations unies à mieux intégrer les bonnes pratiques et les stratégies performantes dans le domaine d'implication des femmes dans leur participation à la gouvernance locale et à la résolution de conflits, et améliorer leur approche interagence et intersectorielle.

Cette évaluation a eu plusieurs parties prenantes à la fois primaires et secondaires. Cela a inclus les acteurs internes, externes, nationaux et les bénéficiaires du projet. Les agences du Système des Nations Unies (UNICEF, PNUD) seront les principaux utilisateurs en plus des autorités gouvernementales nationales et infranationales (locales), des partenaires de mise en œuvre. Les utilisateurs visés de l'évaluation et leur intérêt pour cette évaluation sont fournis dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3: Parties prenantes à l'évaluation

Nature	Utilisateurs	Types	Intérêt / utilisation de l'évaluation
Partie prenantes internes	Bureaux Pays UNICEF et PNUD	Primaire	Amélioration du fonctionnement interagence du SNU et intersectorielle PNUD.
	Bureau Régional du PNUD, Regional Bureau for Africa (RBA) Addis-Abeba.	Secondaire	Développer un plaidoyer auprès des partenaires financiers bailleurs de fonds dans la prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes.
Parties prenantes externes	OSC partenaires de mise en œuvre	Primaire	Intégrer les bonnes pratiques en matière de prévention de l'extrémisme violent en milieu des femmes (identifiées au cours de l'évaluation) dans leurs activités sur le terrain. Utiliser les exemples fournis par l'évaluation pour influencer les orientations et le contenu de leurs plaidoyer auprès des décideurs. Améliorer les prestations de service en matière d'équité, de pertinence et de couverture sur la base de bonnes pratiques, leçons apprises et les actions correctives recommandées par l'évaluation afin d'adresser les faiblesses existantes du Programme.
	Le Peacebuilding Support Office	Secondaire	Informar le donateur pour comprendre si les fonds ont été utilisés de manière performante, et identifier des leçons apprises pour informer la prochaine éligibilité PBF et celle des projets similaires
Partenaires étatiques	Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, ministère de l'économie et de la planification du développement ; ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique ; Ministère de la Justice en charge des Droits de l'Humains ; Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale	Primaire	Renforcer la collaboration et les synergies pour une mise à l'échelle et une pérennisation accrue des activités soutenues. Identifier les bonnes/mauvaises pratiques et capitaliser sur ces dernières pour la prévention de l'extrémisme violent, surtout en ce qui concerne les femmes
Détenteurs de droit	Femmes, et Jeunes Femmes	Secondaire	Les bénéficiaires sont les répondants et les destinataires des informations générées par l'évaluation qui éclaireront la pertinence et l'efficacité d'éventuels programmes futurs. Ils peuvent être intéressés par la façon dont le projet les a touchés en termes de changements

V. OBJECTIFS DE L’EVALUATION

Conformément aux politiques du PNUD et de l’UNICEF, l’évaluation des résultats atteints dans l’exécution du projet est obligatoire et permettra d’en apprécier la performance. L’évaluation finale a eu pour objectif d’apprécier la contribution du projet au renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles des provinces du Lac et du Hadjer-Lamis afin de réduire leur propension à l’enrôlement par les GE, par leur protection, la promotion de la cohésion sociale et l’amélioration de leurs conditions socioéconomiques ainsi qu’en promouvant les opportunités de participation au sein de leurs communautés. L’évaluation devait fournir des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles de consolidation de la paix réussies, ainsi que sur les domaines où le projet s’est révélé moins efficace que prévu. Les objectifs spécifiques retenus pour l’évaluation étaient les suivants :

- 1- Apprécier les résultats et les effets atteints par le projet, l’approche méthodologique utilisée par le projet par rapport aux résultats attendus ;
- 2- Analyser l’adéquation entre les résultats poursuivis, les ressources allouées ainsi que l’implication des femmes et des jeunes filles dans les actions de prévention de l’extrémisme violent ;
- 3- Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer et les aspects catalytiques ;
- 4- Apprécier comment le projet a abordé les questions ci-après :
 - a. Comment les femmes et les jeunes filles sont sensibilisées et formées pour reconnaître les méthodes de recrutement des GE et s’en prémunir. Leur autonomisation et la participation effective dans la gestion des affaires communautaires ; l’appui effectif aux organisations féminines à vocation agropastorale ou commerciale, ainsi que la contribution au changement de mentalité des gouvernants locaux. Comment ces activités ont renforcé la capacité des femmes et des jeunes filles à résister aux propositions des GE et ont-elles contribué à l’égalité des sexes et à l’autonomisation économique des femmes.
 - b. Les principaux moteurs des conflits et les questions les plus pertinentes de consolidation de la paix, l’alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales ; et la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre et l’équité ;

VI. PORTEE DE L’EVALUATION

L’évaluation a couvert l’ensemble du projet, sur la période de mise en œuvre de **janvier 2021 à janvier 2023**. Elle a eu une portée large, c’est-à-dire qu’au-delà des résultats atteints, elle a analysé les partenariats mis en place avec les différents partenaires d’exécution et les effets de ce partenariat dans l’atteinte des résultats. Elle a analysé en outre, les mécanismes de coordination inter-agence et analysé la dimension sexo-spécifique des interventions. De manière spécifique, l’évaluation a eu une triple portée : une portée thématique, une portée chronologique et une portée géographique

- **Portée thématique** : L’évaluation a porté sur les composantes, consolidation de la paix du PNUD puis Protection de l’Enfant et l’engagement des jeunes de l’UNICEF, mis en œuvre dans le cadre du

financement PBF qui constituent les fondements de l'approche multisectorielle d'une part et interagence d'autre part avec un focus sur les principales interventions menées.

- **Portée géographique** : La collecte des données a été faite dans trois localités du Lac (Bol, Bagassola et Liwa), ainsi que dans quatre localités de la province du Hadjer-Lamis (Mani, Mahada, Guitté, Mitteriné).
- **Portée chronologique** : L'évaluation a couvert toutes les activités du financement PBF troisième phase mises en œuvre entre janvier 2021 et Janvier 2023.

VII. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION

7.1. Critères dévaluation

L'évaluation du **Projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad** a été conduite suivant cinq critères d'évaluation standards préconisés par le Comité d'aide au Développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE/DAC) et le Groupe des Nations unies pour l'évaluation (GNUE) à savoir : (i) la pertinence, (ii) la cohérence (iii) l'efficacité, (iv) l'efficience, (v) la durabilité, et un critère transversal (vi) le genre et approches basées sur les droits humains. L'équipe d'évaluation n'a pas retenu l'impact car au regard de la temporalité du projet, on ne peut pas parler d'impacts

- **Pertinence** : Mesure dans laquelle les stratégies et les activités du projet ont été adaptées aux besoins des groupes bénéficiaires cibles (en particulier les plus vulnérables), aux priorités nationales (niveaux national et infranational), aux contextes, politiques et pratiques en vigueur au Tchad.
- **Cohérence** : Mesure dans laquelle les approches de mise en œuvre du projet sont alignées avec les stratégies nationales et/ou ont créé des synergies avec les interventions d'autres partenaires. Elle appréciera également l'alignement du projet aux programmes pays des agences d'exécution.
- **Efficience** : Examen de la relation entre les différentes activités menées dans le cadre du projet, les ressources disponibles et les résultats atteints. Cet examen apportera une appréciation sur le coût en termes d'équilibre entre les résultats atteints et l'utilisation des ressources humaines et financières.
- **Efficacité** : Mesure dans laquelle les résultats attendus du projet ont été atteints et analyse des facteurs ayant contribué à des contre-performances ou à la surperformance des résultats.
- **Durabilité** : Examen des améliorations apportées par le projet, de leur pérennisation au-delà du terme et des facteurs susceptibles d'affecter cette pérennisation. Elle examinera également l'étendue de l'appropriation et la capacité des partenaires à prendre en charge les interventions fournis par les agences du SNU.
- **Genre, droits humains et équité** : Mesure dans laquelle les principes de l'approche des droits humains et l'égalité des sexes ont été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet et indiquera également les changements suscités par le projet en termes d'équité et de respect des droits de l'homme

7.2. Questions évaluatives et matrice d'évaluation

Pour chacun de ces critères d'évaluation, l'équipe d'évaluation a, à la lumière des TDR, élaboré la matrice de l'évaluation qui présente : les questions évaluatives, les indicateurs, les sources

d'information, et les méthodes et outils de collecte. Toutefois, la lecture des documents du projet a conduit l'équipe d'évaluation à faire des ajustements sur certaines questions afin d'optimiser la collecte des opinions de toutes les parties prenantes engagées dans la présente évaluation. La matrice d'évaluation est consignée en annexe 4

VIII. METHODOLOGIE



Photo 1: Groupe de discussion avec les femmes bénéficiaires de cash à Mahada

8.1. Le cadre théorique de l'évaluation, les méthodes de collecte et d'analyse des données

8.1.1. Approche d'évaluation proposée : participative et inclusive

Pour conduire cette évaluation, l'équipe d'évaluation a utilisé une approche d'évaluation participative et inclusive afin de s'assurer que l'évaluation a répondu aux besoins d'apprentissage et de redevabilité comme l'exigent les directives d'évaluation du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (GNUE)¹⁷. Ainsi, l'évaluation a été :

- **Axée sur l'utilisation** : l'évaluation a été entreprise pour et avec les parties prenantes primaires et secondaires spécifiques compte tenu de leur intérêt pour l'évaluation. Ainsi, les parties prenantes ont eu un niveau élevé d'implication au cours de l'évaluation.
- **Participative & inclusive** : l'accent a été mis sur la participation et la collaboration au cours du processus d'évaluation en engageant les principales parties prenantes. Pour assurer l'utilité de l'évaluation, l'accent a été également mis sur l'appropriation des résultats de l'évaluation. La participation active du staff du PNUD et de l'UNICEF aux différentes étapes de l'évaluation y compris la validation de la méthodologie, la participation aux entretiens, la corroboration des résultats préliminaires, la validation des conclusions, des leçons apprises et bonnes pratiques a

¹⁷<http://unevaluation.org/document/detail/22>

été assurée. D'autres parties prenantes du projet ont participé à l'évaluation par le biais d'entretiens individuels et ou d'entretiens de groupe.

- **Utilisé une approche mixte** : L'accent a été mis sur les données primaires qualitatives tandis que les données quantitatives ont été tirées et analysées à partir des sources documentaires du projet (données secondaires).

8.1.2. Aperçu de l'approche théorique envisagée

Pour produire un rapport d'évaluation qui capture la performance du projet de Prévention de la Féminisation des Modes Opératoires des Groupes Extrémistes au Tchad, l'équipe d'évaluation a utilisé une approche fondée sur la théorie pour développer une compréhension contextuelle de l'environnement dans lequel le projet a été mis en œuvre. Cela leur a permis d'identifier des explications rivales pour le type et l'ampleur des changements que le projet a cherché à apporter, et de mettre en évidence la contribution relative de différents types de stratégies et interventions des agences de mise en œuvre.

Pour la collecte des données dont les sources primaires ont été essentiellement qualitatives, l'équipe d'évaluation a utilisé la saturation d'idée théorique pour bâtir son échantillon. Le concept de saturation est lié à la définition du nombre d'entretiens à réaliser en recherche qualitative et permet de comprendre à partir de quel moment une nouvelle interview n'apporterait plus de connaissances nouvelles¹⁸. Dans une étude qualitative, la saturation d'idée théorique stipule qu'au-delà de 30 entretiens (seuil de saturation), le nombre de code ou d'informations à forte valeur ajoutée diminue très rapidement voire s'annule¹⁹.

Au cours de la phase de démarrage, l'équipe d'évaluation a travaillé en étroite collaboration avec le PNUD et l'UNICEF pour revoir/améliorer sa compréhension de la prestation et la démarche de mise en œuvre de celle-ci. Elle a utilisé les réunions d'introduction et de familiarisation pour tester continuellement si la théorie du changement est vraie. À la fin de la phase de démarrage, les types de changements qui ont été anticipés, les différentes voies par lesquelles ces changements ont été apportés et de l'influence des facteurs contextuels clés et des hypothèses qui sous-tendent les logiques de ce que visaient les agences d'exécution dans la zone d'intervention du projet a été clarifié par l'équipe d'évaluation.

8.1.3. Méthodes de collecte de données

L'évaluation a été conduite suivant une approche mixte. Les données ont été tirées de plusieurs sources et collectées par plusieurs méthodes, ce qui a permis la **triangulation des sources et des méthodes**.

L'équipe d'évaluation a utilisé quatre méthodes de collecte de données :

- Examen approfondi de la documentation du projet ;
- Analyse des données secondaires existantes auprès des parties prenantes institutionnelles ;
- Entretiens semi-structurés d'informateurs clés avec les parties prenantes ;
- Entretiens de groupe (FGD) avec les jeunes femmes, et les femmes...

¹⁸Pierre-Nicolas Schwab on 5 Mar, 2021 : concept de saturation en recherche qualitative

¹⁹Le nombre de codes trouvés diminue avec le nombre d'entretiens réalisés. Au-delà du 18^{ème} entretien, les nouveaux codes deviennent plus rares, jusqu'à quasiment disparaître au-delà de la 36^{ème} interview

a. Examen des documents :

- **Un examen préliminaire** des documents a été effectué pendant la phase de démarrage pour nourrir le rapport de démarrage et la conception des instruments de collecte de données, notre compréhension du projet, les principales parties prenantes impliquées et les lieux dans lesquels le projet a été mis en œuvre. Cela a été suivi d'un examen plus systématique des principaux documents stratégiques et de planification ainsi que des rapports de progrès pour faire le point sur le travail accompli par les agences d'exécution (PNUD, UNICEF). Les cadres de résultats du projet, décrivant les produits et les résultats, ont été examinés afin d'évaluer les réalisations par rapport aux objectifs initiaux ainsi qu'aux documents financiers.
- **Analyse des données secondaires** : disponibles auprès des équipes Pays du PNUD et de l'UNICEF, elles ont constitué une source majeure d'informations. Ces données ont été utilisées pour effectuer une analyse initiale afin d'éclairer le contexte. Une analyse plus détaillée a été entreprise pendant la phase de collecte de données pour compléter et trianguler les conclusions à partir des données primaires.

b. Les données primaires :

Qualitatives, elles ont été collectées lors de la phase terrain dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis suivant les approches ci-dessous :

- **Entretiens qualitatifs** avec des informateurs clés : Ils ont été menés avec des parties prenantes au niveau central et des parties prenantes au niveau local. Un guide d'entretien semi-structuré a été conçu à cet effet (voir annexe 8). Le guide a été structuré de manière à répondre aux questions d'évaluation. Chaque guide d'entretien a été adapté aux différents interviewés retenus dans l'échantillon.
- **Discussions de groupe/Focus group** : Elles ont été utilisées pour collecter des données auprès des bénéficiaires ciblés à l'intérieur de leurs localités. Les principes de « **ne pas nuire** » ont été utilisés lors de la sélection des répondants qui dépendait de leur disponibilité, de la nature des appuis qu'ils ont reçus, et de leur statut. L'équipe d'évaluation a travaillé avec les partenaires de mise en œuvre pour garantir une bonne répartition des participants dans chaque groupe en accordant une attention particulière à l'âge. Des efforts ont été déployés pour sélectionner des participants d'origines et de caractéristiques sociodémographiques différentes afin de saisir à la fois des points de vue divergents et des modèles d'homogénéité. Chaque groupe de discussion comprenait 8 à 10 participants. Un guide de discussion de groupe a été conçu pour mener les entretiens (voir annexe 8). Les entretiens de groupe ont été enregistrés puis retranscrits par la suite. L'avantage des groupes de discussion est qu'ils mettent en confiance les participants pour la liberté de parole, qu'ils permettent aux participants d'être d'accord ou en désaccord les uns avec les autres, et donnent un aperçu d'un plus large éventail d'opinions et d'idées.

8.1.4. Échantillonnage

Sur la base de l'approche théorique retenue, l'équipe d'évaluation a battu un échantillonnage délibéré (raisonné) basé sur l'identification des parties prenantes et groupes cibles de bénéficiaires. Ainsi,

l'équipe d'évaluation a effectué 29 interviews sur 30 prévues (soit un taux de réalisation 96,66%) de et 14 groupes de discussions sur 14 prévus (soit un taux de réalisation de 100%) dans la zone de couverture du projet. La ventilation de cet échantillon est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4: Echantillonnage de l'évaluation

Provinces	Partie prenante ciblées	Entretiens		Focus group avec les jeunes filles et les femmes	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
N'Djaména	Ministère centraux	5	3	0	0
	PNUD	3	2		
	UNICEF (Éducation, Protection, Communication)	3	2		
	ONG et OSC. Partenaires	3	5		
	Peacebuilding Support Office	1	2		
Total 1		15	14	0	0
Province du LAC	UNICEF	1	1	8	5
	Sectorielles	2	1		
	OSC partenaires	1	3		
	Autorités communales	2	1		
	Autorités traditionnelles	2	0		
	Plateforme	-	2		
	Gestionnaire des cas	-	1		
	CADELAC	-	1		
Total 2		8	10		
Province du Hadjer Lamis	Sectorielles	2	0	6	9
	Autorités Administratives	-	1		
	OSC partenaires	1	0		
	Autorités communales	2	0		
	Autorités traditionnelles	2	1		
	Plateforme	-	1		
	COGES	-	1		
	Travailleuses sociales	-	1		
Total 3		7	5		
Ensemble		30	29	14	14

8.1.5. Méthodes d'analyse des données

L'analyse des données a été basée sur une approche d'évaluation réaliste pour expliquer ce qui fonctionné, comment, pour qui, dans quelle mesure et dans quelles circonstances. Le cadre analytique qui a guidé le processus d'analyse a été basé sur les questions clés de l'évaluation. Les méthodes d'analyse retenues étaient :

- **Analyse de contenu** : Un cadre de codage basé sur les questions d'évaluation a été développé et les données collectées à partir de l'examen documentaire, des entretiens, des discussions de groupe ont été analysées. Le logiciel NVIVO a été utilisé pour conduire ces analyses.
- **Les données quantitatives ont été analysées sur Excel** pour générer des tableaux croisés de statistiques descriptives et obtenir des tendances sur les données disponibles par rapport aux données de référence.

- La **triangulation** a été faite grâce à l'utilisation de plusieurs sources de données et de méthode pour produire une compréhension du sujet en discussion. Elle a été utilisée pour corroborer les résultats et assurer l'obtention d'un compte rendu riche, rigoureux et complet des questions abordées.

8.2. Assurance qualité et éthique de l'évaluation

8.2.1. Assurance qualité

Le chef d'équipe d'évaluation a été en charge de la qualité de tous les livrables avant leur transmission au PNUD. Il a veillé à ce que ces livrables soient produits dans les délais, en suivant le budget alloué et avec la qualité souhaitée ; il a également veillé à ce que les données collectées soient protégées. En outre, il s'est occupé en partenariat avec le PNUD des financiers et sécuritaires. Les principaux processus d'assurance qualité étaient :

- La tenue régulière des réunions internes de l'équipe d'évaluation pour traiter les problèmes à mesure qu'ils sont apparus et la tenue d'une communication (et correspondance) continue et permanente avec le PNUD ;
- La compilation dans les dossiers de projet des informations pertinentes rassemblées durant le processus évaluatif ;
- Le maintien d'une communication claire et ouverte avec le Groupe de référence notamment ;
- La sollicitation et l'obtention des commentaires du groupe de référence et la prise en compte de ces commentaires dans la conception de l'approche de travail et la production des résultats de l'évaluation.

8.2.2. Éthique

Les normes pour assurer la protection et le respect des participants ainsi que leur confidentialité ont été appliquées tout au long du processus évaluatif. Elles ont été contextualisées selon les spécificités des zones d'intervention du projet pour favoriser une collecte des données selon les principes d'égalité des sexes. Les participants ont été informés de leurs droits après la phase d'explication du but et des objectifs de la mission d'évaluation. L'ensemble des entretiens semi-structurés et des discussions de groupe ont été réalisés avec le consentement des participants. L'application des normes éthiques est résumée dans le tableau ci-dessous

Tableau 5: Normes éthiques de l'évaluation

Problèmes éthiques	Mesures pour y remédier
Obligations envers les participants²⁰	
1. Respect de la dignité et de la diversité	L'équipe d'évaluation (EE) a respecté les différences de culture, de croyances locales, de croyances religieuses, de sexe, de handicap, d'âge et d'appartenance ethnique et leurs implications potentielles lors de la réalisation de la mission.
2. Droit	L'EE a veillé à ce que les participants soient traités comme des « agents autonomes » et disposent du temps et des informations nécessaires pour décider de leur participation. L'EE s'est conformée à tous les codes de conduite régissant les groupes vulnérables.
3. Confidentialité	L'EE a respecté le droit du répondant de fournir des informations en toute confidentialité et l'a

²⁰Tiré de UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

	informé sur l'étendue et les limites de la confidentialité. Les sources et toute autre information sensible ont été anonymisées.
4. Prévention des dommages	L'EE a minimisée les risques et les charges pour ceux qui participent à l'évaluation ; et a cherché à maximiser les avantages et à réduire les dommages inutiles qui pourraient survenir d'une évaluation négative ou critique, sans compromettre l'intégrité de l'évaluation.
5. Maximiser les profits des populations	L'EE consultant cherchera à maximiser les avantages pour les populations interrogées tout en collectant des données auprès d'eux.
Obligation en tant qu'évaluateurs²¹	
6. Indépendance	L'EE a garanti un jugement indépendant tout au long de l'évaluation. Elle a veillé à ce qu'elle ne soit pas indûment influencée par les opinions ou les déclarations d'une partie. L'EE est indépendant et n'a pas participé à la planification et à la mise en œuvre du projet ;
7. Impartialité	L'EE a fourni une présentation globale et équilibrée des forces et faiblesses du projet. Le processus d'évaluation a été impartial à toutes les étapes, et a pris en compte tous les points de tous
8. Transparence	L'EE a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats.
9. Divulgaration	Le rapport servira de mécanisme par lequel les résultats et les enseignements identifiés dans l'évaluation seront diffusés à toutes les parties prenantes
10. Crédibilité	L'évaluation a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations
11. Éthique	L'EE a respecté le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le rapport ne seront pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après confirmation de la part de la personne consultée
12. Utilité	L'EE a présenté d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations
13. Conflicts d'intérêts	L'EE a procédé de façon que son statut ne présente pas un conflit d'intérêt avec son rôle d'évaluateur.

8.3. Limites et contraintes de l'évaluation

Les limites potentielles de cette évaluation et des stratégies d'atténuation sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 6 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées

Limites et contraintes de l'évaluation	Stratégies d'atténuation utilisées
Indisponibilité de certains informateurs clés à cause des mouvements dans l'administration centrale et déconcentrée	Recueil des informations en rencontrant d'autres acteurs au niveau de N'Djaména et en province
Départ de certains staffs des OSC ayant pris part à la mise en œuvre du projet ;	Réalisation d'entretien en ligne (MS Teams, Appels téléphoniques)
Insuffisance ou retard dans l'obtention de documents utiles, de données de suivi auprès des agences d'exécution	Collecte des documents durant les entretiens avec les partenaires de mise en œuvre.
Absence de données baseline et endline pour se prononcer avec évidence sur la performance de certains résultats et produits du projet	Focus sur les données mises à disposition par les agences d'exécution et exploitation des données fournies par les OSC partenaires de mise en œuvre.

²¹Tiré de UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

IX. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

9.1. Pertinence

Photo 2: Entretien avec le President du COGES du fonds rotatif de MAHADA



QE 1.1. Dans quelle mesure la conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet sont alignées aux priorités nationales en matière de la promotion de la consolidation de la paix.

1. L'objectif visé par le projet était en adéquation avec le Plan National de Développement (PND 2017-2021) débouchant sur la vision 2030 « le Tchad que nous voulons » qui ambitionne de bâtir une « *nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle , et offrant un cadre de vie agréable pour tous* ». Le résultat 1 était aligné à l'axe 1 (résultat 1.1.1) tandis que les résultats 2 et 3 étaient alignés à l'axe 2 (résultat 2 .1.4 et résultat 2 .3.3) du PND 2017-2021 comme le montre le tableau en annexe5 relatif aux liens entre les résultats du projet , le PND 2017-2021 et la vision 2030.
2. Le projet était également aligné au Plan d'Action National (PAN) 2023-2027 du Tchad sur la résolution 1325 dont la vision est « *d'ici à 2030, les femmes tchadiennes sont vectrices de paix et actrices du développement socioéconomique dans un pays stable ayant traduit ses engagements internationaux dans ses instruments nationaux, notamment en matière de l'égalité des genres et de la construction de la paix durable* ». Avec le PAN 1325 (2023-2017), les résultats 1 et 2 du projet s'intégraient dans l'axe prioritaire 1 la participation alors que le résultat 3 était en ligne avec l'axe prioritaire 4 secours et relèvement. Les entretiens avec les partenaires de mise en œuvre et les discussions de groupe révèlent que les activités de renforcement de capacité en AGR, en entréprénariat et au petit métier, de sensibilisation concernaient en très grande partie les bénéficiaires femmes et jeunes femmes membres des groupements féminins.
3. Par ailleurs , le projet était en lien avec le résultat stratégique N°3 du Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (PNUAD) : « *gouvernance, paix et sécurité* », et de l'effet 6 « *D'ici à*

fin 2021, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l'Etat de droit la cohésion sociale et l'utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés ». Le projet répond également à l'effet 7 du PNUAD « *D'ici à fin 2021, l'Etat met en œuvre une politique nationale de développement impulsant une croissance inclusive engendrant la croissance d'emploi et d'opportunité notamment en faveur des jeunes et des femmes y compris les réfugiés ».*

QE 1.2. Les résultats du projet contribuent-ils à la réalisation de ces priorités ?

4. En rapport avec le Plan National de Développement (PND) 2017-2021, le résultat 1 du projet a contribué au « *Renforcement de l'unité nationale* » (axe1) alors que les deux autres résultats ont participé au « *Renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit* » (axe 2) . En lien avec le PAN 1325 du Tchad 2023-2027, les résultats 1 et 2 quant à eux contribuent à l'atteinte de l'objectif principal 1.1 « *Garantir la pleine participation, significative et efficace des femmes et jeunes femmes diverses, dans les mécanismes locaux, régionaux et nationaux de la prise de décision* » de l'axe prioritaire 1 la participation. Le résultat 3 a contribué à l'atteinte de l'objectif principal 4.1 « *Assurer le bien-être mental, physique et économique des femmes, des jeunes femmes et des filles touchées par les conflits* » de l'axe prioritaire 4 secours et relèvement.
5. En outre, les échanges avec les points focaux des ministères et les autorités locales révélaient que les interventions du projet ont renforcées les connaissances des femmes sur leurs droits et les méthodes de recrutement des groupes extrémistes. Ainsi, les résultats du projet ont contribué à l'atteinte des objectifs du PND 2017-2021 et du PAN 1325 2023-2027. Le tableau en annexe5 présente les liens entre les résultats du projet, le PND 2017-2021 et la vision 2030.

PERT 1 : La conception et l'organisation du projet sont alignées aux priorités nationales et les trois résultats dudit projet contribuent à la réalisation de ces priorités en matière de la promotion de la consolidation de la paix. Le projet dans sa conception et sa mise en œuvre s'aligne sur les documents nationaux à savoir l'axe 1 : « *Renforcement de l'unité nationale* » et l'axe 2 : « *Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit* » du PND 2017-2021 débouchant sur la vision 2030. Par ailleurs, il est en lien avec le résultat stratégique N°3 du PNUAD « *gouvernance, paix et sécurité* » et répond aux effets 6 et 7.

QE 1.3. Dans quelle mesure le projet a répondu aux besoins des bénéficiaires dans le domaine de la cohésion sociale et de la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes.

6. Dans le Prodop, il est uniquement fait mention du ciblage géographique des zones de mise en œuvre du projet. Aucune stratégie d'identification des besoins et de ciblage des bénéficiaires n'y a été prévue (**Constat 1**). Dans le but d'apporter des réponses appropriées aux besoins des bénéficiaires, les partenaires d'exécution la CELIAF et le PILC tout en se basant sur leurs propres expériences dans la zone ont effectué des missions de prospection dans les localités couvertes par le projet pour l'identification des besoins. A Bol et à Mani des réunions avec les leaders, les membres

des associations, les représentants des autorités traditionnelles, religieuses, communales et administratives ont été organisées pour recueillir les besoins.

7. **Ciblage des bénéficiaires du cash rotatif** : la CELIAF a mis en place huit (08) comités locaux de gestion (COGES) qui avaient pour mission l'identification des bénéficiaires et le suivi des fonds. Le processus d'identification s'est fait en trois phases : d'abord le recensement de tous les groupements féminins de la localité, ensuite la sélection des groupements par chaque COGES sur la base des critères propres à chacun et enfin chaque groupement féminin retenu choisissait un ou plusieurs membres bénéficiaires. Des discussions de groupe, il est ressorti que les femmes étaient satisfaites du processus de ciblage des bénéficiaires de cash rotatif. La démarche de ciblage a été participative et inclusive. Toutefois, elle a présenté quelques insuffisances. Ainsi, l'équipe d'évaluation a observé que certaines bénéficiaires de cash rotatif étaient non vulnérables alors que d'autres étaient à la fois bénéficiaires des appuis de CELIAF et de PILC.
8. **Ciblage des bénéficiaires de matériel** : Le processus de ciblage des organisations bénéficiaires de matériel comprenait essentiellement deux étapes : le recensement des groupements féminins a été identique à celui de CELIAF. La deuxième étape concernant la sélection des groupements n'a pas été documentée. Toutefois il est ressorti des entretiens avec l'Unicef et son partenaire PILC que la sélection des groupements a été faite sur la base des dossiers enregistrés par des comités pluriels constitués de représentant de PILC et de l'administration. Selon les femmes membres de ces groupements, le ciblage a été bien fait ; le ciblage des bénéficiaires de matériel a été participatif.
9. **Le ciblage des survivants de VBG** : il a été fait durant toute la mise en œuvre du projet. Les victimes étaient identifiées lors de la sensibilisation de porte à porte par les travailleurs sociaux, dans les centres d'écoute par les gestionnaires de cas et parfois par référencement. Cette démarche a été largement approuvée par les autorités traditionnelles.

PERT2 : Le processus de ciblage a été inclusif et a permis d'identifier les bénéficiaires les plus vulnérables et de répondre à leurs besoins prioritaires dans le domaine de la cohésion sociale et de la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes. Toutefois il est à relever qu'une partie des bénéficiaires identifiés par les groupements locaux étaient non vulnérables.

QE1.4. Dans quelle mesure le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones.

10. Dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis les effets du changement climatique de ces dernières années combinés à l'avancé du désert ont contribué à la baisse des productions agropastorale et au rétrécissement de la superficie du lac Tchad (CBLT, 2019). Ces deux provinces ont connu des niveaux de pauvreté et des taux de chômage élevés, surtout chez les femmes soumises à la pesanteur culturelle (AFD, 2019). Le manque d'opportunités socioéconomiques et l'inaccessibilité des services alimentent le désespoir des populations et ont nourri du même coup les discours extrémistes. Cette situation a été exacerbée par les exactions des groupes extrémistes qui ont créé un climat d'insécurité pesant sur l'économie provinciale, en perturbant le commerce avec les pays

voisins et affectant de facto les moyens de subsistance des populations. En outre, la faiblesse de l'Etat dans la zone du projet a provoqué un déficit de gouvernance, un effritement de confiance envers les institutions étatiques. Les groupes extrémistes ont capitalisé sur la frustration des populations pour prospérer. Entre Avril 2011 et juin 2017 le groupe aurait perpétré 434 attentats suicides dont au moins 56% commis par les femmes²²

11. En dépit des efforts traduits par des contre-discours de divers acteurs impliqués dans la lutte contre l'extrémisme violent, il a été observé dans le bassin du Lac Tchad une lente, mais manifeste féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes. Aussi, le projet dont l'objectif principal était de « *renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles afin de réduire leur propension à l'enrôlement par les groupes extrémistes par leur protection, la promotion de la cohésion sociale et l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ...* » et dans la structuration de sa chaîne de résultat était approprié.
12. Toutes les parties prenantes rencontrées ont estimé que le projet était approprié au regard du contexte sécuritaire assez précaire dans les deux provinces. Cependant quelques observations relatives à sa mise en œuvre ont été faites par les répondants. De leurs avis, le financement était peu suffisant pour couvrir tous les besoins. Le lien entre la cartographie des modes opératoires faites dans le rapport de BUCOFOR²³ et les interventions du projet a été peu perceptible, les interventions du projet étaient classiques, avec peu d'innovations.

PERT 3 : Dans les deux provinces ciblées, les groupes extrémistes se sont engouffrés dans la brèche créée par le patriarcat, les restrictions imposées aux femmes et aux jeunes, le faible niveau d'instruction et les difficultés socioéconomiques des provinces pour recruter des sympathisants et diffuser leur propagande. Dans un tel contexte, le projet par son objectif et sa chaîne de résultats était approprié

²²Warner, J. & Matfess, H. *Exploding Stereotypes: The Unexpected Operational and Demographic Characteristics of Boko Haram's Suicide Bombers*. Combating Terrorism Center at West Point, août 2017.

²³Étude portant sur l'identification des méthodes de recrutement des groupes extrémistes dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis au Tchad : BUCOFOR, Août 2021

9.2. Cohérence

Photo 3: plaques signalétiques de quelques projets de stabilisation dans la zone



QE 2.1. Dans quelle mesure le projet a-t-il promu la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ?

13. La conception et la mise en œuvre du projet ont été faites en tenant compte d'autres interventions réalisées dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis. Selon le prodoc, le projet a été conçu pour s'appuyer sur les acquis du projet « soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun » clôturé en Septembre 2019. Pendant la mise en œuvre, la complémentarité et la synergie ont été faites avec d'autres projets de consolidations de la paix en cours ou antérieurs sous financement PBF ou d'autres bailleurs dans les provinces du Lac et du Hadjer Lamis. Il s'agit du :

- Projet d'appui à la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad couvrant les provinces du Lac de N'Djamena et de Moundou financé par le PBF et clôturé le 31/09/2021. Ce projet conjoint à quatre agences du SNU a appuyé le processus d'opérationnalisation de la résolution 1325. Le Plan d'Action National de cette résolution 1325 validé a été vulgarisé par le projet objet de cette évaluation ;
- Programme national de prévention de l'extrémisme violent (PROPEV) mis en œuvre en 2018. Le projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad a complété le PROPEV qui n'a pas résolu tous les problèmes car plusieurs facteurs ont exacerbé la féminisation du mode opératoire de ces groupes extrémistes ;
- Programme d'appui au développement local et à la finance inclusive au Tchad du PNUD. Ce projet évalué compte des leçons positives du mécanisme de gestion des finances inclusives pour l'activité du cash rotatif ;
- Projet autonomisation des femmes dans le Sahel financé par SWEED (Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel). Ce projet évalué a tenu compte des leçons positives de ce dernier concernant l'autonomisation des femmes et des adolescentes dans le cadre des appuis financiers et matériels ;

- Projet d'appui à la décentralisation au Tchad était en synergie avec le projet évalué. En effet le renforcement des structures de la mairie constitue un avantage dans la disponibilité des autorités municipales à appuyer la question de l'enrôlement des femmes par les groupes extrémistes.
- Projet de fenêtre nationale de facilité régionale de stabilisation du bassin du Lac Tchad mis en œuvre par le PNUD et financés par plusieurs bailleurs. Quelques infrastructures construites par ce projet ont été utilisées par ce projet.

14. En complémentarité avec d'autres projets, le projet a redynamisé quatre plateformes mises en place par d'autres partenaires et s'est appuyé sur les associations locales (CELIAF, PILC, CADELAC etc.), pour le ciblage des bénéficiaires. Le projet s'était appuyé aussi sur les comités de gestion de Mahada, Guité, Mani et Mittériné mis en place par un projet antérieur pour organiser la distribution du cash rotatif²⁴. Il est ressorti des échanges et discussions de groupe que les appuis en crédit ont permis d'acheter la motopompe pour irriguer les champs aménager par un autre projet piloté par la GIZ (Agence allemande pour la coopération internationale) . Ce microcrédit a aussi permis à certaines femmes qui font des AGR et bénéficiaires de fonds d'un autre projet d'augmenter leur capital.

COHE 1 : Le projet dans sa conception et sa mise en œuvre a pris en compte les interventions (complémentarité et synergie) en cours ou antérieurs des autres acteurs de la consolidation de la paix intervenant dans la zone.

QE 2.2. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

15. Conformément à sa théorie du changement (TOC), le projet a été mis en œuvre suivant une stratégie fondée sur trois approches : institutionnelle, communautaire, et individuelle.
- **Au plan institutionnel :** la démarche a été fondée sur des consultations entre les autorités locales, provinciales et centrales sur la contribution de la femme à la paix dans un contexte d'extrémisme violent. Un accent a également mis sur la vulgarisation du PAN de la résolution 1325 auprès des autorités administratives, traditionnelles, membres des associations féminines/jeunes. Cette approche a permis de renforcer la participation de la femme aux processus de décision.
 - **Au niveau communautaire :** la démarche a été fondée sur la création redynamisation des mécanismes communautaires tels que les comités de gestion (COGES) les comités locaux de paix, les comités de vigilance et des groupements de femmes. Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation de masse et des partenariats avec des radios communautaires ont permis de diffuser des programmes sur l'égalité du genre, la consolidation de la paix, la masculinité et le leadership... La sensibilisation de proximité a été assurée par les U-reporters, les couples pair-éducateurs et les femmes relais communautaires. Toutes ces actions ont soutenu le

²⁴CELIAF : Rapport final de mise en œuvre des activités, Juin 2021

changement de comportement sur les perceptions discriminatoires et des normes sociétales concernant les rôles des hommes et des femmes et les relations de pouvoir.

- **Au niveau individuel** : la démarche a été fondée sur le renforcement des capacités en techniques de gestion des AGR et métiers porteurs et en la mise en disposition des appuis matériels et financiers. Ces appuis individuels ont permis l'autonomisation des femmes et jeunes femmes et la réinsertion sociale des survivants de VBG.

16. Au regard du contexte du projet (voir paragraphe 10) les stratégies de mise en œuvre étaient appropriées. La représentation de la TOC a démontré l'évidence de la relation entre les stratégies d'intervention dans le domaine de la consolidation de la paix et les besoins des femmes ainsi que ceux des communautés ciblées par le projet. Ces approches mises en œuvre ont donc contribué aux changements souhaités. Selon les personnels des agences des nations unies, les partenaires d'exécution et les points focaux des ministères rencontrés, ces stratégies de mise en œuvre étaient appropriées.

COHE 2 : En impliquant les autorités administratives centrales et provinciales, les autorités traditionnelles et religieuses, en faisant la mobilisation communautaire et en offrant un paquet d'interventions à des bénéficiaires ciblés suivant une stratégie basée sur les approches institutionnelle, communautaire, et individuelles, le projet a utilisé des approches idoines et sa théorie du changement a été bien élaborée.

QE 2.3. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

17. Les activités du projet ont surtout été ralenties par la recrudescence des attaques des groupes extrémistes suite au conflit entre le gouvernement et les politico-militaires en Avril 2021. Aussi, les mesures préventives du gouvernement telles que la limitation du nombre de personne en mission sur le terrain, l'accès limité à la zone du projet ou la quarantaine soumise aux voyageurs pour les missions en provinces pour lutter contre la propagation de la COVID 19 ont retardé la mise en œuvre et le suivi des interventions sur le terrain. Les mesures de mitigation ont été la limitation des mouvements du personnel humanitaire dans la zone pendant au moins 5 mois (Article de sécurité produit le 01 Mars 2022 par l'UNDSS).

18. En dehors de ces risques préalablement identifiés dans le document de projet, il n'est pas ressorti des entretiens avec le personnel des agences d'exécution et des entretiens avec les partenaires de mise en œuvre, un risque ou des risques de quelque nature que ce soit qui n'aient pas été prévus ou envisagés par le projet.

COHE 3 : Hormis l'insécurité supplémentaire et la persistance de l'épidémie de la COVID 19 observées pendant la mise en œuvre du projet et constituant des risques spécifiques identifiés pendant la conception, il y a eu aucun risque majeur non prévu par les équipes du projet.

QE 2.4. Cohérence du projet avec les besoins des bénéficiaires et priorités locales ?

19. **Cohérence avec le Plan de Développement Local (PDL) de Mani** : Dans ce PDL les résultats 1 et 2 du projet s'intégraient au niveau de l'axe gouvernance- sécurité - paix tandis que le résultat 3 était en lien avec les deux axes du PDL surtout les affaires sociales et genre puis l'économie comme le montre le tableau 7 ci-dessous :

Tableau 7: cohérence du projet avec le PDL de Mani

Résultats (R) projet	Produits (P) projet	Objectifs du PDL	Axe du PDL
R1	P1.1.	Favoriser l'épanouissement d'une société pacifique, inclusive, juste et lutter contre les violences sous toutes ses formes afin de promouvoir les actions de développement durable.	Gouvernance-Sécurité-Paix
	P 1.2	Impliquer les femmes dans la prise de décision	
R2	P 2.1	Impliquer les femmes dans la prise de décision	
R3	P3.1	Protection juridique et sociale des groupes défavorisés et minoritaires	Affaires sociales et Genre
		Amélioration de l'encadrement des femmes	
		Création des centres d'accueil et de promotion aux groupes marginalisés	
	P 3.2	Autonomisation de la femme dans les activités du développement	Économie

Source : Prodoc et PDL de Mani

20. **Cohérence avec le Plan Provincial de Sécurité et de Développement du Lac (PPSD)** : dans le PPCS du Lac, le résultat 1 s'intégrait à l'axe stratégique 1 : « renforcement de la sécurité des personnes et des biens » alors que les résultats 2 et 3 étaient alignés à l'axe stratégique 5: « promotion de la gouvernance participative provinciale par rapport à l'équité, au genre et le développement du partenariat ». Le résultat 3 s'intégrait aussi aux deux axes notamment l'axe stratégique 3 : « améliorer l'accès équitable des populations notamment les couches les plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité » et l'axe stratégique 2 : « Développement de l'Économie Provinciale. Le tableau suivant montre les liens et complémentarités entre les résultats du projet et le PPCS du Lac ».

Tableau 8: cohérence du projet avec le PPCS du Lac

Résultat (R) du projet	Produits (P) du projet	Effets (E) du PPCS	Axe Stratégiques (AS) du PPCS
R1	P1.1	E 1.2	AS 1 : renforcement de la sécurité des personnes et des biens
R3	P 3.2	E 5.5	AS 5 : promotion de la gouvernance participative provinciale par rapport à l'équité, au genre et le développement du partenariat
R2	P 2.1	E 5.6	
R3	P3.1	E 3.5	AS 3 : améliorer l'accès équitable des populations notamment les couches les plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité
	P 3.2	E 2.2	AS 2 : Développement de l'Économie Provinciale

Source: Prodoc et PPCS

COHE 4 : Les résultats du projet s'intégraient parfaitement aux priorités locales contenues dans le PDL de Mani dans le Hadjer-Lamis aux niveaux de trois axes : gouvernance-sécurité-paix (P1.1 ; P1.2 ; P2.1), affaires sociales et genre (P3.1) ; économie (P3.2). Dans le PPCS du lac, ces résultats étaient en ligne aux axes stratégiques renforcement de la sécurité (E1.2), développement de l'économie (E2.2), améliorer l'accès équitable des couches les plus vulnérables aux services sociaux (E 3.5) et promotion de la gouvernance participative par rapport à l'équité, au genre (E2.2).

9.3. Efficacité

Photo 4: femmes bénéficiaires de crédits rotatif et ayant investi dans la culture et le commerce d'oignons



QE 8. Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats fixés ?

21. L'exploitation du document de projet et des plans de travail montre que le PNUD et l'UNICEF dans le cadre du « projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad » ont adopté la gestion axée sur le résultat dans la planification et la mise en œuvre de ce dernier. Ainsi, le projet a été construit autour de trois résultats et 6 produits. Sur la base de l'examen des rapports de progrès du projet, et des rapports des partenaires de mise en œuvre, il ressort que les indicateurs de résultat du projet sont tous quantitatifs et reliés à la situation de référence des bénéficiaires ciblés. La mesure du niveau d'atteinte des résultats sur la base de ces indicateurs tels qu'ils ont été formulés dans le cadre logique du projet ne permet pas de capter les effets induits du projet bien que l'estimation statistique des progrès de ces indicateurs soit possible (**Constat 2**). Aussi, il devient peu aisé pour l'équipe d'évaluation de se prononcer avec évidence sur l'atteinte des effets sur la base de ces indicateurs faute de données baseline et endline.
22. L'analyse du niveau d'atteinte des résultats prévus du projet sur la base du cadre de résultat montre que le projet a été mis en œuvre de manière satisfaisante avec un taux global de réalisation de chacun des trois résultats au dessus de 80%. De manière spécifique, les niveaux d'atteinte des résultats sont de 80% pour le résultat 1, 350% pour le résultat 2 et 107% pour le résultat 3 soit une moyenne de 179%. Les niveaux de performance des résultats du projet est présenté dans le tableau 7 ci-dessous :

Tableau 9: niveau de réalisation des résultats

Résultat	Indicateurs	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Moyenne Résultat
Résultat 1 : Les femmes et les jeunes filles ont davantage de connaissances sur leurs droits, les méthodes d'approche et de recrutement des groupes extrémistes et s'engagent contre l'enrôlement volontaire et l'extrémisme violent.	Les femmes et les jeunes filles sont découragées des enrôlements à Boko Haram	16000	20000	125%	80%
	Des femmes et jeunes filles engagées dans la lutte contre l'enroulement volontaire et l'extrémisme violent	1080	1258	116%	
	% des leaders religieux, communautaires, les groupes organisés de femmes sensibilisés affirmant l'importance de l'implication des femmes et jeunes filles dans la prévention de l'extrémisme violent ²⁵ .	40%	0	0%	
Résultat 2 : Les institutions nationales, les autorités administratives et communautaires s'engagent aux côtés des femmes et des jeunes filles dans la prévention contre l'extrémisme violent et la promotion de la paix et de la cohabitation pacifique dans leurs communautés	% des autorités traditionnelles et administratives engagées dans l'appui des femmes à la participation pour un développement local	80%	80% ²⁶	100%	350%
	Existence et fonctionnement du cadre de dialogue	1	6	600%	
Résultat 3 : L'autonomisation et la résilience des femmes et jeunes filles renforcées, favorisent leur engagement dans la vie politique et socio-économique.	Nombre des femmes et des jeunes filles ayant accès à un paquet de services répondant à leurs besoins.	3250	7140	220%	107%
	Nombre des femmes et des jeunes filles autonomes et engagées pour la lutte contre l'extrémisme violent.	450	450	100%	
	% de femmes et de jeunes filles engagées dans les structures socio-politico-économiques.	80%	0%	0%	

Source : Rapport de progrès Novembre 2022

23. Décliné par produit, le niveau de réalisation sur la base des données et des indicateurs disponibles est de 104,79% pour le produit 1.1 ;100% pour le produit 2.2 ; 161,00% pour le produit 3.1 et 124,4% pour le produit 3.2. L'estimation du niveau de réalisation du produit 1.2 et du produit 2.1 n'a pas été possible faute de données endline et baseline dans le système de suivi du projet. La mesure de certains indicateurs (voir tableau 10) de ces deux produits aurait nécessité la réalisation d'une enquête/sondage d'opinions auprès des bénéficiaires, enquête hors du champ méthodologique de la présente évaluation. De manière détaillée, le niveau d'exécution des produits en fonction des principaux indicateurs retenus est présenté ci-dessous.

Tableau 10: Niveau de réalisations des différents produits du projet

Résultat	Indicateurs	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Moyenne Résultat
Produit 1.1	Rapport d'étude sur les méthodes d'approches et de recrutement de Boko Haram	1	1	100%	104,79%
	Nombre des femmes et jeunes filles formées et sensibilisées qui	1 800	1 080	60%	

²⁵Indicateur non prévu dans la chaîne de résultats du projet mais présent dans les rapports des progrès

²⁶Cette valeur n'est pas tirée d'un sondage

	participent aux sensibilisations sur prévention de l'extrémisme ...				
	% de femmes et jeunes filles formées qui sont engagées sur les droits humains, les questions d'équité et d'égalité de genre...	60%	60% ²⁷	100%	
	U-Report utilisé comme outils de prévention d'extrémisme violent	3 000	4 919	164,0%	
	Nombre des messages contre l'extrémisme produits et diffusés.	20	20	100%	
Produit 1.2	% des leaders religieux, communautaires, les groupes organisés de femmes sensibilisés affirmant l'importance de l'implication des femmes et jeunes filles dans la prévention de l'extrémisme violent	40%	ND	ND	ND
	% des femmes et jeunes filles qui participent dans les structures communautaires de prise de décision	30%	ND	ND	
	Nombre des supports de communication produits	ND	ND	ND	
Produit 2.1	% des leaders administratifs, traditionnels qui sont engagés pour la participation des femmes dans les structures de décision	40%	ND	ND	ND
	% des femmes/familles ex-associées à Boko Haram qui témoignent être acceptées et intégrées dans la communauté.	50%	ND	ND	
	Nombre de de relais communautaires femmes engagés dans leur communauté pour faciliter l'acceptation et l'intégration des femmes/familles ex-associées aux groupes armés	135	484	358,5%	
	Nombre de femmes et d'hommes ayant été formés pour la sensibilisation sur l'égalité de genre et la consolidation de la paix	140	484	345,7%	
	% des membres des communautés qui dénoncent les méfaits de l'extrémisme violent et évoquent leur démotivation ...	30%	ND	ND	
	Nombre de femmes et d'hommes ayant participé aux dialogues et émissions radios sur l'Égalité du genre et la consolidation de la paix,	140	191	136,4%	
	Nbre des plates-formes opérationnelles qui organisent les sensibilisations à la paix.	06	06	100%	
	Le nombre de femmes contribuant aux instances de décision.	30%	ND	ND	
Produit 2.2	01 cadre de dialogue fonctionnel	01	01	100%	100%
	02 plaidoyers organisés et 01 document stratégique	02	02	100%	
Produit 3.1	Nombre de jugements supplétifs et actes de naissances délivrés	1 500	3 000	200%	161,00%
	Prise en charge psychosocial : Nombre de référés	50	61	122,00%	
Produit 3.2	Nombre de femmes et jeunes filles formées aux AGR	1 000	1 050	105,00%	124,4%
	Nombre de femmes formées et équipées pour les métiers porteurs	450	732	162 ;67%	
	Nombre de femmes ayant reçu le cash modulable.	450	475	105,56%	

Source : Rapport de progrès Novembre 2022

24. Les taux de réalisation globalement satisfaisants des produits obtenus sur la base des indicateurs tels que formulés dans le cadre de résultat et consignés dans les rapports de progrès ne représentent que partiellement l'exhaustivité des interventions mises en œuvre par le projet (**Constat 3**). En effet, de nombreuses activités pertinentes au regard du contexte du projet n'ont pas été prises en compte eu égard à la formulation des indicateurs dans le cadre logique.

EFFICA 1 : Les produits planifiés ont été atteints de manière satisfaisante avec des taux de réalisation de: 80% pour le R1, 350% pour le R2, et 107% pour le R3. La mesure du niveau d'atteinte des effets sur la base des indicateurs prévus tels qu'ils ont été formulés dans le cadre logique du projet est peu pertinente. Il n'a pas été possible d'estimer le niveaux d'exécution de certains produits fautes de données initiales (Baseline) et finales du projet (Endline).

²⁷Cette donnée est disponible car le nombre de femmes engagées dans la sensibilisation est connue et les nombre de femmes formée est connue (1080/1800=0,6)

QE 9. La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

25. L'exploitation des rapports de progrès du projet ainsi que des rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre a montré que les produits ont été réalisés conformément aux plans de travail établis et globalement au-delà des seuils prévus dans les indicateurs ; leur mise en œuvre a été globalement satisfaisante. L'exploitation des rapports de progrès et des rapports des partenaires de mise en œuvre n'a pas permis à l'équipes d'évaluation de corroborer les données sur certains indicateurs faute de véritables évidences **(Constat 4)**. De manière spécifique, la qualité des principales interventions des produits est précisée ci-dessous :

Pour le Produit 1.1.« Les méthodes d'approche et de recrutement du groupe Boko Haram et les droits humains sont connues par les femmes et les jeunes filles ».

26. Le Bureau d'études BUCOFORE a conduit une étude d'identification des méthodes de recrutement des groupes extrémistes²⁸ dans la zone de projet. L'étude a présenté de manière satisfaisante les causes structurelles (sociologique et religieuse) et conjoncturelles (pauvreté, manque de perspectives) de vulnérabilité des populations aux discours des groupes extrémistes. Ainsi, les méthodes de recrutement selon BUCOFORE se résument par l'adhésion volontaire (exacerbée par la pauvreté, le poids des traditions et de la religion) et par contrainte soit par enlèvement ou par otage.

27. Selon les entretiens avec les Staff des agences UN rencontrées, la connaissance de ces modes de recrutement a permis d'agir au moins sur le recrutement volontaire en informant à travers la formation et la sensibilisation les populations de la zone de projet. Il est toutefois peu aisé pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur la prise en compte totale des résultats de l'étude dans la mise en œuvre du projet. En effet, l'étude a été achevée en Août 2021 au moment où le projet était rendu au 8^{ème} mois de sa mise en œuvre et que le premier PTA conjoint avait été déjà élaboré **(Constat 5)**.

28. Plus de 1000 femmes ont été formées ou sensibilisées sur les droits des femmes, l'équité, l'égalité des genres, le leadership féminin) et les techniques de communication dans les zones du projet par les partenaires de mise en œuvre CELIAF (245 femmes²⁹) et PILC (1383 femmes³⁰). Selon les responsables de ces deux OSC ; ces formations/sensibilisation ont permis aux femmes d'être des modèles au sein de leur communautés, et ainsi promouvoir l'influence de celles-ci dans les sphères décisionnelles. il est ressorti des discussions de groupe avec les femmes qu'après les sessions de formation et de sensibilisation, elles ont été utilisées comme agent de sensibilisation au sein de leur propre communauté ; CELIAF en a fait près de 500 d'entre elles des relais communautaires rémunérées contre des Cash Rotatifs.

29. Les femmes utilisées comme agent de sensibilisation communautaires ont permis d'atteindre près de 19 000 personnes dans les localités couvertes par le projet. la répartition des personnes atteintes est présentée dans le tableau ci-dessous :

²⁸Étude portant sur l'identification des méthodes de recrutement des groupes extrémistes dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis au Tchad : BUCOFORE, Août 2021

²⁹Rapport final de mise en oeuvre du projet: CELIAF, Juin 2022

³⁰Rapport d'activités Septembre-Décembre 2022, PILC

Tableau 11: effectif des personnes touchées par les femmes relais communautaires

Localités	Nombre de bénéficiaires	Nombre de personnes sensibilisées					Total
		Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Leaders	
Guitté	65	314	204	474	158	5	1155
Mahada	108	2896	1233	2124	1668	12	7933
Miteriné	205	4000	3000	521	746	29	8296
Mani	20	180	105	50	30	4	369
Bol	35	209	85	67	29	8	398
Baga-Sola	18	158	57	34	23	11	283
Liwa	22	195	45	42	41	3	326
Total	473	7952	4729	3312	2695	72	18 760

Source : Rapport final de mise en œuvre du projet : CELIAF, Juin 2022

30. Le projet a recruté 104 jeunes (35 adolescentes et 69 adolescents) qui ont mobilisé 4 919³¹ jeunes sur la plateforme U-Report dont 1 874 jeunes femmes, sensibilisés sur la cohabitation pacifique et les risques liés à l'extrémisme violent. Du groupe de discussion avec les U-reporters de Mani, il est ressorti que le projet a structuré les U-reporters de la localité de Mani et ces derniers se sont dotés d'un bureau. Le dit bureau se réunit deux fois par mois au sein des locaux de PILC à Mani. Les U-reporters déclarent avoir été associés aux activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire. Grâce à l'encadrement des équipes du projet, ils sont passés du virtuel vers les contacts humains. Pour faciliter la mobilité des membres du bureau, une contribution de 250 FCFA a été arrêtée. Bien que faisant un travail bénévole, les U-reporters associés au projet étaient soutenus financièrement.



Photo 5: Entretien de groupe avec les U-reporters de Mani

31. Pour sensibiliser le plus grand nombre de population des provinces du Lac et du Hadjer-Lamis, les OSC partenaires ont signé des protocoles de collaboration avec deux radio communautaires (Radio Kadaye de Bol et radio Al Hadana de Karal). Selon les rapports d'activités de CELIAF et de PILC, plus d'une vingtaine d'émissions, de spots et de débats radio-diffusés ont été élaborés. Ces programmes auraient permis d'atteindre plusieurs millions d'auditeurs dans les langues locales et en

³¹Rapport d'activités Septembre-Décembre 2022, PILC

français³². Il est peu aisé pour l'équipe d'évaluation de corborer l'estimation des personnes atteintes au travers de ces programmes radio-diffusés fautes de données d'enquêtes médiamétriques ou d'un sondage des auditeurs sur les thématiques (**constat 6**). La ventilation des différents types de programmes est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12: programmes radio diffusés dans le cadre du projet

	Émission sur L'extrémisme violent		Débats radios sur l'égalité du genre, consolidation ...		Spots sur le bien-être		Microprogrammes sur la cohabitation pacifique	
	Nombre	Auditeurs	Nombre	Auditeurs	Nombre	Auditeurs	Nombre	Auditeurs
Lac	4	500 000	5	7 500	5	720 000	3	810 000
Hadjer-Lamis	5	700 000	5	5 000	5	900 000	5	1 350 000
N'Djaména	-	-	-	-	6	2 250 000	5	2 250 000
Ensemble	9	1 200 000	10	12 500	16	3 850 000	13	4 410 000

Source : Rapports finaux CELIAF et PILC

Produit 1.2. Les autorités administratives et communautaires connaissent les plans alignés avec les résolutions 1325 et 2250 et favorisent la participation communautaire des femmes et leur implication dans la prévention de l'extrémisme violent

32. Le projet a accompagné le Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale dans la vulgarisation du plan d'action national de la résolution 1325. 153 personnes dont 84 femmes des ministères en charge de la Défense, de l'Administration du Territoire, de la Justice et de la Sécurité ont pris part à deux ateliers participatifs dont les objectifs furent d'identifier les priorités de chaque ministère dans le but d'institutionnaliser la contribution des femmes à la prévention et gestion des conflits. Au niveau provincial, l'OSC PILC a renforcé les capacités des autorités administratives, traditionnelles et religieuses sur les résolutions 1325 et 2250. Ces sessions ont permis d'atteindre 273 personnes dans la province du Hadjer-Lamis dont 157 femmes et 176 personnes dans la province du Lac dont 31 femmes. Les leaders communautaires rencontrés ont déclaré lors des entretiens que ce renforcement de capacité a changé leur perception du rôle de la femme. Les femmes ont été associées aux instances de dialogue, aux comités de surveillance et les instances traditionnelles de résolution des conflits.

Produit 2.1 : Les autorités administratives et Leaders communautaires sont sensibilisés et agissent comme des agents catalyseurs de la participation des femmes et des jeunes filles dans leurs communautés

33. Comme l'a souligné BUCOFRE dans l'étude d'identification des méthodes de recrutement des groupes extrémistes, la société traditionnelle dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis est basée sur le patriarcat. Les autorités traditionnelles et communautaires sont donc les garants de la loi, des coutumes et des mœurs de la société. Aussi la stratégie du projet basée le renforcement des capacités de ces dernières a posé les jalons de leur engagement pour accompagner la participation des femmes au sein des communautés. A cet effet les autorités réparties dans la province du Lac, la province du Hadjer-Lamis et N'djaména (voir paragraphe 39) ont vu leurs capacités renforcées.

³²Dans lac (kanembou, boudouma, arabe) ; dans le Hadjer-Lamis (français, kanembu, haoussa, kotoko et arabe) et à N'Djaména (français, arabe, sara, kanembu et kotoko)

34. Des entretiens de groupe avec les femmes, il est ressorti qu'elles ont une faible participation dans les instances communautaires de décision, leur implication est encore marginale. En outre et sur la base des entretiens avec les autorités traditionnelles et administratives, il est peu évident pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur la proportion de celles qui sont des catalyseurs de la participation des femmes au sein des communautés faute d'évidences.
35. Les dialogues communautaires intergénérationnels organisés par les leaders communautaires avec l'appui du projet, ont permis la participation 505³³ personnes dans les deux provinces. En plus de ces dialogues, le projet a organisé des rencontres de partage d'expérience offrant un cadre entre les femmes leaders et les adolescentes sur divers problèmes auxquels celles-ci sont confrontées et des sujets les préoccupant. 870³⁴ personnes ont pris part à ces partages d'expérience dont 264 adolescentes, 425 petites filles et 181 adolescents.
36. Le projet a créé 2 plateformes communautaires, redynamisées et équipées³⁵ l'ensemble de ces plateformes (6 au total) pour mieux coordonner la gestion pacifique des conflits. Les membres de ces plateformes ont vu leurs capacités renforcées sur les thématiques du projet. Des entretiens avec les responsables de 4 plateformes (2 dans chaque province), il est ressorti que depuis la fin du projet, ces dernières ne sont pas fonctionnelles. Les bureaux ne se sont pas réunis, et leurs missions de sensibilisation des populations et de cohésion sociale n'ont pas été réalisées. Cette inertie est due au fait que les plateformes ont été créées/redynamisées vers la fin du projet (**Constat 7**). Les responsables des plateformes ont déclaré n'avoir pas été suffisamment accompagnés pour pouvoir entreprendre les activités comme le voulaient les équipes du projet.

Produit 3.1 : Les femmes et les jeunes filles ont accès à un paquet de services répondant à leurs besoins.

37. En partenariat avec l'Agence Nationale des Titres sécurisés (ANATS), 36 acteurs du service d'état civil ont été formés, sur les nouvelles procédures d'enregistrement des naissances. Ils ont par la suite conduit des audiences foraines et délivré 3 000 actes de naissances aux enfants et jeunes des localités de la province du lac caractérisées par l'insécurité, la distance des centres d'état civil.
38. Dans le cadre de la prise en charge intégrée des cas de VBG (Psychosociale, sanitaire qui est une activité continue, juridique), les six travailleurs sociaux de l'équipe du projet ont identifié et pris en charge 61 cas de VBG dont 50 femmes, 7 filles et 4 hommes. 19 de ces victimes de VBG ont bénéficié d'un suivi médical et 9 d'une assistance judiciaire. Des séances ont eu lieu avec 815 enfants (355 filles et 248 garçons) qui ont été suivis par les gestionnaires de cas et les travailleurs sociaux dans des espaces dédiés. Parmi ces enfants, 175 issus de familles vulnérables ont bénéficié de cash transfert d'un montant de 25 000 FCFA chacun via l'opérateur MOOV Africa

Produit 3.2. Les compétences des femmes et jeunes filles sont renforcées pour leur autonomisation économique

³³ 423 participants dont 293 femmes, ont pris part aux séances de dialogue intergénérationnel (216 dont 151 femmes à Hadjer-Lamis et 207 dont 142 femmes au Lac) pour les dialogues organisés par la CELIAF et 102 personnes pour celui organisé par PILC.

³⁴ Rapports d'activités PILC

³⁵ Chaises métalliques, nattes plastiques, mégaphones, rames de papier, chrono, carton de rangement, stylos à bille

39. Dans le but d'encourager l'autonomisation des femmes, les équipes du projet ont formé 1 272 femmes et adolescentes sur l'entrepreneuriat et les petits métiers. Afin de les soutenir dans la mise en œuvre des AGR, trois mécanismes ont été développés et mis en place par le projet : les crédits rotatifs, les cash transferts non remboursables et les appuis matériels.
40. **Crédits rotatifs** : ils ont été accordés à 475 femmes dans la zone de projet. La gestion et le suivi de ces crédits a été confiée à des Comités de Gestion (COGES) de crédits rotatifs (08 au total dont 1 dans chaque localité). Ces comités sont fonctionnels et assurent leurs missions. Il est ressorti des entretiens avec les membres des COGES que le mécanisme d'attribution et de suivi des crédits varient d'une localité à l'autre. Selon les COGES, les femmes ont adhéré à la dynamique et la majorité a procédé au remboursement. La dynamique est plus prometteuse dans la zone du Hadjer-lamis où les COGES ont déjà procédé à l'attribution d'une troisième vague de crédits. Les femmes rencontrées dans les groupes de discussion ont quant à elles confirmé le bien fondé de ce fonds qui leur a permis de mettre en place des AGR et d'améliorer leurs conditions de vie. L'affectation des fonds aux femmes est présentée dans le tableau 11 ci-dessous :

Tableau 13: Volumes et valeurs des crédits rotatifs attribués par le projet

Province	Localité	Nombre de bénéficiaires	Montant moyen	Total
Lac	Bol	42	105 571	4 434 000
	Bagasola	40	100 000	4 000 000
	Liwa	38	125 000	4 750 000
Hadjer-lamis	Mani	52	96 150	5 000 000
	Mahada	50	100 000	5 000 000
	Guitté	58	102 414	5 940 000
	Mittériné	56	94 580	5 296 000
	Massakory	18	134 500	2 421 000
Ensemble		354	104 071	36 841 000

Source : base de données CELIAF

41. **Cash transfert** : ils ont été transférés à 87 groupements féminins dans la province du Hadjer-Lamis via l'opérateur MOOV Africa (Tigo cash) qui ont reçu chacun une somme de 129 310 FCFA soit 11 250 000 FCFA au total. Dans la province du Lac, 225 femmes membres de groupement ont reçu via le même opérateur une somme de 50 000 FCFA soit 11 250 000 FCFA au total. Les femmes bénéficiaires de ces transferts ont déclaré lors des discussions de groupe qu'aucun encadrement ou orientation ne leur a été donné sur l'utilisation de ces fonds. Après des semaines d'attente, elles ont pour la grande majorité utilisé le fonds pour satisfaire les besoins ménagers et non pour mettre en place des AGR. L'ambition d'en faire un moyen de relèvement économique n'a pas été atteint à cause de l'insuffisance d'accompagnement. **(Constat 8).**
42. **Remise des équipements aux groupements féminins** : (08) groupements ont reçu des dotations en équipements divers (matériel de pêche, et matériel pour maraîchage) dans la zone de projet. Ces groupements ont été retenus après étude de dossiers. Selon les femmes rencontrées dans les différentes localités, les appuis matériels reçus répondaient globalement à leurs besoins. Toutefois, certains groupements ont déclaré avoir reçu du matériel non adapté aux besoins présentés dans leurs dossiers. Il s'agit notamment des machines à coudre pourtant elles ne font que de l'agriculture. L'équipe d'évaluation a observé sur le terrain que dans la quasi-totalité des localités touchées par le

projet, les appuis matériels n'ont pas été utilisés par les femmes bénéficiaires. A ce sujet, elles ont déclaré dans les entretiens de groupe que les appuis ont été distribués après la campagne agricole. En outre, elles n'ont pas pu exploiter leurs surfaces maraîchères à cause des inondations liées à la dernière saison des pluies.



Photo 6: Matériel Agricole non utilisé mis à la disposition d'un groupement de femmes de Mahada

43. L'équipe d'évaluation n'a pas tiré de l'exploitation documentaire ou de entretiens sur le terrain des résultats non prévus du projet. Toutefois il faut souligner que deux interventions non prévus ont été réalisées. Il s'agit de la création d'un centre d'alphabétisation où ont été inscrites 70 femmes analphabètes et de la création de deux espaces amis d'enfants à Bol et Mani.

QE 10. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

44. Des entretiens avec les agences d'exécution et les OSC partenaires de mise en œuvre, des discussions de groupes avec les femmes bénéficiaires, il est ressorti que les principaux succès du projet se trouvent dans les interventions liées au relèvement économique des femmes et dans les prise en charge holistique des victimes de VBG. Le succès se trouve notamment dans l'innovation des approches qui ont été utilisées pour mettre en œuvre ces groupes d'intervention. Ainsi, l'équipe d'évaluation a observé que :

- Le succès du crédit rotatif a été possible grâce à la pleine implication (participation) des autorités administratives et traditionnelles au niveau local dans tout le cycle de l'activité (choix, attribution, et le suivi du mécanisme de remboursement) en tant que membres ou responsables au sein des différents COGES ;
- Le succès de la prise en charge holistique des victimes de VBG s'est trouvé dans la conjugaison de quatre types d'appui aux victimes à savoir : les appuis psychologiques, l'aide juridique, l'aide médicale quand besoin est et la mise à disposition de cash aux victimes.

EFFICA 2. Le projet a été mis en œuvre dans une zone géographique où il y’a une prolifération de projets semblables. Les interventions réalisées dans le cadre de chaque produit étaient classiques pour ce type de projet, mais leur exécution a été globalement satisfaisante. L’innovation (succès) du projet se trouve dans l’implémentation réussie du fonds pour crédits rotatifs et La prise en charge satisfaisante et holistique des victimes de violences basées sur le genre. La collaboration satisfaisante avec les autorités locales et le recrutement des travailleurs sociaux au sein des localités ont contribué à ces succès.

QE 11. Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

45. De l’exploitation de la documentation du projet et des entretiens avec les staffs du PNUD, de l’UNICEF et du secrétariat PBF, il n’est pas ressorti d’évidences sur des recommandations relatives à la réorientation du projet. Certaines rencontres telle la revue à mi-parcours du projet qui auraient pu apporter une éventuelle réorientation du projet ont été tenues pratiquement à la fin de la mise en œuvre du projet (**Constat 9**). En outre, le comité technique du projet composé des ministères sectoriels, des agences d’exécution et des partenaires de mise en œuvre a peu ou pas du tout fonctionné. Ces missions étaient pourtant selon le prodoc de :

- Examiner l’état d’avancement du projet ;
- Proposer des mesures de mitigation aux éventuels risques et défis du projet, formuler des recommandations et définir des orientations stratégiques pour l’atteinte des résultats ;
- Assurer un niveau de cohérence élevé et la synergie entre les interventions du PBF au Tchad ;
- Fixer une orientation en vue d’améliorer les performances du projet et jouer un rôle essentiel dans l’évaluation finale en validant le processus d’évaluation.

QE 12. Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

46. Le dispositif de suivi-évaluation du projet a été peu efficace et s’est simplement limité à un suivi de coordination traduit par des visites programmatiques organisées par chaque agence. En effet, la consolidation des rapports de toutes les agences a été placée sous la responsabilité du PNUD en tant qu’agence Lead. En outre, les indicateurs du suivi du projet n’ont pas été formulés de manière à capter aisément les progrès réalisés par le projet sur certains produits. Cette insuffisante formulation des indicateurs a eu une incidence sur le remplissage du système de suivi-évaluation dont l’estimation de plusieurs indicateurs a été renvoyé à l’évaluation finale. La transmission des données de suivi du projet collectées et traitées par les OSC partenaires a été peu satisfaisante. Cela s’est traduit par l’existence dans les rapports :

- De nombreuses réalisations sans évidences réelles surtout dans le domaine de la sensibilisation et de la communication de masse (**Constat10**) ;
- De nombreuses incohérences dans la compilations des indicateurs entre les rapports d’activités des OSC partenaires et les rapports de progrès du projet ;

- Des retards dans la production et la transmission des rapports de suivi dont l'exploitation diverge en fonction des OSC et des agences du SNU.

47. Le projet a été conçu avec une mise en œuvre étalée sur 18 mois avec un avenant de 6 mois. Au plan opérationnel, le Groupe Technique du projet a opté pour un modèle de planification annuelle. Ainsi, deux PTA ont été élaborés couvrant toute cette période de mise en œuvre du projet avec des jalons bien définis pour chaque intervention et pour chaque agence. Cependant, la mise en œuvre conjointe des activités telle que prévue dans le PTA a été peu effective selon les staffs des agences d'exécution rencontrés sur le terrain, chaque agence s'étant focalisée sur la mise en œuvre de ses activités et la gestion de son budget conformément aux arrangements de gestion(**Constat 11**).

EFFICA 3. Le système de suivi-évaluation (SSE) mis en place dans le cadre du projet a été peu efficace. De nombreux retards ont été observés dans la production des rapports de suivi. Le SSE n'a pas été convenablement renseigné et plusieurs indicateurs n'ont pu être renseignés et renvoyés à l'évaluation finale pourtant le but d'une évaluation finale n'est pas de renseigner le SSE.

QE 13. Quels sont les résultats perceptibles du projet et pouvant permettre de voir la contribution du projet sur l'enrôlement des femmes et des jeunes filles par les groupes extrémistes ?

48. Selon le rapport de BUCOFORÉ sur l'identification des méthodes de recrutement des groupes extrémistes, le phénomène d'enrôlement volontaire ou forcé des femmes par les groupes extrémistes était déjà en régression dans la zone de projet. Les femmes rencontrées dans les groupes de discussion ont également déclaré que les cas d'enrôlement sont devenus rares au sein de leur localités. Cependant, le projet a (conformément aux résultats de BUCOFORÉ) opté pour des moyens de lutte contre l'enrôlement des femmes : le relèvement économique (au travers des appuis matériels, des cash, des crédits rotatifs...), la sensibilisation de masse, la sensibilisation de proximité par les couples pairs-éducateurs. Toutes ces interventions ont dans une moindre mesure permis aux femmes atteintes de résister aux discours éventuels des groupes extrémistes. Toutefois au regard de l'existence d'autres projets de consolidation de la paix en cours dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis, il est peu évident pour l'équipe d'évaluation d'apprécier la contribution du projet sur l'enrôlement des femmes. L'appréciation de cette contribution demande une étude spécifique (**Constat 12**).

QE 14. Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

49. Pour renforcer la consolidation de la paix dans les localités ciblées des provinces du Lac et Hadjer-Lamis, le projet s'est appuyé sur un trépied : le renforcement des capacités, la sensibilisation et le relèvement économique. Cette triple approche s'est fondée sur les hypothèses élaborées dans la TOC notamment :

- *Si les femmes et les jeunes filles connaissent les méthodes d'approches et de recrutement des groupes armés extrémistes ;*
- *Si les femmes et les jeunes filles ont accès à un paquet de services adaptés à leurs besoins ;*
- *Si le pouvoir économique des femmes et des jeunes filles est renforcé ;*

- *Si les leaders appuient la participation des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes de prise décision en général, et notamment dans ceux de prévention et de gestion de conflits, au niveau communautaire ;*
- *Si les autorités administratives et communautaires, les femmes et les jeunes filles ont des compétences renforcées sur les droits humains, et s'engagent dans la prévention de l'extrémisme violent dans leur communauté ;*
- *Alors « d'ici 2022, les femmes et les jeunes filles, actrices communautaires seront moins tentées par l'enrôlement volontaire par les groupes extrémistes ; et elles contribueront au développement de leurs communautés ».*

50. Sur la base de ces hypothèses que l'équipe d'évaluation estime avérées, les femmes et les jeunes filles ont été formées en AGR et ont reçu des apuis financiers et matériels pour leur autonomisation. En actrice du changement par leur pleine implication dans le renforcement de la sécurité en faisant barrière à la propagande des groupes extrémistes par la sensibilisation. En outre, les femmes et les jeunes femmes ont déclaré dans les groupes de discussion qu'au-delà des appuis matériels et financiers reçus, le projet a renforcé leur cohésion sociale. Elles se fréquentent, se soutiennent et s'entraident mutuellement sans distinction d'ethnie et de religion. Leur autonomisation financière a également renforcé l'estime d'elles-mêmes et la cohésion avec les hommes grâce à leur participation à la prise en charge des besoins sociaux de leurs ménages (santé, nutrition, éducation ...). En l'absence de données sur les indicateurs de mesure des effets (voir paragraphe 20 et 23), il est peu aisé d'apprécier avec évidence la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix. **(Constat 13)**

EFFICA 4. Toutes ces interventions du projet ont dans une moindre mesure permis aux femmes atteintes de résister aux discours éventuels des groupes extrémistes. Elles ont sensiblement renforcé la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Toutefois, en l'absence des d'indicateur de mesure d'effet, ils peu aisé d'apprécier avec évidence la contribution du projet à ces changements.

9.4. Efficience



Photo 7: femme bénéficiaire de crédit rotatif dans la localité de Bol (commerce des oignons)

QE 15. Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont été Suffisantes, (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ?Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ?Déployées à temps ?

51. Selon le Prodoc, chaque agence récipiendaire des fonds devait assurer la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués³⁶. Cette disposition a été respectée. L'exploitation du rapport financier de Novembre 2022 montre que le budget envisagé pour la mise en œuvre du projet était de \$ 1 500 000 ; il a été exécuté à hauteur de \$ 1 246724,05 soit un taux d'exécution satisfaisant de 88,93%. L'exécution de ce budget par grande masse est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Ventilation du budget du projet par rubrique

Tableau 14 : Ventilation du budget du projet par rubrique				Peu satisfaisant	Moyen 50-79%	Satisfaisant > 80%	
RESULTATS ET PRODUITS		PNUD	UNICEF	Total	Niveau de dépense	ECART	Taux de Consommation
Résultat 1	Produit 1.1	\$ 70 000,00	\$ 60 000	\$ 130 000	\$ 150 249,65	+ \$ 20 249,65	115,57%
	Produit 1.2	\$ 15 000,00	\$ 45 000	\$ 60 000	\$ 52 114,14	-\$ 7 885,86	86,85%
Résultat 2	Produit 2.1.	\$ 50 000	\$ 125 000	\$175 000	\$ 156 477,55	-\$ 18 522,45	89,41%
	Produit 2.2	\$ 40 000,00	\$ 20 000	\$ 60 000	\$ 48 045,00	-\$ 11 955	80,07%
Résultat «	Produit 3.1.	\$ 0	\$ 95 000	\$ 95 000	\$ 112 000,00	\$ +17 000	117,89%
	Produit 3.2.	\$ 345 963,55	\$ 94 000	\$ 439 963,55	\$ 335 850,16	-\$ 104 113,4	76,34%
TOTAL RESULTATS		\$ 520 963,55	\$439 000	\$959 963,56	\$ 854 736,5	\$-105 227	89,03%

³⁶Prodoc, page 19

Coûts supplémentaires (personnel, opération, M&E) ...	\$ 226 700,00	\$ 215 205,60	\$ 441 905,60	\$ 391 987,55	\$ -49 918,05	88,7%
TOTAL PROJET	\$ 747 663,55	\$ 654 205,61	\$ 1 401 869,16	-	-	
Coûts directs	\$ 52 336,45	\$ 45 794,39	\$ 98 130,84	-	-	
TOTAL GLOBAL	\$ 800 000	\$ 700 000	\$ 1 500 000	\$ 1 246 724,05	\$ 253 275,95	88,93%

Source : Rapport Financier du Projet Novembre 2022

52. Il ressort de l'exploitation des données financières du projet que chaque agence d'exécution devait recevoir une fraction du budget proportionnelle aux volumes de ses interventions dans la mise en œuvre du projet. Ainsi le PNUD chef de file devait recevoir \$ 800 000 soit 53,33% et l'UNICEF \$ 700 000 soit 46,67%. Selon le rapport de progrès de Novembre 2022, le niveau d'exécution par chacune des deux agences est globalement satisfaisant. Il est respectivement de :

- \$ 623 438,26 soit un taux d'exécution de 77,92%
- \$ 621 285,79 soit un taux d'exécution de 88,75%

Les informations financières disponibles n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation d'apprécier le niveau d'exécution par produits ou résultats pour chaque agence ; il est donc peu évident pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur l'efficacité par agence dans la mise en œuvre des interventions. **(Constat 14).**

53. Dans l'ensemble, la répartition du budget du projet en frais de coordination et frais dédiés à la mise en œuvre des activités (par conséquent des produits et résultats) a été excellente avec une pondération de 36% pour la coordination et 64% pour la mise en œuvre directe des résultats³⁷. La gestion des ressources financières du projet affectée à la mise en œuvre des résultats programmatiques a été satisfaisante avec un taux de consommation global d'environ 89,03% pour un taux de réalisation des interventions largement au-delà de 80% pour les trois résultats attendus du projet.

EFFICI 1 : La gestion des ressources financières du projet affectée à la mise en œuvre programmatique a été efficace avec un taux de consommation global d'environ 89,03% pour un taux de réalisation global des produits satisfaisant au-delà de 80 %

54. Des entretiens avec les staffs des agences du SNU et ceux des OSC partenaires de mise en œuvre, il est ressorti que ces ressources financières ont été suffisantes pour la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre des résultats du projet car les interventions ont été dimensionnées en fonction de l'enveloppe disponible. Toutefois au regard du volume des besoins identifiés et à satisfaire notamment dans les domaines du relèvement économique et l'aide juridique et la prise en charge psychosociale, ces ressources financières ont été insuffisantes **(Constat 15).**

55. Le déploiement des ressources financières a été fait à temps pour la première tranche et a connu des retards pour la seconde tranche des demandes de financement soumises par les agences

³⁷ L'analyse de l'efficacité de la gestion financière sera basée uniquement sur le budget affecté à la mise en œuvre des interventions programmatiques.

d'exécution. Il ressort en effet des entretiens avec des staffs de ces agences d'exécution que les procédures du PBF ont été respectées. En effet, le PBF a une procédure de décaissement en deux tranches : 70% versés à toutes les agences au lancement du projet, et 30% versés après l'utilisation totale de la première tranche par toutes les agences impliquées. La vitesse de mise en œuvre des interventions étant variable d'une agence à l'autre, la mise à disposition de la seconde tranche a donc connu des retards avec des incidences sur le plan de travail établi et sur la réalisation de certaines interventions prévues (**Constat 16**).

EFFICI 2 : Les ressources financières ont été suffisantes et déployées à temps et ce conformément aux procédures du PBF en la matière pour la mise en œuvre des interventions programmatiques prévues. Toutefois, au regard du volume des besoins identifiés et à satisfaire dans les domaines du relèvement économique et de la prise en charge psychosociale, ces ressources financières ont été insuffisantes.

56. Les ressources humaines affectées au projet par les agences d'exécution étaient suffisantes mais réparties de façon peu optimale dans les zones d'intervention avec une concentration de ces dernières au niveau des bureaux pays. Chacune des deux agences impliquées dans la mise œuvre du projet a dédié un staff comme point focal du projet en son sein. Les partenaires de mise en œuvre ont quant à eux déployés des ressources humaines en effectifs satisfaisant et réparties de manière optimale dans la zone du projet en fonction du volume des activités à réaliser. De manière spécifique, les ressources humaines impliquées en volume par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre étaient de :

- PNUD :04 staffs à temps partiel;
- UNICEF : 05 staffs à temps partiel
- CELIAF: 07 staffs à temps partiel ;
- PILC :15 staffs dont 10 à plein temps

57. Il est peu aisé pour l'équipe d'évaluation d'estimer le budget temps de ces staffs dans la mise en œuvre du projet, car la majorité de ces staffs a été impliquée dans le projet à temps partiel selon les entretiens avec ces derniers. En outre, il ressort également des entretiens avec les staffs des agences d'exécution une centralisation des intervenants du projet au niveau des Bureau Pays et une insuffisante utilisation des staffs des bureaux de zone (**Constat 17**). Une plus grande implication des staffs des bureaux de zone aurait amélioré et réduit les coûts du suivi programmatique des interventions faites par les OSC partenaires dans la zone de projet, notamment dans la province du Lac.

EFFICI 3 : Les ressources humaines affectées à la mise en œuvre programmatique ont été suffisantes au regard de l'ampleur des interventions et de la portée géographique du projet. La faible utilisation des staffs des bureaux de proximité par les agences d'exécution a rendu leur gestion peu satisfaisante.

QE 16. Quels sont les principaux facteurs ayant joué en faveur ou en défaveur du rapport coût/efficacité de la mise en œuvre ?

58. Il est peu aisé de se prononcer avec évidence sur le rapport coût-efficacité du projet. Toutefois, il ressort des entretiens avec les staffs des agences d'exécution qu'au regard des procédures et dispositions mises en place par chaque agence, le rapport coût-efficacité est globalement satisfaisant.

Il a été **affecté positivement** par :

- Le choix des OSCs partenaires ayant une bonne connaissance des thématiques principales du projet et installées dans les zones d'intervention du projet ;
- L'exploitation et l'utilisation du parc automobile et matériel de chaque agence d'exécution.

Il a été **affecté négativement** par

- La vitesse variable dans l'utilisation de la première tranche des fonds alloués par le PBF ;
- Les lourdeurs et la diversité des procédures de gestion au sein des agences SNU ;
- La réalisation des missions de M&E depuis N'Djaména et non à partir des bureaux de proximité ;
- La mise en œuvre non coordonnée par les partenaires d'exécution des agences du SNU ;
- Le turnover au sein des personnels avec des mesures de transition insuffisantes.

59. QE 17. Quelles autres stratégies auraient pu être adoptées pour atteindre les mêmes résultats mais à un coût moindre ?

60. Les agences du SNU ont réalisé de nombreux efforts pour atteindre les résultats attendus du projet sur le plan programmatique. Il ressort de l'analyse documentaire du projet et des entretiens avec les différentes parties prenantes que les stratégies suivantes auraient pu réduire les coûts de mise en œuvre des résultats.

- L'utilisation maximale du staff des bureaux de zone ou de proximité dans la mise en œuvre des interventions en dehors de N'Djaména. Ces bureaux de proximité représentaient des atouts en termes de ressources humaines pour le suivi des activités mise en œuvre par les partenaires de mise en œuvre et la réalisation de certaines activités de renforcement des capacités.
- L'utilisation maximale des relais locaux (point focal) par les OSC partenaires de mise en œuvre. Cependant l'analyse des rapports d'activités montre que ces dernières (notamment CELIAF) ont fait conduire toutes leurs activités par des personnels ou staff venant du Bureau national à N'Djaména.

EFFICI 4 : Le rapport coût-efficacité du programme a globalement été considéré comme satisfaisant, compte tenu de la flexibilité des procédures de mise à disposition des fonds en période de COVID-19 et de l'utilisation des ressources matérielles propres à chaque agence. Toutefois, les lourdeurs et la diversité des procédures de gestion au sein des agences SNU chargés de la mise en œuvre du programme, ainsi que l'insuffisante utilisation des ressources humaines des bureaux de proximité ont affecté le rapport coût-efficacité négativement.

9.5. Durabilité

Photo 8: Entretien le président du COGES de Mani



QE 5.1. Dans quelle mesure les conditions nécessaires à l'appropriation des interventions par la partie nationale ont été satisfaisantes ?

61. Selon le prodoc, le projet dès son démarrage a adopté une approche de renforcement des capacités et d'autonomisation de structure durables, qu'il s'agisse d'organisations à base communautaire, de comités locaux, ou des services d'appuis. Ainsi, les autorités au niveau gouvernemental et au niveau provincial ont été associées dans la planification (au travers des consultations) et la mise en œuvre du projet (animation des sessions de formation au niveau local et participation à des sessions de formation au niveau national). Au niveau central, dans chaque ministère sectoriel en lien avec les thématiques du projet, un point focal a été nommé tandis qu'au niveau local les autorités administratives et les délégués provinciaux ont été impliqués.
62. Les points focaux rencontrés dans les ministères ont déclaré avoir participé à quelques rencontres de planification du projet, mais n'ont pas été assez associés dans la mise en œuvre des activités. Les autorités locales rencontrées dans les provinces ont le plus souvent participé aux cérémonies d'ouverture des activités et ont peu participé à la mise en œuvre des activités tout au long du projet à l'exception de la mise place du fonds pour crédit rotatif. L'analyse des différents rapports de progrès du projet montre que plusieurs parties prenantes nationales ont été impliquées, dans la mise en œuvre de certaines interventions importantes du projet. On peut citer de manière non exhaustive :
- **Agence National des Titres Sécurisés** : elle a en partenariat avec le projet délivré les actes de naissance dans la province de LAC aux enfants et aux jeunes à travers les audiences foraines ;

- **Délégation provinciale de l'Action sociale** : elle a appuyé les groupements féminins dans la province du Lac en matière d'activités génératrices de revenus et participé à l'organisation d'activités socioculturelles et sportives avec les adolescents pour la promotion de paix.

DURA 1 : L'appropriation des interventions par la partie nationale a été envisagée par l'implication des points focaux des ministères sectoriels au niveau central et au niveau provincial ainsi que des Maires dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet. Toutefois plusieurs de ces autorités se sont limitées à des fonctions de représentativité ; leur appropriation est donc peu satisfaisante.

QE5.2. Dans quelles mesures la stratégie de sortie prévue du projet a été mise en œuvre et quelles en ont été les éventuelles limites ? Les risques sociaux ou politique pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ont-ils été pris en compte ?

63. Une stratégie de sortie du projet a été prévue et consignée dans le prodoc. Cette stratégie était fondée sur le renforcement de capacités, l'autonomisation économique des femmes avec l'encadrement des organisations des sociétés civile et du ministère du genre et de la solidarité nationale. Les efforts de mise en œuvre de la stratégie devaient être appuyés par les autorités administratives et communautaires des zones cibles du projet.
64. Cette stratégie a été mise en œuvre au travers de la forte l'implication des autorités administratives, traditionnelles au niveau local dans la mise en œuvre des activités avec l'appui et l'encadrement de deux OSC (CELIAF et PILC) et l'appui de certaines délégations provinciales. La stratégie de sortie a inclus des approches d'intervention diverses auprès des femmes et jeunes femmes au sein de leur communauté. La mise en œuvre satisfaisante de cette stratégie a été limitée par :
- Les perceptions au niveau des autorités locales sont moins soutenues,
 - La qualité des équipes au niveau communautaire qui auraient encore besoin d'accompagnement
 - L'indisponibilité des certaines informations clés à cause des mouvements dans l'administration centrale et déconcentrée.
 - La mobilité administrative : les responsables qui ont été impliqués au niveau central ou au niveau provincial ne sont plus en poste, et même ceux qui sont là, qui souhaitent ne le font pas faute de moyens limités (financement et de mobilité)
 - Le sevrage brusque des populations bénéficiaires par les personnels des OSC juste à la fin du projet

DURA 2 : La stratégie de sortie du projet a été mise en œuvre conformément au plan établi ceci au travers du renforcement de capacité et l'autonomisation des communautés. Cependant cette stratégie a connu quelques limites notamment la mobilité administrative, le sevrage brusque des bénéficiaires, les appuis non accompagnés, l'implication peu suffisante des autorités.

QE5.3. Dans quelle mesure les communautés ont été impliquées pour assurer l'appropriation des acquis ?

65. Pour assurer l'implication des communautés, le projet a misé sur le renforcement des leurs capacités et sur la structuration et ou redynamisation de leurs mécanismes communautaires.

L'autonomisation de ces mécanismes communautaires devait être un gage d'appropriation des acquis du projet. Ainsi, il ressort des groupes de discussion avec les femmes et les leaders communautaires que :

- **Comité de gestion de matériel** : certains groupements de femmes ont mis en place ce mécanisme pour la gestion, le suivi et la maintenance du matériel reçu. Ainsi le matériel est mis à la disposition des femmes à tour de rôle contre une petite contribution pour assurer la maintenance. Ainsi l'usage des glacières coûte 250 FCFA par jour soit 1750 FCFA par semaine versés à la caisse. L'usage de la motopompe est de 500 FCFA par jour pour les membres du groupement et 1000 FCFA par jour à des personnes en dehors du groupement. Les sommes récoltées et gardées en caisse sont utilisées pour la maintenance des motopompes en cas de panne. La dynamique est satisfaisante et pourrait se perpétuer si les femmes conservent le même élan ;
- **Comité de gestion de crédit rotatif** : il veille au remboursement des fonds dans les délais et selon les modalités prévues. Leur action est jugée satisfaisante par les femmes et les fonds remboursés sont immédiatement réaffectés à d'autres demandeuses et si la rigueur dans les processus de remboursement est maintenue, l'activité sera pérenne ;
- D'autres mécanismes communautaires tels les **comité de gestion de conflits, les comités de veille, les plateformes de dialogue**. Plusieurs de ces mécanismes étaient léthargiques au passage de l'équipe d'évaluation ; il est donc peu aisé de se prononcer sur leur pérennisation.

66. Outre la structuration des mécanismes communautaires, le projet a veillé à une présence des jeunes femmes et des hommes dans ces mécanismes. Ces derniers sont représentés dans les différents comités. L'implication des jeunes des deux sexes dans la sensibilisation en vue de la consolidation de la paix a été assurée au travers de la plateforme U-report. Le travail des U-reporters a été peu satisfaisant dans la province du Lac et plus satisfaisant dans le bassin de Mani notamment grâce à la petite indemnité remise pour leur intervention. La structuration des U-reporters de Mani autour d'un bureau dynamique et fonctionnel au passage de l'équipe d'évaluation permet d'entrevoir une amorce d'appropriation par ces derniers.

QE 5.4. Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

67. Les principales parties prenantes ont dans une moindre mesure travaillé à la pérennisation des acquis du projet. De manière contraire, il n'a pas été mentionné dans le prodoc ou dans les rapports de progrès des agences d'exécution des procédures particulières ou des politiques permettant de pérenniser les résultats du projet (**Constat 18**). Néanmoins il ressort des entretiens avec les différentes parties prenantes que :

- **Pour le Gouvernement** : les ministères ont volonté et sont prêts à accompagner toute action ou intervention qui peut aider à améliorer le bien-être des populations. Les ministères sectoriels et leurs délégués provinciaux ont la volonté et les ressources humaines pour travailler à la pérennisation des acquis, mais manquent de moyens de le faire ;

- **Pour les autorités au niveau provincial et local** : leur implication dans la mise en œuvre des activités et leur participation effective aux mécanismes communautaires est un facteur d'appropriation. Toutefois, elles soulignent le manque de moyens financiers et roulants pour accompagner les populations dans la pérennisation des acquis ;
- **Pour les agences d'exécution** : Elles ont mis en œuvre le projet sur la base du budget disponible et selon les plans établis. Fautes de financement additionnels, il est peu évident pour elles de s'impliquer dans la pérennisation des acquis. Cependant des efforts ont été fait par l'UNICEF notamment dans le bassin de Mani pour mobiliser un financement supplémentaire pour son partenaire PILC à l'effet de pérenniser les résultats acquis dans ce bassin ;
- **Pour les OSC partenaires de mise en œuvre** : comme les agences onusiennes, elles ont travaillé sur la base des budgets disponibles et même parfois au-delà. Pour les localités où elles disposent d'équipes permanentes, elles pourraient dans une moindre mesure à la pérennisation des acquis de certaines interventions si elles parviennent à mobiliser des fonds supplémentaires.

DURA 3 : L'appropriation des acquis par les communautés est peu perceptible exception faite de la gestion des fonds rotatifs et des appuis matériels. Il n'existe pas des procédures ou de politiques particulières permettant aux parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus. Les acteurs étatiques disposent des capacités techniques et institutionnelles pour accompagner et assurer sa pérennisation mais ont de ressources financières limitées. Les agences UN et leur partenaires ont travaillé sur la base des fonds disponibles et ne peuvent accompagner la pérennisation post projet des interventions.

QE 5.5. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?

68. De manière théorique, un projet catalytique est d'une ampleur suffisante pour stimuler ou accélérer des changements. Il permet de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels³⁸. Outre ces les aspects programmatiques et financiers sur lesquels l'analyse de l'effet catalyseur devait se fonder, aucun seuil ou indicateur de mesure permettant d'apprécier la dimension catalytique du projet n'a été déterminé dans le Prodoc (**Constat 19**). De plus, le projet a été mis en œuvre dans des zones géographiques où il y'a de nombreux autres projets aux thématiques et approches semblables. En l'absence d'évidences documentaires sur la démarcation du projet par rapport aux autres interventions, il devient peu aisé pour l'équipe d'évaluation de se prononcer de manière objective sur la dimension catalytique du projet.
69. Des entretiens avec les parties prenantes, il est toutefois ressorti que le projet a eu un effet catalytique appréciable dans le milieu des organisations feunines. Le crédit rotatif, en plus des subventions et autres dons matériels reçus par les femmes, a été un instrument de rapprochement et de cohésion entre les femmes d'ethnies, de religion et de culture différentes et de développement des initiatives portées par les femmes au sein de leurs propres localités. Ainsi, de nombreuses femmes ont adhéré aux groupements féminins en observant les effets des appuis sur les autres.

³⁸2020-2024 du SG des Nations Unies sur le PBF et (2) synthesis review: pbf project and portfolio evaluations 2017 - 2019 (4.2.3 the catalytic nature of pbf funding) P.30-32

70. Malgré les importants moyens déployés dans le renforcement des capacités, la communication de masse et l'utilisation des femmes comme relais communautaires, il est peu aisé de se prononcer sur les effets catalytiques du projet sur la consolidation de la paix notamment à cause de la floraison des projets de consolidation de la paix dans les deux provinces de mise en œuvre et de la léthargie des plateformes. Selon les entretiens avec les autorités locales, il leur est difficile voire impossible de mobiliser des financements ou de nouer de nouveaux partenariats pour soutenir la dynamique de sensibilisation et déclencher un phénomène d'émulation à l'échelle locale ou provinciale.
71. au niveau des OSC, les interventions du projet ont déclenché d'autres financements en cours. PILC a obtenu un financement de l'Institut Américain pour la Paix pour travailler en collaboration avec les réfugiés centrafricains pour une période pilote de trois mois. Un autre financement du Royaume Uni a été remis au consortium PILC, CELIAF et LTDH pour une période de 3 mois. Au regard des valeurs de tous ces financements (**inférieur à 30 000 USD**), l'effet catalytique est faible.

QE 5.6. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?

72. Dans les zones couvertes par le projet, plusieurs organisations humanitaires mettent également en œuvre des projets dans les mêmes thématiques que le présent projet surtout que les deux provinces et notamment le Lac sont classées comme zone d'urgence. Dans une logique de complémentarité et d'intensification de ces interventions antérieures visant le même objectif, le projet a été mis en œuvre de manière synergique avec les interventions déjà en cours ou achevées dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis (voir paragraphe 13 et 14). Malgré l'expérience du PNUD et de l'UNICEF dans ces deux provinces et celles de leurs partenaires de mise en œuvre, la mise à l'échelle des initiatives de consolidation de la paix est peu perceptible nonobstant la mise en place et la redynamisation des plateformes de cohésion sociale et la structuration des groupements féminins en unions

DURA 4 : Les effets catalytiques du projet aux plans programmatique et financier sont faibles pour les OSC partenaires de mise en œuvre qui ont toutefois mobilisé de nouveaux financements. Auprès des bénéficiaires ils sont perceptibles au travers de la dynamique créée autour des crédits rotatifs. A l'échelle des deux provinces les effets catalytiques du projet sur la consolidation de la paix sont peu perceptibles en dépit de la création et la redynamisation de quelques plateformes de cohésions sociales.

QE 5.7 Quel est l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

73. Comme analysé au paragraphe 66, il n'existe pas des procédures ou de politiques particulières permettant aux parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus par le projet. Cette conclusion est valable pour la participation de la femme aux processus de prise de décision soutenus par le projet. Et pourtant le projet a mené un paquet d'activités pour inciter à la participation des femmes aux processus de décision tant au niveau national qu'au niveau local. Le projet a adopté dès son

démarrage une approche de renforcement des capacités et d'autonomisation de structures durables, qu'il s'agisse d'organisations à base communautaire, de comités locaux, ou de services d'appui. Ces structures devaient assurer la pérennisation (y compris la participation des femmes aux instances de décision) après la clôture des activités avec l'appui l'accompagnement des OSC partenaires de mise selon la stratégie de sortie du projet. L'engagement des parties prenantes de manière globale est faible car les actes forts ne suivent pas.

74. Au niveau gouvernemental, le projet a accompagné le Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale dans la vulgarisation du PAN 1325 auprès des Ministères en charge de la Défense, de l'Administration du Territoire, de la Justice et de la Sécurité et du parlement. Il était question pour ces ministères sectoriels d'intégrer dans leurs documents et stratégies la lutte contre l'extrémisme violent et la participation de la femme aux mécanismes de décision. Les priorités de chacun de ces ministères sectoriels dans le but d'institutionnaliser la contribution des femmes à la prévention et gestion des conflits ne sont toujours pas connues malgré la relative implication de ces Ministères dans la mise en œuvre du projet.
75. Selon les points focaux des ministères sectoriels au niveau central, l'irrégularité de la tenue du comité de pilotage, les insuffisances dans la correspondance pour les réunions de coordination, l'insuffisance des missions conjointes de suivi du projet n'ont pas favorisé l'engagement du gouvernement. En outre, des dysfonctionnements administratifs au sein des ministères entraînent une forte mobilité administrative qui influe négativement sur l'engagement des ministères. Il faut préciser ici que de nombreux autres obstacles contribuent au faible engagement de la partie gouvernementale. On peut citer entre autres : l'insécurité, les crises soudaines ou l'instabilité sociopolitique qui captent l'essentiel des efforts du gouvernement et l'incapacité du gouvernement à financer ou à soutenir financièrement les mécanismes communautaires de consolidation de la paix et de promotion de la gouvernance locale.

DURA 5 : L'engagement des parties prenantes de manière globale est faible car les actes forts ne suivent pas. Les priorités stratégiques des ministères sectoriels dans le but d'institutionnaliser la contribution des femmes à la prévention et gestion des conflits ne sont toujours pas connues malgré la relative implication de ces Ministères dans la mise en œuvre du projet.

9.6. Genre, droits humains et équité

Photo 9 : Entretien avec le point focal PBF au Ministère du Genre



QE 6.1. Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains dans la conception et mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

76. Le genre a été mise au centre du projet de sa conception à sa mise en œuvre. Selon le PRODOC, 84,23% du budget du projet (soit US\$ 1 263 495,55) a été directement dédié aux activités liées à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme. Le projet a été frappé d'un marqueur genre 3 selon l'échelle de classification du PBF. L'analyse de la chaîne de résultat du projet a montré que pour chaque résultat programmatique, des indicateurs de mesure du genre ont été prévus. Les thèmes de renforcement des capacités, les contenus des messages de sensibilisation, et les plaidoyers étaient liés au genre, à l'équité et aux droits humains.
77. Toujours en matière de promotion du genre, les activités liées à l'autonomisation socioéconomique étaient exclusivement dédiées aux femmes. Les femmes ont aussi activement pris part aux interventions du projet visant la promotion et le respect de leur droit. Il est ressorti des discussions de groupe avec ces femmes comme résultat fort de leurs actions l'annulation des mariages de leurs filles mineures grâce aux connaissances acquises sur les droits de la femme.
78. L'égalité a été prise en compte durant l'identification des bénéficiaires et la mise en œuvre des interventions. Dans les huit localités ciblées, les femmes bénéficiaires et les groupements féminins identifiés ont été tirés de tous les groupes sociologiques. Aussi y retrouve-t-on des autochtones, des allogènes, des musulmanes, des chrétiennes et des jeunes filles et des femmes à besoins spécifiques.

79. En droits humains, les jugements supplétifs ont été délivrés aux enfants et jeunes. En termes d'équité les COGES ont tenu compte des capacités de remboursement des femmes membres des groupements bénéficiaires de cash rotatif pour attribuer les montants des crédits. Le brassage des femmes de diverses religions et origines autour de la gestion commune des appuis reçus, dans les plateformes et pendant les interventions du projet a créé ou renforcé leurs liens contribuant ainsi à la consolidation de la paix.

GEDH 1 : Le genre a été mis au centre du projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. Avec un peu plus de 84% du budget dédié aux interventions de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, le projet est frappé d'un marqueur genre 3. Avec les bénéficiaires retenus sans distinction d'ethnie de religion, de statut migratoire, et sur la base des capacités des bénéficiaires le projet a une dimension d'équité. En favorisant la création des liens entre les femmes issues de différentes composantes ethniques et religieuses par les activités communes et en les sensibilisant sur la cohésion sociale le projet a soutenu la consolidation de la paix.

QE6.2. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

80. L'analyse de la matrice de résultats a révélé qu'il était prévu d'atteindre à la fin du projet 30 % des femmes et des jeunes dans les structures communautaires de prise de décisions. Comme souligné au paragraphe 23, il n'a pas été possible à l'équipe d'évaluation d'estimer le niveau d'atteinte de cette proportion faute de données dans le SSE. Néanmoins, les leaders communautaires rencontrés ont déclaré que les femmes ont été introduites dans tous les mécanismes communautaires redynamisés et créés par le projet. Ainsi, les femmes ont été nommées à des postes de responsabilité toutes ces organisations communautaires (présidente, vices présidente, trésorière, ou conseillère). Cependant, la participation ou l'influence de ces femmes dans les mécanismes communautaires demeure peu évidente à cause de la léthargie fonctionnelle de ceux-ci.

GEDH 2 : Les femmes ont été représentées dans les plateformes de cohésions sociales, et les comités de gestion des fonds. Toutefois leur participation effective dans les mécanismes de résolution des conflits et de gestion est peu évidente compte tenu de la non-fonctionnalité de ces organes.

QE 6.3. Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?

81. A la phase de planification du projet holistique a été prévue à 4 niveaux : la prise en charge psychosociale, la prise en charge médicale, l'aide juridique et les appuis financiers avec un focus sur des survivantes de violence sexuelle et les victimes de mariage précoce. Le dispositif d'identification mis en place par le projet a permis de rencontrer un nombre considérable de survivants de VBG mais tous n'ont pas bénéficié des appuis comme prévu par désistement ou par pression sociale (familiale) selon les entretiens avec les gestionnaires de cas.

82. Des centres d'écoutes sécurisées et des salles de refuge ont rendu possible le suivi des survivants de VBG. Leur prise en charge médicale a été assurée dans les hôpitaux de Mani et de Bol (pour suivi

gynécologique lorsque le besoin s'imposait). Les victimes de VBG ont été accompagnées par une équipe de psychologues et un pool d'avocats a été chargé des aspects juridiques. En tenant compte de ces appuis multiformes en santé physique et mentale, en protection, en aide juridique, en hébergement, en appui financier les survivants de VBG ont bénéficié d'une prise en charge holistique.

GEDH 3 : Grace au paquet d'interventions constitué d'un accompagnement psychologique, d'une prise en charge médicale, de l'aide juridique et des appuis pour le relèvement économique les survivantes de VBG ont bénéficié d'une prise en charge holistique.

QE 6.4. S'il y eu des obstacles, d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en œuvre, quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces difficultés ?

83. La démarche de mise en œuvre du projet telle que présentée dans la TOC avait prévu d'utiliser une réponse à trois niveaux : institutionnel, communautaire et individuel. Cela a supposé une mise en œuvre participative et inclusive. Dans cette perspective, des points focaux ont été nommés dans les différents ministères (au niveau central et déconcentré). Cette implication des autorités dans la planification et la mise en œuvre des interventions du projet a limité ou inhibé tous les obstacles politico-administratifs à l'intégration des droits humains et l'égalité des sexes. Il n'est pas ressorti des entretiens avec les points focaux des ministères et les staffs des agences d'exécution d'éventuels obstacles politico-administratifs qu'il a fallu surmonter dans le cadre du projet.
84. Des entretiens avec les OSC partenaires d'exécution, il est ressorti que certaines pesanteurs socioculturelles/religieuses légères ont persisté lors des interventions du projet. Celles-ci ont prédominé légèrement sur les considérations relatives aux changements positifs avec une légère résistance des leaders religieux (imans et maîtres coraniques) et des pesanteurs sociologiques. A cela s'est ajoutées les connaissances limitées des femmes dans la sphère de prise de décision et l'insuffisance de moyen financier pour une réponse efficace étalée sur la durée. Pour surmonter ces pesanteurs, le projet a mis l'accent sur le renforcement des capacités, le plaidoyer, le dialogue communautaire, la redynamisation des mécanismes communautaires existants, et la sensibilisation de proximité pour amener les communautés et infléchir la situation.

QE 6.5. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes

85. Les cibles directes et indirectes prévues dans le cadre de résultat de ce projet étaient constituées des femmes et des jeunes femmes. Elles ont donc bénéficié de toutes les interventions mise en œuvre par le projet. Cependant, les données disponibles dans les rapports des partenaires et dans les rapports de progrès n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation de faire une distinction entre les appuis reçus par ces deux catégories de bénéficiaires faute d'une désagrégation de ces dernières par tranches âge. En outre, les indicateurs conçus dans la chaîne de résultat et consigné dans le Prodoc n'ont pas prévu une désagrégation des bénéficiaires par âge(**Constat 20**). Il est donc peu aisé pour

l'équipe d'évaluation de se prononcer avec évidences sur l'équité dans le traitement des femmes et des jeunes femmes par le projet.

86. Toutefois, il est ressorti des discussions de groupe, des entretiens avec les membres des COGES et des entretiens avec le personnel des OSC partenaires de mise en œuvre que les femmes et les jeunes femmes ont bénéficié des toutes les interventions prévues par le projet notamment le renforcement des Capacités en AGR, les appuis matériels, le transfert des cash, l'accès au crédit rotatif et même à la prise en charge pour celles victimes de VBG. En outre, femmes et jeunes femmes ont travaillé comme relais communautaires dans les activités de sensibilisation. L'équipe d'évaluation a également observé que dans les panels de participantes mobilisées pour prendre part aux entretiens de groupes, se trouvait des jeunes femmes et des femmes.

GEDH 4 : La démarche de mise en œuvre du projet telle que présentée dans la TOC avec l'implication des autorités dans la planification et la mise en œuvre des interventions du projet a limité ou inhibé tous les obstacles politico-administratifs à l'intégration des droits humains et l'égalité des sexes. Bien que les jeunes femmes et les femmes aient été les principaux bénéficiaires du projet, il est peu évident de se prononcer sur l'équité dans le traitement de ces deux groupes de bénéficiaires en l'absence de données désagrégées par tranche d'âge.

Photo 10: Groupe de discussion avec les jeunes bénéficiaires d'appui à Bol



X. LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

10.1. Leçons apprises

87. Selon la définition du Comité pour l'Aide au Développement au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), les leçons apprises sont des « généralisations, établies à partir de circonstances spécifiques relatives à des évaluations de projets, ou de politiques permettant de tirer des enseignements plus larges. Souvent les leçons soulignent les points forts et les points faibles dans la préparation, la conception et la mise en œuvre, qui ont un effet sur la performance, les résultats et l'impact ».

- *L'Implication des autorités (religieuses, administratives, traditionnelles ...) dans la planification et la mise en œuvre de ce type de projet est un important facteur d'appropriation des dynamiques et de pérennisation des acquis ;*
- *Les mécanismes endogènes et communautaires de cohésion existent dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis. Le renforcement des capacités des leaders traditionnels et religieux et la redynamisation de ces mécanismes ouvrent un champ à la participation des femmes à la prise de décision ;*
- *La prise en charge holistique des survivants de VBG est une bonne approche pour une réinsertion sociale réussie de ces derniers ;*
- *Le relèvement économique est une bonne stratégie de prévention de l'extrémisme violent et l'enrôlement par les groupes extrémistes.*

10.2. Bonnes pratiques

88. Rendu au terme du processus évaluatif, après consultation de toutes les parties prenantes et exploitation de la documentation relative à la conception et à la mise en œuvre du projet, l'équipe d'évaluation retient comme bonnes pratiques :

- *Complémentarité et synergie avec les interventions des autres acteurs intervenant dans la consolidation de la paix au Tchad à travers l'exploitation des acquis ;*
- *Choix des Partenaires de mise en œuvre (OSC et ONG) ayant une expertise des thématiques et un ancrage dans les zones d'intervention du projet ;*
- *L'autonomisation des femmes et des jeunes femmes en AGR et en appui matériel*
- *L'implication des autorités traditionnelles et religieuses dans la planification et la mise en œuvre de certaines interventions ;*
- *Implication par certaines agences du SNU des partenaires de mise en œuvre dans la formulation des activités ;*
- *Utilisation de la plateforme u-report dans la mobilisation et la sensibilisation des jeunes en matière de consolidation de la paix ;*
- *Implications des sectorielles au niveau central et au niveau déconcentré dans la mise en œuvre des activités ;*

XI. CONCLUSIONS FINALES

i. Pour la pertinence (tirée de PERT, PERT 2, PERT 3)

La conception du projet a été alignée aux priorités nationales et les trois résultats dudit projet ont contribué à la réalisation de ces priorités en matière de la promotion de la consolidation de la paix. Le projet a donc été aligné sur les documents nationaux à savoir le PND 2017-2021 dans ses axe 1 : « Renforcement de l'unité nationale » et axe 2 : « Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit » et sur le résultat stratégique N°3 du PNUAD « gouvernance, paix et sécurité » et répond aux effets 6 et 7. Le processus de ciblage des bénéficiaires du projet a été inclusif et a permis d'identifier les bénéficiaires les plus vulnérables et de répondre à leurs besoins prioritaires dans le domaine de la cohésion sociale et de la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes avec quelques limites sur l'identification des bénéficiaires dont certains étaient non vulnérables. Au regard du contexte de la zone de projet marqué par les restrictions imposées aux femmes et aux jeunes, le faible niveau d'instruction et les difficultés socioéconomiques, le projet par son objectif et sa chaîne de résultats était approprié et pertinent.

ii. Pour la cohérence (Tirée de COHE 1, COHE 2, COHE 3 ET COHE 4)

Le projet dans sa conception et sa mise en œuvre a pris en compte les interventions en cours ou antérieurs des autres acteurs de la consolidation de la paix intervenant dans la même zone. En impliquant les autorités administratives centrales et provinciales, les autorités traditionnelles et religieuses, en faisant la mobilisation communautaire et en offrant un paquet d'interventions à des bénéficiaires ciblés suivant une stratégie basée sur les approches institutionnelle, communautaire, et individuelles, le projet a utilisé des approches idoines et sa théorie du changement a été bien élaborée. Tous les risques pouvant advenir durant la mise en œuvre du projet ont été prévus pendant la conception et anticipés. Enfin, les résultats du projet s'intégraient parfaitement aux priorités locales contenues dans le Plan de Développement Local de Mani dans la province du Hadjer-Lamis et dans le Plan Provincial de Sécurité et de Développement de la province du Lac.

iii. Pour l'efficacité (Tirée de EFFICA 1, EFFICA 2, EFFICA 3, EFFICA 4)

Les produits et résultats planifiés ont été atteints de manière satisfaisante avec des taux de réalisation de: 80% pour le R1, 350% pour le R2, et 107% pour le R3. La mesure du niveau d'atteinte des effets sur la base des indicateurs prévus et tels que formulés dans le cadre logique du projet était peu pertinente. En outre, Il n'a pas été possible d'estimer le niveau d'exécution de certains produits faute de données initiales et finales du projet. Le projet a été mis en œuvre dans une zone géographique où il y'a une prolifération de projets semblables. Les interventions réalisées dans le cadre de chaque produit étaient classiques pour ce type de projet, mais leur exécution a été globalement satisfaisante. L'implémentation réussie du fonds pour crédits rotatifs et la prise en charge satisfaisante et holistique des victimes de violences basées sur le genre constituent les principaux succès du projet. Le système de suivi-évaluation (SSE) mis en place dans le cadre du projet a été peu efficace et n'a pas été convenablement renseigné avec plusieurs indicateurs sans valeurs. Le projet a contribué à la cohésion entre les femmes, à

l'organisation de ces dernières en groupes d'entraide et a amélioré la contribution des femmes dans la prise en charge de leurs familles.

iv. Pour l'efficience (tirée de EFFICI 1, EFFICI 2, EFFICI 3, EFFICI 4)

La gestion des ressources financières du projet affectée à la mise en œuvre programmatique a été efficiente avec un taux de consommation global d'environ 89,03% pour un taux de réalisation global des produits satisfaisants au-delà de 80 %. Ces ressources financières ont été suffisantes et déployées à temps conformément aux procédures du PBF. Toutefois, elles étaient insuffisantes au regard du volume des besoins identifiés dans les domaines d'intervention du projet. Les ressources humaines affectées à la mise en œuvre ont été suffisantes au regard de l'ampleur des interventions et de la portée géographique du projet. Leur gestion a été rendue peu satisfaisante par l'insuffisante utilisation des staffs des bureaux de proximité par les agences d'exécution. Le rapport coût-efficacité a globalement été considéré comme satisfaisant mais les lourdeurs et la diversité des procédures de gestion au sein des agences d'exécution ainsi que l'insuffisante utilisation des ressources humaines des bureaux de proximité ont affecté négativement le rapport coût-efficacité.

v. Pour la durabilité (tirée de DURA 1, DURA 2, DURA 3, DURA 4 et DURA 5)

L'appropriation des interventions par la partie nationale a été envisagée par l'implication des points focaux des ministères sectoriels au niveau central et au niveau provincial ainsi que des Maires dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet. Toutefois plusieurs de ces autorités se sont limitées à des fonctions de représentativité ; leur appropriation est donc peu satisfaisante. La stratégie de sortie du projet a été mise en œuvre conformément au plan établi. Cependant elle a connu de limites du fait de la mobilité administrative et sevrage brusque des bénéficiaires. Aussi, l'appropriation des acquis par les communautés est peu perceptible exception faite de la gestion des fonds rotatifs et des appuis matériels. En l'absence de procédures ou de politiques particulières permettant aux parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus, il est peu évident que les acteurs étatiques, les agences UN et leur partenaires accompagnent la pérennisation post projet des interventions. L'engagement des parties prenantes de manière globale est faible car les actes forts ne suivent pas notamment pour les ministères sectoriels malgré leur relative implication dans la mise en œuvre du projet.

vi. Pour le genre, l'équité et les droits humains (tirée de GEDH 1, GEDH 2, GEDH 3, GEDH 4)

Avec un peu plus de 84% du budget dédié aux interventions de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, le projet est frappé d'un marqueur genre 3. Les bénéficiaires ayant été retenus sans distinction d'ethnie, de religion, de statut migratoire, et sur la base des capacités de ces derniers, le projet a une dimension d'équité. En favorisant la création des liens entre les femmes issues de différentes composantes ethniques et religieuses par les activités communes sur la cohésion sociale, le projet a soutenu la consolidation de la paix. Aussi, les femmes sont représentées dans tous les mécanismes même si leur participation effective dans les mécanismes de résolution des conflits est peu évidente compte tenu de la non-fonctionnalité de ces organes. Grâce au paquet d'interventions constitué d'un accompagnement psychologique, d'une prise en charge médicale, de l'aide juridique et du relèvement économique, les survivantes de VBG ont bénéficié d'une prise en charge holistique.

XII. RECOMMANDATIONS

Suites aux différents constats et conclusions préliminaires mis en évidence au terme du processus évaluatif, nous proposons les recommandations suivantes :

Tableau 15 : recommandations stratégiques et opérationnelles de l'évaluation

Recommandations			
Constats ou Conclusions Préliminaires	Recommandations Stratégiques	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Constat 1	1. Définir une stratégie d'identification des besoins et de ciblage des bénéficiaires dans les documents de projet	PBSO, PNUD, UNICEF	Haute
Constat 2 Constat 3 Constat 4	2. Élaborer des indicateurs Objectivement Vérifiables dans la chaîne des résultats qui permettront de capter les effets du projet et d'apprécier le niveau de réalisation de toutes les interventions à mettre en œuvre	PBSO, PNUD, UNICEF	Haute
Constat 19 Constat 20	3. Élaborer des indicateurs permettant de désagréger les résultats en fonction des différentes catégories de bénéficiaires et d'apprécier la dimension catalytique des interventions	PBSO, PNUD, UNICEF	Haute
Constat 12 Constat 13	4. Réaliser une évaluation d'impact pour estimer la contribution du projet à la cohésion sociale et la consolidation de la paix	PNUD, UNICEF	Moyenne
Constat 11	5. Améliorer les aspects inter-agence notamment dans la coordination commune, le suivi-évaluation et la mise en œuvre conjointe	PBSO, PNUD, UNICEF	Moyenne
Constat 18	6. Organiser un atelier de consolidation des acquis du projet auprès de toutes les parties prenantes en vue de la pérennisation des résultats	PNUD, UNICEF, Gouvernement	Moyenne
Constat 15	7. Revoir à la hausse les enveloppes budgétaires affectées au projet pour permettre une plus importante prise en charge des besoins des bénéficiaires	PBSO	Moyenne
Recommandations opérationnelles			
Constat 5	1. Mettre des études d'orientation tel celle de BUCOFOR avant le lancement du projet et l'élaboration des plans de travail	PNUD, UNICEF	Basse
Constat 6 Constat 10	2. Réaliser des enquêtes médiamétriques thématiques pour estimer les taux d'audience réels des programmes radiodiffusés par les projets	PBSO	Moyenne
Constat 7	3. Revoir la planification du projet de sorte que les	PNUD, PBSO	Haute

Constat 8	mécanismes communautaires de cohésion sociale et de consolidation de la paix soient créées/redynamisées dès le premiers mois de la mise en œuvre	Gouvernement	
Constat 9	4. Réaliser les revues à mi-parcours du projet lorsque la mise en œuvre est rendue à 50% ce qui permettrait de mesures correctives ou de réorienter les interventions	PNUD, UNICEF	Haute
Constat 2 Constat 3 Constat 4	5. Réaliser le enquêtes baseline en début de mise en œuvre et endeline pour avoir les données de référence et finales du projet	PNUD, UNICEF	Moyenne
Constat 14	6. Présenter dans les rapports financiers du projet le niveau d'utilisation des ressources financières par chaque agence afin d'apprécier l'effiience de sa gestion	PNUD, UNICEF	Basse
Constat 17.	7. Affecter le suivi programmatique des interventions sur le terrain aux staffs des bureaux de proximité afin d'améliorer le rapport coût-efficacité	PNUD, UNICEF	Moyenne
EFFICA 3	8. Affecter au sein de l'agence Lead un staff spécialiste en suivi-évaluation à temps plein ou partiel au sein de l'équipe de mise en œuvre du projet pour veiller au Suivi-évaluation du projet	PNUD, UNICEF	Haute

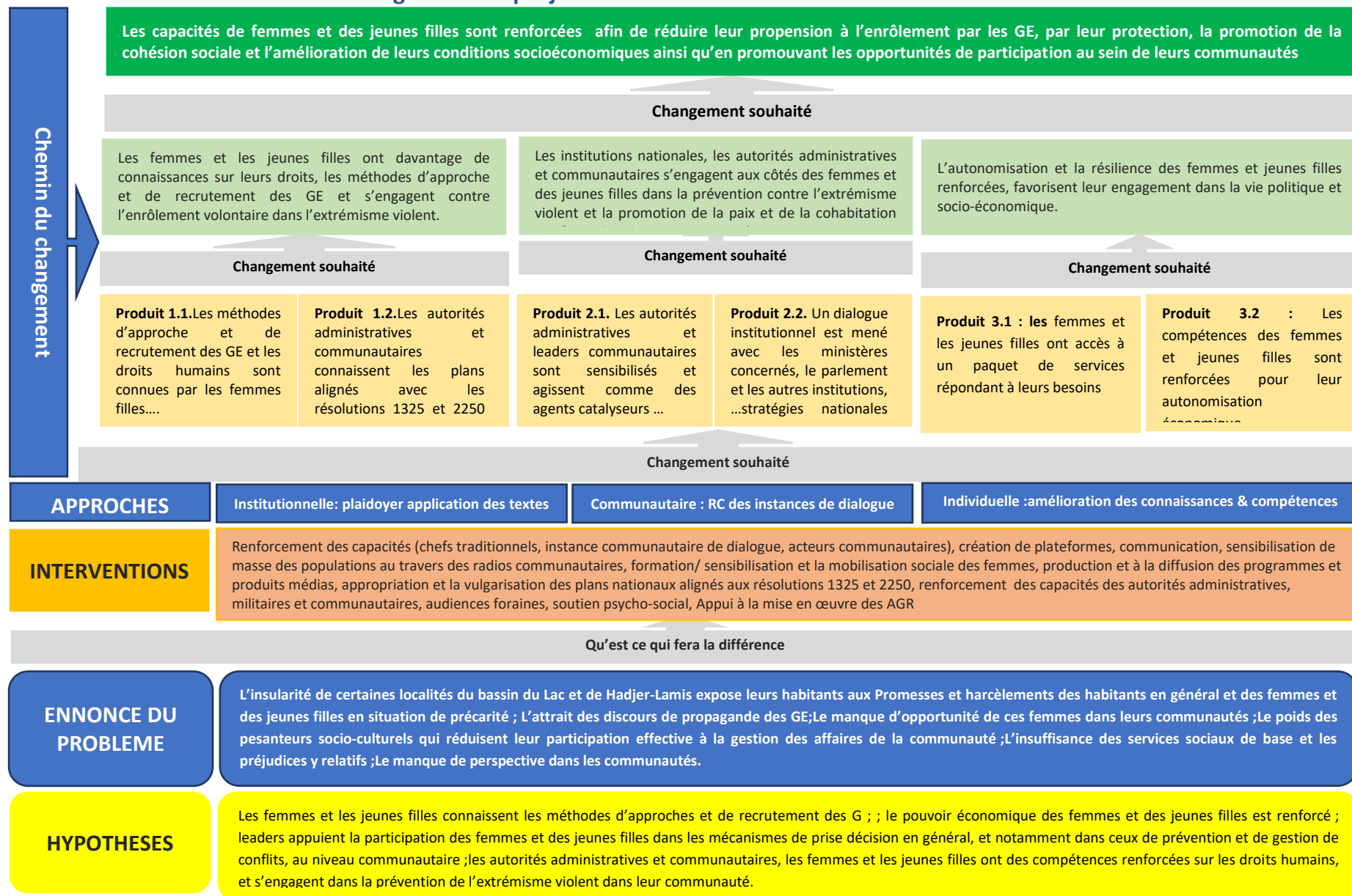
XIII. ANNEXES

13.1. Annexe 1 : TDR

13.2. Annexe 2 : Chaine de résultats du projet

Résultats	Produits	Principales interventions	Agences de mise en œuvre
Résultat 1 : Les femmes et les jeunes filles ont davantage de connaissances sur leurs droits, les méthodes d'approche et de recrutement des GE et s'engagent contre l'enrôlement volontaire dans l'extrémisme violent.	Produit 1.1 : Les méthodes d'approche et de recrutement des GE et les droits humains sont connues par les femmes et les jeunes filles	Identification des méthodes d'approches et de recrutement des GE (Diagnostic rapide)	PNUD
		Sensibilisation/ Formation et la mobilisation sociale des femmes, sur : Prévention contre l'extrémisme violent, équité, égalité des genres, leadership féminin...	PNUD UNICEF
		Appui à la production et à la diffusion des programmes et produits médias, visuels pour la sensibilisation des femmes et adolescentes...	PNUD UNICEF
		Organisation d'activités socioculturelles et sportives avec les adolescentes pour la promotion de la paix	PNUD UNICEF
	Produit 1.2 : Les autorités administratives et communautaires connaissent les plans alignés avec les résolutions 1325 et 2250 et favorisent la participation communautaire des femmes et leur implication dans la prévention de l'extrémisme violent	Appuyer l'appropriation et la vulgarisation des plans nationaux alignés aux résolutions 1325 et 2250	UNICEF
		Réaliser les supports de communication	PNUD UNICEF
Résultat 2 : Les institutions nationales, les autorités administratives et communautaires s'engagent aux côtés des femmes et des jeunes filles dans la prévention contre l'extrémisme violent et la promotion de la paix et de la cohabitation pacifique dans leurs communautés.	Produit 2.1 : Les autorités administratives et leaders communautaires sont sensibilisés et agissent comme des agents catalyseurs de la participation des femmes et des jeunes filles dans leurs communautés.	Renforcer les capacités des autorités administratives, militaires et communautaires	PNUD UNICEF
		Formation sur les droits des femmes, les masculinités et genre au bénéfice des groupes cibles	UNICEF
		Appui au dialogue communautaire (intergénérationnel sur l'Egalité du genre et la consolidation de la paix, la masculinité et le leadership ...)	PNUD UNICEF
		Renforcer les capacités (techniques, organisationnelles...) des plates formes locales de consolidation de la paix...	PNUD UNICEF
	Produit 2.2 : Un dialogue institutionnel est mené avec les ministères concernés, le parlement et les autres institutions, et permet la prise en compte des questions de genre dans les stratégies nationales de lutte contre l'extrémisme violent.	Plaidoyer et appui au niveau institutionnel pour la prise en compte des documents et stratégies de lutte contre l'extrémisme violent	PNUD UNICEF
		Rencontre d'échange entre l'administration centrale et le niveau communautaire	PNUD UNICEF
Résultat 3 : L'autonomisation et la résilience des femmes et jeunes filles renforcées, favorisent leur engagement dans la vie politique et socio-économique.	Produit 3.1 : les femmes et les jeunes filles ont accès à un paquet de services répondant à leurs besoins	Appui à la tenue des audiences foraines en matière de délivrance des actes de naissance pour promouvoir le droit à la nationalité	UNICEF
		Prise en charge protection (Psychosocial, sanitaire...)	UNICEF
	Produit 3.2 : Les compétences des femmes et jeunes filles sont renforcées pour leur autonomisation économique	Diagnostic sur les activités porteuses,	PNUD
		Renforcer les capacités des femmes et des jeunes aux AGR à travers la formation au niveau communal et communautaire sur les métiers porteurs	PNUD
		Appui Technique et financier aux activités génératrices de revenus programme de cash « plus » innovant et modulable ;	PNUD

13.3. Annexe 3 : Théorie du changement du projet



13.4. Annexe 4 : Matrice évaluative

Questions évaluatives	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte des informations	Source d'information	Analyses des données
PERTINENCE				
1. Dans quelle mesure la conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet sont alignées aux priorités nationales en matière de la promotion de la consolidation de la paix.Les résultats du projet contribuent-ils à la réalisation de ces priorités ?	- Alignement des interventions des deux Agences sur les priorités nationales retenues dans l'UNDAF - Alignement des interventions du programme aux Stratégies sectorielles dans le domaine de la consolidation de la paix,	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guided'entretien	Documents : - PND du Tchad - CPD de UNICEF, PNUD, - Document de projet - Rapport final du projet - Rapports des partenaires de mise en œuvre	- Triangulation - Analyse de contenu - Analyse des statistiques descriptives - Cartographie des besoins - Fiches de lectures - Analyse de la TOC
2. Dans laquelle mesure le projet a répondu aux besoins des bénéficiaires dans le domaine de la cohésion sociale et de la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes.	- Analyse de la stratégie de ciblage de bénéficiaires - Analyse de l'approche d'identification des besoins	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Focus groups	Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PNUD, - Staff OSC - Responsables centraux des ministères - Partenaires de mise en œuvre	
3. Dans mesure laquelle le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones.	- Analyse de la cartographie des parties prenantes - Analyse des opinions des principales parties prenantes	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Focus group	Bénéficiaires : Femmes, Jeunes femmes, leaders communautaires, leader traditionnels, élus locaux	
COHERENCE				
4. Dans quelle mesure le projet a-t-il promu la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ;	- Synergie des interventions du PBF à celles d'autres partenaires - Restructuration ou redynamisation des structures mises en place par d'autres partenaires sur le plan sectoriel et géographique	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Document du projet - Rapports d'activités - Rapports de suivi du projet Personnes/institutions clés	- Analyse de contenu - Triangulation
5. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?	- Analyse de la stratégie de mise en œuvre - Revue du contexte de mise en œuvre du projet	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Personnes/institutions clés : - Staff PNUD, UNICEF - Staff OSC,	
6. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?	- Identification des risques - Analyse des mécanismes de mitigation	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	- Responsables centraux des ministères	
7. Cohérence du projet avec les besoins des bénéficiaires et priorités locales ?	Analyse de la stratégie de ciblage et Analyse d'identification des besoins	Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Bénéficiaires : Femmes, Jeunes femmes,	

	Analyse des PDC	Focus group	leaders communautaires, leader traditionnels, élus locaux	
EFFICACITE				
8. Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats fixés ?	- Niveau d'atteinte des effets directs visés par le projet - Taux de réalisation et niveau d'exécution des produits et résultats du projet - Taux d'exécution des activités de chaque agence	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Document du projet - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PNUD, - Points focaux dans la zone du projet - Staff des ministères au niveau central et déconcentré Bénéficiaires : Jeunes Femmes, femmes, leaders communautaires /religieux, élus locaux	- Triangulation - Analyse de contenu - Analyse des statistiques descriptives - Fiches de lecture
9. La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ? ³⁹	- Adéquation entre les stratégies utilisées et les besoins identifiés des jeunes femmes et des femmes - Analyse de la conformité entre la mise en œuvre et la planification faite dans le document de projet - Identification et analyse des effets inattendus	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		
10. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?	- Analyse points forts et Points Faibles de la mise en œuvre - Identification des facteurs Positifs ou négatifs du projet - Analyse des mécanismes de réponse aux contraintes	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Focus group		
11. Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?	- Analyse des arrangements de gestion entre les agences - Analyse du suivi des résolutions de l'UGP - Analyse de la stratégie conjointe de la mise en œuvre	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		
12. Le système de suivi du projet capturerait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ? ⁴⁰	- Analyse des arrangements de gestion entre les agences - Analyse de la coordination, et du M&E - Analyse de la stratégie conjointe de la mise en œuvre y compris des PTA	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		
13. Quels sont les résultats perceptibles du projet et pouvant permettre de voir la contribution du projet sur l'enrôlement des femmes et des jeunes filles par les	- Progression des statistiques des femmes enrôlées dans les GANE - Statistiques de femmes repentis des GANE - Niveau d'implication des femmes dans les	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Focus Group	Documents : - Rapports d'activités du projet et rapport final - Rapports de suivi du	- Revue documentaire ; - Analyses statistiques

³⁹Pour une meilleure capture de la performance du projet, les deux questions ont été regroupées

⁴⁰Question prévue à l'efficience mais ramenée à l'efficacité

groupes extrémistes (GANE) ?	- mécanismes de cohésion - Nombres d'AGR initiées en faveur des femmes		projet	Analyse de contenu
14. Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?	- Analyse des mécanismes de cohésion sociale - Analyse des dynamiques locales et des plateformes créées ou redynamisées par le projet - Analyse des conflits gérés localement	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Focus Group	<u>Personnes/institutions clés</u> : - Staff PNUD, UNICEF, - Points focaux dans la zone du projet, Staff OSC <u>Bénéficiaires</u> : Jeunes Femmes, femme, leaders communautaires /religieux, élus locaux	
EFFICIENCE				
15. Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont été : o Suffisantes (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ? o Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ? o Déployées à temps ?	- Analyse des mécanismes d'allocation budgétaires et exécution budgétaires - Analyse de la gestion des délais d'exécution - Analyse des arrangements de gestion	- Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Revue documentaire	<u>Documents</u> : - Rapports financiers du projet - Budget du projet - Rapport d'activités <u>Personnes/institutions clés</u> : - Staff : PNUD, UNICEF - Points focaux dans la zone du projet	- Analyse de contenu - Analyse descriptive - Analyse tendancielle
16. Quels sont les principaux facteurs ayant joué en faveur ou en défaveur du rapport coût/efficacité de la mise en œuvre ?	- Taux d'exécution du Budget - Volumes des ressources humaines engagées par chaque agence - Volume des ressources humaines engagées par chaque agence - Analyses des procédures de décaissement des fonds du PBF aux agences et des agences vers leurs partenaires	- Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Revue documentaire		
17. Quelles autres stratégies auraient pu être adoptées pour atteindre les mêmes résultats mais à un coût moindre ?	- Analyse du rapport coût-efficacité - Analyse comparée du Niveau d'exécution des produits et résultats et du niveau d'exécution du budget	- Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Revue documentaire		
DURABILITE				
18. Dans quelle mesure les conditions nécessaires à l'appropriation des interventions par la partie nationale ont été satisfaisantes ?	- Implication des autorités sectorielles nationale et infranationales dans la planification et la mise en œuvre du projet - Implication des autorités dans l'encadrement des OBC au niveau local	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	<u>Documents</u> : - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet	- Triangulation - Analyse de contenu
19. Dans quelle mesure la stratégie de	Étude de la mise en œuvre stratégie de la	Revue documentaire		

sortie prévue du projet a été mise en œuvre et quelles en ont été les éventuelles limites ?Les risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ont-ils été pris en compte ?	- Stratégie de sortie - Analyse des causes éventuelles de non mise en œuvre - Analyse des facteurs Politique et sociaux - Analyse des facteurs environnementaux - Analyse des contraintes financières	Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	<u>Personnes/institutions clés</u> : - Staff Staff PNUD, UNICEF, - Points focaux dans la zone du projet - Staff des ministères au niveau central et déconcentré et des OSC <u>Bénéficiaires</u> : Jeunes Femmes, femme, leaders communautaires /religieux, élus locaux	
20. Dans quelle mesure les communautés ont été impliquées pour assurer l'appropriation des acquis ?	- Niveau de fonctionnalité des structures mises en place par le projet - Niveau d'implication des jeunes femmes dans la mise en œuvre du projet - Niveau d'implication des jeunes et femmes et femmes dans la consolidation de la paix au niveau local	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Focus group		
21. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?	- Niveau de fonctionnalité des structures mises en place par le projet et niveau d'implication des femmes et des autorités - Niveau de mise en œuvre de la stratégie de sortie et de pérennisation du projet	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien - Focus group		
22. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?	- Nombre et valeur des nouveaux financements hors PBF obtenus par les agences du SNU pendant le programme - Nombre de nouveaux projets de consolidation de la paix conçus et financés	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	<u>Documents</u> : - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet <u>Personnes/institutions clés</u> : - Staff PNUD, UNICEF, - Points focaux dans la zone du projet - Staff des ministères au niveau central et déconcentré et OSC <u>Bénéficiaires</u> : Jeunes Femmes, femme, leaders communautaires /religieux, élus locaux	- Triangulation - Analyse de contenu
23. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?	- Synergie entre les interventions du Programme et celles d'autres acteurs - Renforcement des capacités ou redynamisation par le programme des structures de consolidation de la paix mises en place par d'autres interventions	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		
24. Quel est l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?	- Opérationnalisation des résolutions 1325 et 2250 des nations unies - Analyse des nouveaux financements PBF octroyés - Analyse de l'implication du gouvernement et des parties prenantes dans les mécanismes de sotie du projet	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		
GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE				
25. Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats,	Analyse des indicateurs de produits et de résultats du programme (statut de vulnérabilité)	- Revue documentaire - Entretiens au moyen d'un	<u>Documents</u> : - Document du projet - Rapports d'activités du	Revue documentaire ;

mise en œuvre) dans la conception et mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?	• Estimation du volume et de la valeur des interventions dédiés à l'égalité des sexes • Analyse des résultats du programme en fonction du statut de vulnérabilité • Analyse des approches de mise en œuvre • Analyse des mécanismes communautaires de l'inclusion des femmes • Estimation du volume et de la valeur des interventions dédiés à l'égalité des sexes • Taux de présence ou de participation des jeunes femmes, et des femmes dans les mécanismes de cohésion sociale et de résolution des conflits	guide d'entretien	projet - Rapports de suivi du projet <u>Personnes/institutions clés</u> : - Staff PNUD, UNICEF - Points focaux dans la zone du projet - Staff des ministères au niveau central et déconcentré et des OSC <u>Bénéficiaires</u> : Jeunes Femmes, Femmes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	• Analyses statistiques • Analyse de contenu • Analyse de la TOC
26. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?	• Nombre de femmes associées aux mécanismes de résolution de conflits • Proportion de femmes dans les plateformes de résolution des conflits • Niveau de recul de la marginalisation des femmes	• Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus group	Jeunes Femmes, Femmes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	• Triangulation • Analyse de contenu • Analyse des statistiques descriptives • Analyse de la TOC
27. Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?	• Prise en compte des victimes dans le reporting • Analyse des activités d'Appui Psycho-sociaux de prise en charge de VBG	• Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus group		
28. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes	• Analyse des indicateurs de produits et de résultats du programme • Désagrégation des résultats en fonctions des sexes et de l'âge, de groupes minoritaires	• Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus Group		
29. S'il y eu des obstacles, d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en oeuvre, quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces difficultés ?	• Identification des effets non prévus positifs • Identification des effets non prévus négatifs • Analyse des mécanismes de mitigation des agences d'exécution	• Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus group	<u>Documents</u> : - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet <u>Bénéficiaires</u> : Jeunes Femmes, Femmes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	• Triangulation • Analyse de contenu

13.5. Annexe 4 : lien entre projet et PND

Projet de la Prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad		PND 2017-2021		Vision 2030
Résultats (R)	Produits (P)	Résultats (R)	Axe (A)	Effet (E)
R1 : Les femmes et les jeunes filles ont davantage de connaissances sur leurs droits, les méthodes d'approche et de recrutement des groupes armés non étatiques et s'engagent contre l'enrôlement	P1 .1 Les méthodes d'approche et de recrutement des groupes armés non étatiques et les droits humains sont connus par les femmes et les jeunes filles	R 1.1.1. La cohésion nationale est assurée	A 1 : Renforcement de l'unité nationale	E1 : Renforcer et consolider l'unité nationale/la paix/la Justice/l'équité et la cohésion sociale
	P 1 .2 Les autorités administratives et communautaires connaissent les plans alignés avec les résolutions 1325 et 2250 et favorisent la participation communautaire des femmes et leur implication dans la prévention de l'extrémisme violent	R 2.1.4 : Les questions transversales sont intégrées dans les politiques publiques	A2 : Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit (Axe 2)	E2 : Promouvoir la gouvernance/la consolidation de la paix et le renforcement de la sécurité intérieure et extérieure (frontières)
R2 : Les institutions nationales, les autorités administratives et communautaires s'engagent aux côtés des femmes et des jeunes filles dans la prévention contre l'extrémisme violent et la promotion de la paix et de la cohabitation pacifique dans leurs communautés	P2 .1 Les autorités administratives et Leaders communautaires sont sensibilisés et agissent comme des agents catalyseurs de la participation des femmes et des jeunes filles dans leurs communautés	R 2.1.4	A2	E2
	P2 .2 Un dialogue institutionnel est mené avec les ministères concernés, le parlement et les autres institutions, et permet la prise en compte des questions de genre dans les stratégies nationales de lutte contre l'extrémisme violent.			
R3 : L'autonomisation et la résilience des femmes et adolescents renforcées favorisent leur engagement dans la vie socio- politique et économique	P 3.2 Les compétences des femmes et adolescentes sont renforcées pour leur autonomisation économique	R 2.1.4	A2	E2
	P3.1 Les femmes et les adolescentes ont accès à un paquet de services répondant à leurs besoins.	R2.3.3 : Le système judiciaire est accessible aux populations et la politique carcérale est améliorée		

13.6. Annexe 5 : Bibliographie

❖ Les documents stratégiques du Tchad

1. Plan National de Développement (PND 2017-2021)
2. Politique Nationale du Genre (PNG, 2011)
3. Politique Nationale de la Jeunesse (PONAJEUN, 2019)
4. Plan d'Action National Femmes, Paix et Sécurité au Tchad 2023 – 2027

❖ Les rapports d'enquêtes nationales du Tchad

5. INSSD : 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2009
6. INSEED : Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT 3, 2013)
7. INSSD : ECOSSIT 4, caractéristique de la population et des ménages
8. INSSD : Enquête Démographique et de la Santé– Multiple Indicator Cluster Survey (EDS-MICS 2014/2015)
9. MICS 6, Juillet 2019

❖ Documents de coopération

10. Programme de Coopération entre le Gouvernement du Tchad-UNICEF 2017-2021 (CPD 2017-2021)
11. Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF 2017-2021)

❖ Documents de planification

12. PNUD & UNICEF : PTA 2021 conjoint Féminisation -version consolidée
13. PNUD : PTA 2021
14. PTA 2022 PBF3 Féminisation avec TRAC
15. Présentation PTA conjoint PBF3 Féminisation 2022
16. Plan de développement local du Canton Mani
17. Plan de développement local de Bol

❖ Rapports de progrès

18. PBF : Rapport de progrès – Juin 2021 16 pages
19. PBF : Rapport de progrès du Projet PBF Novembre 2022. 21 pages

❖ Rapports et comptes rendus des missions

20. Rapport de l'étude portant sur l'identification des méthodes de recrutement des groupes extrémistes dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis au Tchad ; Août 2021. 54 pages.
21. Rapport de l'atelier de consultation entre les autorités locales, provinciales et centrales sur la consultation de la femme à la paix dans un contexte d'extrémisme ; 11 pages. Décembre 2022
22. Rapport de fin de mission de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des plateformes locales de consolidation de la paix du 17 au 22 Octobre 2022 ; 4 pages.
23. Rapport de mission de suivi de la mise en place de cash rotatif 03 au 10 Octobre 2022 ; 7 pages
24. Rapport comité technique des projets du portefeuille « consolidation de la paix » PBF 5 au 6 janvier 2022

25. Rapport d'atelier revue du projet « prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes »
26. Compte rendu du Comité Technique des projets Consolidation de la Paix juin 2021 ; 6 pages
27. Compte rendu de la réunion de coordination du projet de « Prévention de la féminisation du mode opératoire des groupes extrémistes au Tchad » 2 pages
28. Compte rendu de la réunion de coordination du projet « Prévention de la féminisation du mode opératoire des groupes extrémistes au Tchad » du 06 Juillet 2021. 2 pages
29. Prodoc du Projet Féminisation PNUD & Unicef ; 38 pages ;
30. Base de données des bénéficiaires du projet PBF3
31. PV remise de cash et PV mise en place du COGES
32. Liste des bénéficiaires de cash rotatif par localité
33. Termes de référence revue technique du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes ; Koundoul du 21 au 24 décembre 2022 ; 4 pages
34. Termes de référence atelier de renforcement des capacités (techniques, organisationnelles) des plates formes locales de consolidation de la paix (comite de veille et de vigilance, clubs locaux de la paix, réseaux communautaires de protection des adolescentes et femmes pour la promotion des droits humains et la cohabitation pacifique) bol du 16 au 22 octobre 2022 ; 6 pages.

❖ Documents financiers

35. Rapport financier intérimaire au 15 Janvier 2021
36. Chad_UNDP UNICEF_GYPI 2020_Financial report June 2021 Final
37. Chad_UNDP UNICEF_GYPI_Financial report Juin 2022
38. PNUD : rapport financier 1ère tranche
39. PNUD : budget 2ième tranche
40. Annexe D : budget du PBF
41. Budget PCA PILC 2021
42. Budget détaillé amendement PCA PILC Août 2022

❖ Rapports OSC partenaires

43. CELIAF : Rapport final de mise en œuvre des activités juin 2021. 37 pages.
44. CELIAF : Rapport d'activités phase 2 ; Juin 2022 ; 19 pages.
45. CELIAF : Rapport d'activités phase 1 ; Décembre 2022 ; 20 pages.
46. Convention PNUD-CELIAF 2021 pour PBF3
47. PILC : Rapport d'activités dans la sous-préfecture de Mani Septembre 2022. 7 pages
48. PILC : Rapport d'activités dans la sous-préfecture de Mani Août 2022. 10 pages
49. PILC : Rapport d'activités dans la sous-préfecture de Mani Juillet 2022. 18 pages
50. PILC : Atelier de consultation entre les autorités locales provinciales et centrales sur la contribution de la femme à la paix dans un contexte d'extrémisme violent, du 02 au 04 novembre 2021. 31 pages.
51. PILC : Rapport d'activités dans le Lac du 1er au 31 juillet 2022 ; 22 pages
52. PILC : Rapport d'activités dans le Lac du 1er au 31 Août 2022 ; 25 pages
53. PILC : Rapport narratif Septembre-Décembre 2022 ; 9 pages
54. UNICEF/PILC : formulaire de modification de programme

- 55. Documents UNEG
- 56. Patricia Rogers : Théorie du changement : Note méthodologique de l'UNICEF
- 57. UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008
- 58. UNEG : Norms and Standards for Evaluation 2017 32 pages
- 59. UNEG : Code de conduite et les directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes aux évaluations

13.7. Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées

❖ Pour les entretiens

	Nom et prénoms	Institution	Poste occupé	Téléphone / E-mail	Date	Lieu
1	Beassoum KemneloumAnnicette	PILC	Chargée de Programme et Coordinatrice des projets	66 618665 kb.annicette@pilctchad.org	18/04/2023	N'Djamena
2	Deina Solange	PILC	Chargée de Programme et Coordinatrice des projets		18/04/2023	N'Djamena
3	Mangobaye Nanalmadine	Unicef		66365239 Mnanalmdine@unicef.org	18/04/2023	N'Djamena
4	Appoline Uwimbabazi	Secrétariat PBF	Coordinatrice	66993405/60108823 appoline.uwimbabazi@wfp.org	24/04/2023	N'Djamena
5	Honore motangarti	Secrétariat PBF	M&E	66771544/98983578 honore.motangarti@wfp.org	24/04/2023	N'Djamena
6	Narre Ngamada	PNUD	Analyste projets PBF PNUD	66202627 Narre.ngamada@undp.org	25 /04/2023	N'Djamena
7	Françoise Kadjagou	Unicef	Chargée de Protection de l'Enfant	66816201 Fkadjagou@unicef.org	25 /04/23	N'Djamena
8	Yodamne Marie	CELI AF	Présidente	66287590 Yodamne.marie@yahoo.fr	25 /04/2023	N'Djamena
9	Lucien Mbaye	CELI AF	Chargé de programme	60140422 Diondo2015@gmail.com	25 /04/2023	N'Djamena
10	Bab Jonas	CELI AF		66 38 44 86	25 /04/2023	N'Djamena
11	Oumarou Roufaou	Ministère de l'administratio n du territoire	Point focal PBF	60334059 oumarouroufaou@gmail.com	25 /04/2023	N'Djamena 4
11	Seid Boty Dédé	Ministère de la Prospection économique et des partenariats internationaux	Point focal PBF	66117071 Seidbotydede@yahoo.fr	26/04/2023	N'Djamena
12	Abakar Moustapha Abba	CADELAC	Conseiller Comité de crédit rotatif	66780058/99 69 29 39 Moustaphalamine516@gmail.com	02/05/2023	Bol
13	Adam Abakar	PILC	Travailleur social	66779757 mahmat@unicef.org	02/05/2023	Bol
14	Mme. RespaBevia	CELI AF	Présidente locale	66784085	02/05/2023	Bol
15	Mme WazinaMbodouMout a	CELI AF	Trésorière	99 75 48 48	02/05/2023	Bol
16	Adouksoumasamuel	CELI AF	Chef de projet PBF	60 40 47 38	02/05/2023	Bol
17	Moussa Mollo Ahmat	UNICEF/Bureau de zone Bol	Spécialiste Protection de l'Enfant	66 80 55 59/90 50 07 24	03/05/2023	Bol

18	Mahamat Moustapha	Mairie de bol	2 ^{ème} Maire Adjoint	99914143	03/05/2023	Bol
19	BoukaraDjafana	Mairie de Bagassola	SG du Maire président comité crédit	66461846	04/05/2023	Bagassola
20	Mahamat Ousmane Wayani	Ministère de genre et de la solidarité nationale	Facilitateur	66398845	04/05/2023	Bagassola
21	Djangwa Mokombaye Patricia	PILC	Gestionnaire des cas de VBG	66876252	04/05/2023	Bagassola
22	Abakar Kori Adam Moustapha	Plateforme de réseau communautaire 1	SG	60424330	05/05/2023	Bol
23	Abdoulaye Mbodou	Plateforme de réseau communautaire 2	Membre	99631863	05/05/2023	Bol
24	Abakar-Check Abichou	Plateforme des associations et groupement de la sous préfecture de Mani	Conseiller et notable	66774626	06/05/2023	Bol
25	MechetAbadam	Comité de gestion/ Personne ressource	Conseiller	66199555	06/05/2023	Mani
26	Mme Baba Sultan	Sous préfecture Mani	SG Sous préfecture/ Représentant e des femmes Mani	66370745	06/05/2023	Mani
27	MaragabiAbana	COGES	Présidente	68661363	06/05/2023	Mahada
28	Oumar Koubou	CELIAF&COGES	Point focal et membre du comité	62815790	06/05/2023	Mahada
29	Lacina Barro	PNUD	Chargé du projet PBF PNUD	65751372 Lacina.barro@undp.org	17/05/2023	N'Djamena
30	Dama Hara	Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale	Point focal PBF	66274387 damahar2020@gmail.com	17/05/2023	
31	Nouba Maka	PILC	Charge de projet dans la sous-préfecture de Mani	60718334 makamathy@gmail.com	17/05/2023	N'Djamena

❖ Pour les discussions de groupe avec les bénéficiaires

	Nom et prénoms	Tel	Ville	Age	Groupement	Catégorie	Date
--	----------------	-----	-------	-----	------------	-----------	------

1	Kakaye Issa Moussa	92356937	Bol	43	Balbal	Cash	PILC	03/05/23
2	WazinaMbodouMouta	99754848 634040 73	Bol	57	Chafoni	Cash	PILC	03/05/23
3	Koubra Djimet	90142994 62174973	Bol	51	Seikanadi	Cash	PILC	03/05/23
4	KelouMbodou Idriss	91114419	Bol	26	Chafoni	Cash	PILC	03/05/23
5	Zara Abba Malayé	90451875	Bol	48	Fandé	Cash	PILC	03/05/23
6	Falmata Oumar Abdoulaye	99785411	Bol	37	Kiguini	Cash	PILC	03/05/23
7	Fatimé Mahamat Dagaina	95404459	Bol	24	Alhassal	Cash	PILC	03/05/23
8	Zara MbodouMbodmi		Bol	46	Koumgam	Cash	PILC	03/05/23
9	SalmataGali		Bol	26	Makadi	Cash	PILC	03/05/23
10	Ami Adoum Abdoulaye	9811 5224 60568059	Bol	46	Kouffouna	Materiel	PILC	03/05/23
11	FalmataBornon	91104510	Bol	35	Chaffoni	Materiel	PILC	03/05/23
11	Sadié Ali Aguid	6651 08 80 99195349	Bol	40	Les femmes des îles balakoria	Materiel	PILC	03/05/23
12	VaridaAlodoza	60348741 91287396	Bol	41	Djountada	Materiel	PILC	03/05/23
13	Kadidja Mbodé	99559599	Bol	40	ALmizam	Materiel	PILC	03/05/23
14	Djiman Sterre	99158506 66864664	Bol	50	Djountada	Materiel	PILC	03/05/23
15	KinguilAfonoTcharni	99425613 66425613	Bagassola	35	Istafagna	Cash	Celiaf	04/05/23
16	Mariam Mala Abakar	95353035 66166525	Bagassola	40	Kafani	Cash	Celiaf	04/05/23
17	YakouraMbodou Moussa	95774004	Bagassola	50	Alnadjaf	Cash	Celiaf	04/05/23
18	Ahta Mahamat Issa	93999847	Bagassola	41	Kanadji	Cash	Celiaf	04/05/23
19	Bai Abdoulaye Seid	66755522 99757522	Bagassola	19	Boba	Cash	Celiaf	04/05/23
20	Mariam Mahamat Moussa		Bagassola	42	Al Yimaya	Cash	Celiaf	04/05/23
21	Elié Mahamat Lamine	91577500 62675100	Bol	45	Association des femmes arabophones	Cash	Celiaf	04/05/23
22	Zara Ousmane	66493626 99451838	Bol	34	HANANA	Cash	Celiaf	04/05/23
23	Zara Abdoulaye	99171355 65188429	Bol	39	Association des femmes prédicatrices	Cash	Celiaf	04/05/23
24	YakouraNgana Boukar	99338330	Bol	50	Association Banaclo	Cash	Celiaf	04/05/23
25	Ahta Moussa Djari	95963766	Bol	36	Association Artisanale	Cash	Celiaf	04/05/23
26	Kaka Ali Moussa	99551334 68945000	Bagassola	40	Association Ratama	Cash	Celiaf	04/05/23
28	Mairama Abba	99510133 66273174	Bagassola	41	Association Kidama	Cash	Celiaf	04/05/23
29	Falmata Mahamat Mbodou	95353108 65661027	Bagassola	46	Atama	Cash	Celiaf	04/05/23
30	Bintou Abdoulaye	655357 51	Bagassola	47	Walabari	Cash	Celiaf	04/05/23

31	Falmata Mahamat	99822776	Bagassola	45	Charmout	Cash	Celiaf	04/05/23
30	Aminatou Abouna	60509674 95216253	Mani	60	SEMI	Matériel	PILC	06/05/23
31	Eldjima Mahamat	68259134 95137387	Mani	35	Chal-éni	Matériel	PILC	06/05/23
30	KoussaAbicho	92989893 60500709	Mani	30	Chal-éni	Matériel	PILC	06/05/23
31	Fatimé Abani	60811855 92013475	Mani	49	Sio	Matériel	PILC	06/05/23
32	HiyaKachimMassawo	62003420	Mani	42	Nyapal	Matériel	PILC	06/05/23
33	Maram Massa		Mani	48	Nyapal	Matériel	PILC	06/05/23
34	YarchoAbané		Mani	35	Nyapal	Matériel	PILC	06/05/23
35	Aïssatou Abakar Ali		Mani	43	Samningui	Matériel	PILC	06/05/23
36	AgathKoyo		Mani	47	Djalbolom	Matériel	PILC	06/05/23
37	Khadidja Abicho	63101424	Mani	38	Bokane	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
38	Aïcha Mahamout	62432030	Mani	37	Noudjoum	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
39	Hadjidé Saleh		Mani	40	SABranassour	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
40	FalmataAbadjida	66506468	Mani	54	Baskade	Cash	CELI AF	06/05/23
41	Zenaba Adam	65369220	Mani	19	Alou- yidachabab	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
42	Cambo Seidna		Mani	30	Pasqua 3	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
43	BatmantAlhadji		Mani	35	Pasqua 3	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
44	FalmataSouleyman	69643020	Mani	35	Nigui	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
45	Adissa Oumar		Mani	18	Nigui	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
46	CharchouKambo	65272642	Mani	40	Maskana	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
47	Achet Mahamat	91262887	Mani	40	SEM2	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
48	KotomiAbicho			41	Pasqua3	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
49	Fatima Ahmat	99150378	Mani	57	Tabouga	Cash	CELI AF/PILC	06/05/23
51	Iyana Adam Mahamat	60037674	Mani	20	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
52	LokissiéninKorine	62420872	Mani	19	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
53	Mahamout Abba	65557337	Mani	19	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
54	TowayeThérèse	65217986	Mani	20	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
55	Amné LimaneAtim	68702318	Mani	17	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
56	Béchir KoubouAbana	65154329	Mani	27	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
57	Haï nda Bonté	65511484	Mani	18	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
58	Moustapha Mahamat	66487652	Mani	19	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
59	Daïndansso Alphonse	60629683	Mani	20	Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
60	Iyana Adam Mahamat	60037674	Mani		Club Ureport Mani	U-Report	UNICEF	06/05/23
63	Fatimé Aba ali	66636809	Mahada	25	Emana	Cash	CELI AF	06/05/23

64	Bété Mahamat	66889737	Mahada	20	Saboura	Cash	CELI AF	06/05/23
65	Fatimé Mahamat		Mahada	25	Tabouga	Cash	CELI AF	06/05/23
66	Atta Adjé Aba Ali		Mahada	30	Tabouga	Cash	CELI AF	06/05/23
67	Djigua Amadou	92060596	Mahada	35	Amana	Cash	CELI AF	06/05/23
68	Fané Moussa	65293706	Mahada	36	Almana	Cash	CELI AF	06/05/23
69	Issa Mahamat Aba Adam		Mahada	23	Almouna	Cash	CELI AF	06/05/23
70	Mbanda Al hadji		Mahada	22	Sabouga	Cash	CELI AF	06/05/23
71	Kadidja Moussa	68283886	Mahada	40	Saboura	Matériel	PILC	06/05/23
72	FalmataAlifa	63199210	Mahada	28	Emane	Matériel	PILC	06/05/23
73	Yarcho Khalifa		Mahada	50	Emane	Matériel	PILC	06/05/23
74	Fane Moussa	65293706	Mahada	36	Almana	Matériel	PILC	06/05/23
75	MagraGoni	68283886	Mahada	26	Saboura	Matériel	PILC	06/05/23
76	Hawa Béchir	63230527	Mahada	35	Tabouga	Matériel	PILC	06/05/23
77	Baba Aba Ali	69059934	Mahada	32	Tabouga	Matériel	PILC	06/05/23
78	Mara Kabi Abana	68661363 93835633	Mahada	61	Tabouga	Matériel	PILC	06/05/23
79	Hiyagana Abakar	65 007538	Mittériné	55	Mékasna	Cash	PILC	07/05/23
80	Atimé Béchir	95987566	Mittériné	50	Chémchié	Cash	PILC	07/05/23
81	Toma Danna	90923223	Mittériné	32	Djarobo	Cash	PILC	07/05/23
82	AndeïwaDanena	90419235	Mittériné	51	Assalama	Cash	PILC	07/05/23
83	Zara Younouss	62284144	Mittériné	52	Nagdaro	Cash	PILC	07/05/23
84	Atima Adoum	91959424	Mittériné	38	Mongo	Cash	PILC	07/05/23
85	Zara Adoum	92889519	Mittériné	35	Sawo	Cash	PILC	07/05/23
86	Imité Issaka	95096958	Mittériné	57	Albéda	Cash	PILC	07/05/23
87	AmraAmbari	93042399	Mittériné	37	Barakat	Cash	PILC	07/05/23
88	Falmata Mahamat	98322299	Mittériné	58	Djasra	Cash	PILC	07/05/23
89	Imité Bichara	90665054	Mittériné	60	Gourbarasse	Cash	PILC	07/05/23
90	Akayié Hassane	65657334	Mittériné	50	Alwida	Cash	CELI AF	07/05/23
91	Hawa Sakayro Mahdi	95053056	Mittériné	53	Stifact	Cash	CELI AF	07/05/23
92	Aché Mahamat	96924527	Mittériné	40	Salama	Cash	CELI AF	07/05/23
93	DjimiéAlhadjiAbama	65625853	Mittériné	50	Stifact	Cash	CELI AF	07/05/23
94	MaiMouna Mahamat Dagach	99626883	Mittériné	48	AL-Afia	Cash	CELI AF	07/05/23
95	Zara Abdoulaye Ali	91224876	Mittériné	51	Al Nassour	Cash	CELI AF	07/05/23
96	Tardja Hassane Ramat	95195821	Mittériné	40	Al- Yanfa	Cash	CELI AF	07/05/23
97	AmbadjéAbdaraman Ali	95232934	Mittériné	52	Sossobane	Cash	CELI AF	07/05/23
98	Kabiré Moussa Chidé		Mittériné	55	Alma Zaal	Cash	CELI AF	07/05/23
99	Fota Tom Abderaman	95603535	Mittériné	55	MazalaTouffa	Cash	CELI AF	07/05/23
100	Falmata Mahamat Abba		Mittériné	50	Ardep	Cash	CELI AF	07/05/23
101	Hawa Ibrahim Mahamat	93031699	Guitté	60	Grena	Cash	CELI AF	07/05/23

102	Aché Souleymane Oumar	63027522	Guitté	45	NA	Cash	CELI AF	07/05/23
103	Zarga Souleymane	93155263	Guitté	20	NA	Cash	CELI AF	07/05/23
104	Zéïna Souleymane	99243226	Guitté	27	NA	Cash	CELI AF	07/05/23
105	Hawa Ibrahim Haroun	95983460	Guitté	23	NA	Cash	CELI AF	07/05/23
106	HabsitaBouba Mahamat	98074344	Guitté	47	Balade	Cash	CELI AF	07/05/23
107	Mbouteweye Christine	62295279	Guitté	55	Damnodji	Cash	CELI AF	07/05/23
108	Hawa Mahamat Moussa	62424882	Guitté	33	Haya AfdelFidamine	Cash	CELI AF	07/05/23
109	Mariam Abderaman	99094910	Guitté	40	Fadjel Hala	Cash	CELI AF	07/05/23
110	Mariam Ali	91005163	Guitté	60	IBEYA	Cash	CELI AF	07/05/23
111	Zara Alhadj	95339890	Guitté	42	Hikima	Cash	CELI AF	07/05/23
112	Kadidja Hissein	62777836	Guitté	30	Tous ensembles	Cash	CELI AF	07/05/23
113	Marmadji Hortense	60044757	Guitté	39	Djaraïbé	cash	PILC	07/05/23
114	Naïssem Anne	9899822 68808373	Guitté	33	Djaraïbé	cash	PILC	07/05/23
115	Allaram Gislaine	63312601 91494857	Guitté	33	Djaraïbé	cash	PILC	07/05/23
116	Madina Ali Adoum	60818572	Guitté	38	Nouralbalal	cash	PILC	07/05/23
117	Khadidja Abderaman	91403735	Guitté	36	Djamaman	Cash	PILC	07/05/23
118	Aché Haroun Yaya	98471843	Guitté	42	Wadjinoura	Cash	PILC	07/05/23
119	Ahta Moussa	60633511	Guitté	38	Alhibaye	Cash	PILC	07/05/23
120	Zenaba Zakaria	65290375	Guitté	30	Natidja	Cash	PILC	07/05/23
121	Zara Abakar	63376363	Guitté	30	Négassédji	Cash	PILC	07/05/23
122	AchéMakaïla	99703116	Guitté	40	Hiladji	Cash	PILC	07/05/23

13.8. Annexe 8 : outils de collectes

Outil 01 : guide d'entretien avec le PNUD et l'UNICEF

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad mis en œuvre entre **Janvier 2021 et Décembre 2022**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD et l'UNICEF et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Agence	PNUD UNICEF
Département	
Section	
Province : 1) N'Djamena 2) Lac 3) Hadjer Lamis	

PERTINENCE

QE 1.1 Comment le projet de « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » s'aligne-t-il aux priorités nationales en matière de la promotion de la consolidation de la paix et développement d'un pastoralisme résilient ?

QE1.2 La conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet étaient appropriées à la stratégie du Gouvernement en la matière ? Les résultats du projet de « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » contribuent-ils à la réalisation de ces priorités ?

QE1.3 Le projet répond-il à un besoin approprié et prioritaire des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes du Lac /Hadjer Lamis?

QE1 .3.1 Comment le projet a-t-il recensé les besoins spécifiques des femmes et jeunes femmes du Lac et Hadjer Lamis y compris les déplacées et/ou marginalisées pendant la phase de planification ?

QE 1.3.2 Comment les bénéficiaires (femmes et jeunes femmes) du projet ont été ciblées ?

QE 1.3.3 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le projet réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaires ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés?

QE 1.4. Est-ce que les différentes parties impliquées (PNUD, PAM, ministères impliqués) croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones du lac et du Hadjer Lamis ?

COHERENCE

QE2.1. Comment le projet « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » a-t-il promu (favorisé, encouragé) la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays?

QE 2.2 Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

QE 2. 3 Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ? Quelles étaient les mesures de mitigations

QE 2. 4 Cohérence du projet avec les priorités locales ?

EFFICACITE

QE 3.1 Comment la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats fixés ?

QE 3.2 La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

QE 3.3 Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

QE 3.4 Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

QE 3.5 Comment le système de suivi du projet a été organisé pour saisir correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

QE 3.6.1 Quelles sont les statistiques concernant les femmes enrôlées et les femmes repenties des GE avant et après le projet ?

QE 3.6.2 Quel a été le niveau d'implication des femmes dans les mécanismes de cohésion avant et après le projet ?

QE 3.7 Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

EFFICIENCE

QE 4.1 Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

QE 4.2. Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ?

QE 4.3 La qualité et la quantité des produits/outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

DURABILITE

QE 5.1 Dans quelle mesure les conditions nécessaires à l'appropriation des interventions par la partie nationale sont satisfaisantes ?

QE 5.1.1 Comment les autorités sectorielles nationale et provinciale ont été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

QE 5.1.2 Comment les autorités provinciales du Lac et du Hadjer Lamis ont été impliquées dans l'encadrement des OBC ?

QE 5.2 Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?

QE 5.3 Comment les communautés ont été impliquées pour assurer l'appropriation des acquis ?

QE 5.4 Quels pourraient être les obstacles sociaux, politiques, religieux, financiers ou environnementaux à la pérennisation des acquis du projet ? Comment surmonter ces obstacles que vous venez d'énumérer ?

QE 5.5 Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

QE 5.6 Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?

QE 5.7 Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?

QE 5.8 Quel est l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment le projet a incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

QE 6.2 Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?

QE 6.3 Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

QE 6.4 Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?

QE 6.5 Comment les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes ?

QE 6.6 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

QE 6.7 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

Outil 02 : guide d'entretien pour les responsables des ministères sectoriels concernés au niveau central

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad mis en œuvre entre **Janvier 2021 et Décembre 2022**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD et l'UNICEF et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	Tel	
Ministère		
Direction		
Sous-direction / Service		
Ville/localité		

Questions préparatoires

QE01 : Comment avez-vous été impliqué dans le programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ?

PERTINENCE

QE 1.1 Comment le projet de « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » s'aligne-t-il aux priorités nationales en matière de la promotion de la consolidation de la paix et développement d'un pastoralisme résilient ?

QE1.2 La conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet étaient appropriées à la stratégie du Gouvernement en la matière ? Les résultats du projet de « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » contribuent-ils à la réalisation de ces priorités ?

QE 1.4. Est-ce que les ministères impliqués croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones du lac et du Hadjer Lamis ?

COHERENCE

QE2.1. Comment le projet « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » a-t-il promu (favorisé, encouragé) la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ?

QE 2.2 Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

QE 2. 3 Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ? Quelles étaient les mesures de mitigations

EFFICACITE

QE 3.1 Comment la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats fixés ?

QE 3.2 La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

QE 3.3 Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

QE 3.6 Quels sont les résultats perceptibles du projet et pouvant permettre de voir la contribution du projet sur l'enrôlement des femmes et des jeunes filles par les groupes extrémistes?

QE 3.6.1 Quelles sont les statistiques concernant les femmes enrôlées et les femmes repenties des GE avant et après le projet ?

QE 3.6.2 Quel a été le niveau d'implication des femmes dans les mécanismes de cohésion avant et après le projet ?

QE 3.7 Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

DURABILITE

QE 5.1 Dans quelle mesure les conditions nécessaires à l'appropriation des interventions par la partie nationale sont satisfaisantes ?

QE 5.1.1 Comment les autorités sectorielles nationale et provinciale ont été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

QE 5.4 Quels pourraient être les obstacles sociaux, politiques, religieux, financiers ou environnementaux à la pérennisation des acquis du projet ? Comment surmonter ces obstacles que vous venez d'énumérer ?

QE 5.5 Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

QE 5.8 Quel est l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment le projet a incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

QE 6.2 Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?

QE 6.3 Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

QE 6.4 Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?

QE 6.5 Comment les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes ?

QE 6.6 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

QE 6.7 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

Outil 03 : guide d'entretien pour les délégués provinciaux des ministères et les autorités communales

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad mis en œuvre entre **Janvier 2021 et Décembre 2022**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD et l'UNICEF et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Ministères	
Direction	
Délégation	
Ville/localité	

PERTINENCE

QE1.3 Le projet répond-il à un besoin approprié et prioritaire des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes du Lac /Hadjer Lamis?

QE1 .3.1 Comment le projet a-t-il recensé les besoins spécifiques des femmes et jeunes femmes du Lac et Hadjer Lamis y compris les déplacées et/ou marginalisées pendant la phase de planification ?

QE 1.3.2 Comment les bénéficiaires (femmes et jeunes femmes) du projet ont été ciblées ?

QE 1.3.3 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le projet réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaires ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés?

QE 1.4. Est-ce que les ministères impliqués croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones du lac et du Hadjer Lamis ?

COHERENCE

QE2.1. Comment le projet « Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad » a-t-il promu (favorisé, encouragé) la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays?

QE 2.2 Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

QE 2. 3 Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ? Quelles étaient les mesures de mitigations

QE 2. 4 Cohérence du projet avec les priorités locales ?

EFFICACITE

QE 3.1 Comment la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats fixés ?

QE 3.2 La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

QE 3.3 Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

QE 3.4 Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

QE 3.5 Comment le système de suivi du projet a été organisé pour saisir correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

QE 3.6 Quels sont les résultats perceptibles du projet et pouvant permettre de voir la contribution du projet sur l'enrôlement des femmes et des jeunes filles par les groupes extrémistes (GE) ?

QE 3.6.1 Quelles sont les statistiques concernant les femmes enrôlées et les femmes repenties des GE avant et après le projet ?

QE 3.6.2 Quel a été le niveau d'implication des femmes dans les mécanismes de cohésion avant et après le projet ?

QE 3.7 Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

DURABILITE

QE 5.1 Dans quelle mesure les conditions nécessaires à l'appropriation des interventions par la partie nationale sont satisfaisantes ?

QE 5.1.1 Comment les autorités sectorielles nationale et provinciale ont été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

QE 5.1.2 Comment les autorités provinciales du Lac et du Hadjer Lamis ont été impliquées dans l'encadrement des OBC ?

QE 5.2 Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?

QE 5.3 Comment les communautés ont été impliquées pour assurer l'appropriation des acquis ?

QE 5.4 Quels pourraient être les obstacles sociaux, politiques, religieux, financiers ou environnementaux à la pérennisation des acquis du projet ? Comment surmonter ces obstacles que vous venez d'énumérer ?

QE 5.5 Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

QE 5.6 Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?

QE 5.7 Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?

QE 5.8 Quel est l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment le projet a incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

QE 6.2 Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?

QE 6.3 Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

QE 6.4 Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?

QE 6.5 Comment les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes ?

QE 6.6 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

QE 6.7 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

Outil 04 : guide d'entretien pour les OSC partenaires de mise en œuvre

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad mis en œuvre entre **Janvier 2021 et Décembre 2022**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD et l'UNICEF et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
OSC	
Responsabilité	
Partenaire de	
Secteur	
Ville/localité	

PERTINENCE

QE1.2 La conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet étaient appropriées à la stratégie du Gouvernement en la matière ? Les résultats du projet de « Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad » contribuent-ils à la réalisation de ces priorités ?

QE1.3 Le projet répond-il à un besoin approprié et prioritaire des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et la promotion de l'emploi chez les femmes et les jeunes femmes du Lac /Hadjer Lamis?

QE1 .3.1 Comment le projet a-t-il recensé les besoins spécifiques des femmes et jeunes femmes du Lac et Hadjer Lamis y compris les déplacées et/ou marginalisées pendant la phase de planification ?

QE 1.3.2 Comment les bénéficiaires (femmes et jeunes femmes) du projet ont été ciblées ?

QE 1.3.3 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le projet réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaires ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés?

QE 1.4. Est-ce que les partenaires de mises en œuvre croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones du lac et du Hadjer Lamis ?

COHERENCE

QE2.1. Comment le projet « Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad » a-t-il promu (favorisé, encouragé) la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays?

QE 2.2 Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

QE 2. 3 Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ? Quelles étaient les mesures de mitigations

QE 2. 4 Cohérence du projet avec les priorités locales ?

EFFICACITE

QE 3.1 Comment la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats fixés ?

QE 3.2 La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

QE 3.3 Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

QE 3.4 Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

QE 3.5 Comment le système de suivi du projet a été organisé pour saisir correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

QE 3.6.1 Quelles sont les statistiques concernant les femmes enrôlées et les femmes repenties des GE avant et après le projet ?

QE 3.6.2 Quel a été le niveau d'implication des femmes dans les mécanismes de cohésion avant et après le projet ?

QE 3.7 Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

EFFICIENCE

QE 4.1 Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

QE 4.2. Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ?

QE 4.3 La qualité et la quantité des produits/outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

DURABILITE

QE 5.1 Dans quelle mesure les conditions nécessaires à l'appropriation des interventions par la partie nationale sont satisfaisantes ?

QE 5.1.1 Comment les autorités sectorielles nationale et provinciale ont été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

QE 5.1.2 Comment les autorités provinciales du Lac et du Hadjer Lamis ont été impliquées dans l'encadrement des OBC ?

QE 5.2 Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?

QE 5.3 Comment les communautés ont été impliquées pour assurer l'appropriation des acquis ?

QE 5.4 Quels pourraient être les obstacles sociaux, politiques, religieux, financiers ou environnementaux à la pérennisation des acquis du projet ? Comment surmonter ces obstacles que vous venez d'énumérer ?

QE 5.5 Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

QE 5.6 Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?

QE 5.7 Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?

QE 5.8 Quel est l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment le projet a incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

QE 6.2 Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?

QE 6.3 Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

QE 6.4 Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?

QE 6.5 Comment les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes ?

QE 6.6 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

QE 6.7 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

Outil 05 : guide d'entretien pour le PBSO

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad mis en œuvre entre **Janvier 2021 et Décembre 2022**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD et l'UNICEF et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Institution	
Responsabilité	
Ville/localité	

PERTINENCE

QE 1.1 Comment le projet de « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » s'aligne-t-il aux priorités nationales en matière de la promotion de la consolidation de la paix et développement d'un pastoralisme résilient ?

QE1.2 La conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet étaient appropriées à la stratégie du Gouvernement en la matière ? Les résultats du projet de « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » contribuent-ils à la réalisation de ces priorités ?

QE 1.4. Est-ce que le PBSO croit que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones du lac et du Hadjer Lamis ?

COHERENCE

QE2.1. Comment le projet « *Prévention de la Féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad* » a-t-il promu (favorisé, encouragé) la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ?

QE 2.2 Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

QE 2. 3 Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ? Quelles étaient les mesures de mitigations

EFFICACITE

QE 3.1 Comment la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats fixés ?

QE 3.2 La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

QE 3.3 Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

QE 3.4 Dans quelle mesure les recommandations du PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

QE 3.5 Comment le système de suivi du projet a été organisé pour saisir correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

QE 3.7 Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

EFFICIENCE

QE 4.1 Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

QE 4.2. Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ?

QE 4.3 La qualité et la quantité des produits/outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

DURABILITE

QE 5.2 Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?

QE5.4 Quels pourraient être les obstacles sociaux, politiques, religieux, financiers ou environnementaux à la pérennisation des acquis du projet ? Comment surmonter ces obstacles que vous venez d'énumérer ?

QE 5.6 Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?

QE 5.7 Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?

QE 5.8 Quel est l'engagement du PBSO à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.6 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

QE 6.7 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

Outil 06 : guide d'entretien des autorités traditionnelles cantonales

Bonjour. Je m'appelle _____. Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad mis en œuvre entre **Janvier 2021 et Décembre 2022**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD et l'UNICEF et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Province	
Localité	

PERTINENCE

QE1 .3.1 Comment le projet a-t-il recensé les besoins spécifiques des femmes et jeunes femmes du Lac et Hadjer Lamis y compris les déplacées et/ou marginalisées pendant la phase de planification ?

QE 1.3.2 Comment les bénéficiaires (femmes et jeunes femmes) du projet ont été ciblées ?

QE 1.3.3 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le projet réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaires ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés ?

QE 1.4. Est-ce que les autorités cantonales croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones du lac et du Hadjer Lamis ?

COHERENCE

QE 2. 4 Cohérence du projet avec les priorités locales ?

EFFICACITE

QE 3.3 Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ?

Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi

QE 3.6.1 Quelles sont les statistiques concernant les femmes enrôlées et les femmes repenties des GE avant et après le projet ?

QE 3.6.2 Quel a été le niveau d'implication des femmes dans les mécanismes de cohésion avant et après le projet ?

QE 3.7 Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

DURABILITE

QE 5.1.1 Comment les autorités traditionnelles ont été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

QE 5.1.2 Comment les autorités provinciales du Lac et du Hadjer Lamis ont été impliquées dans l'encadrement des OBC ?

QE 5.3 Comment les communautés ont été impliquées pour assurer l'appropriation des acquis ?

QE5.4 Quels pourraient être les obstacles sociaux, politiques, religieux, financiers ou environnementaux à la pérennisation des acquis du projet ? Comment surmonter ces obstacles que vous venez d'énumérer ?

QE 5.5 Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

QE 5.8 Quel est l'engagement des autorités traditionnelles à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment les femmes et jeunes femmes ont été impliqué dans le projet (avant et pendant la mise en œuvre du projet ?

QE 6.2 Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?

QE 6.3 Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

QE 6.4 Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?

QE 6.5 Comment les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes ?

QE 6.6 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

QE 6.7 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

Outil 07 : guide discussion de groupe

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad mis en œuvre entre **Janvier 2021 et Décembre 2022**. Nous vous avons invité ici car nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre de ce programme. Nous vous remercions de participer à cette réunion entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Date de discussion de groupe	Province
Arrondissement	Lieu : N'Djamena, Moundou, Bol, Bagassola, Liwa
Répartition par groupe d'âge	Composition du Groupe Jeunes femmes Femmes
Statut des participants Type d'appui reçu	Nombre total de participant au focus groupe Heure de début Heure de fin
Animateur du focus group	Assistant

IDENTIFICATION DU GROUPE

QE01 : Quel est le nom de votre association et quand a-t-elle été créée ?

QE02 : Quel est l'objectif de votre association ?

QE03 : Quelle est la fréquence de vos réunions régulières ?

QE04 : Quand la dernière réunion a-t-elle eu lieu ?

QE06 : Comment votre organisation a été retenue pour bénéficier des appuis

PERTINENCE

QE1 .3.1 Comment le projet a-t-il recensé les besoins spécifiques des femmes et jeunes femmes du Lac et Hadjer Lamis y compris les déplacées et/ou marginalisées pendant la phase de planification ? Les appuis reçus répondaient aux besoins spécifiques de chacun et de chaque groupe (Femme, jeunes filles, femmes déplacées retournées)?

QE 1.3.2 Comment les bénéficiaires (femmes et jeunes femmes) du projet ont été ciblées ?

QE 1.3.3 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le projet réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaires ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés?

QE 1.4. Est-ce que les femmes et jeunes femmes croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones du lac et du Hadjer Lamis ?

COHERENCE

QE 2.2 Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

QE 2. 3 Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ? Quelles étaient les mesures de mitigations

QE 2. 4 Cohérence du projet avec les priorités locales ?

EFFICACITE

QE 3.2 La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

QE 3.3 Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ?
Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

QE 3.6.1 Comment le nombre des femmes enrôlées et les femmes repenties des GE a évolué avant et après le projet ?

QE 3.6.2 Quel a été le niveau d'implication des femmes dans les mécanismes de cohésion avant et après le projet ?

QE 3.7 Quelle est la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?

DURABILITE

QE 5.3 Comment les communautés ont été impliquées pour assurer l'appropriation des acquis ?

QE 5.4 Quels pourraient être les obstacles sociaux, politiques, religieux, financiers ou environnementaux à la pérennisation des acquis du projet ? Comment surmonter ces obstacles que vous venez d'énumérer ?

QE 5.5 Comment les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment le projet a incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

QE 6.2 Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?

QE 6.3 Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

QE 6.4 Est-ce que les survivants (es) des cas de VBG bénéficient-ils d'une prise en charge holistique ?

QE 6.5 Comment les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes ?

QE 6.6 Comment le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

QE 6.7 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

